

**STELLA
JONES**



**Rapport
annuel
2025**



Nos activités01

Faits saillants par catégorie de produits02

Lettre de la présidente du conseil04

Lettre du président et chef de la direction06

Réalisations clés de 202509

Faits saillants financiers de 202510

Information sur l’action11

Rapport de gestionM-01

États financiers consolidésF-01

Table des matières

Nos activités

Stella-Jones (ou la « Société ») est un chef de file nord-américain dans la fabrication de produits axés sur le soutien aux infrastructures essentielles aux réseaux de distribution et de transport d’électricité, ainsi que sur l’exploitation et l’entretien des systèmes de transport ferroviaire. La Société fournit aux grandes sociétés de services publics d’électricité du continent des poteaux et des traverses en bois traité, des pylônes en treillis d’acier et des poteaux de transport en acier, ainsi que des traverses de chemin de fer et des poutres en bois traité aux exploitants nord-américains de chemins de fer de catégorie 1, de courtes lignes et de voies ferrées commerciales. La Société soutient aussi les infrastructures avec des produits industriels, notamment du bois d’œuvre pour les ponts ferroviaires, les passages à niveau et la construction, des pilotis pour constructions maritimes, des pieux pour fondations et des produits à base de goudron de houille. La Société se consacre également à la fabrication de bois d’œuvre traité de première qualité et d’accessoires à usage résidentiel qu’elle distribue auprès de détaillants canadiens et américains en vue d’applications extérieures. Une part importante de ce secteur d’activité consiste à desservir une clientèle canadienne par l’entremise de son réseau national de fabrication et de distribution.

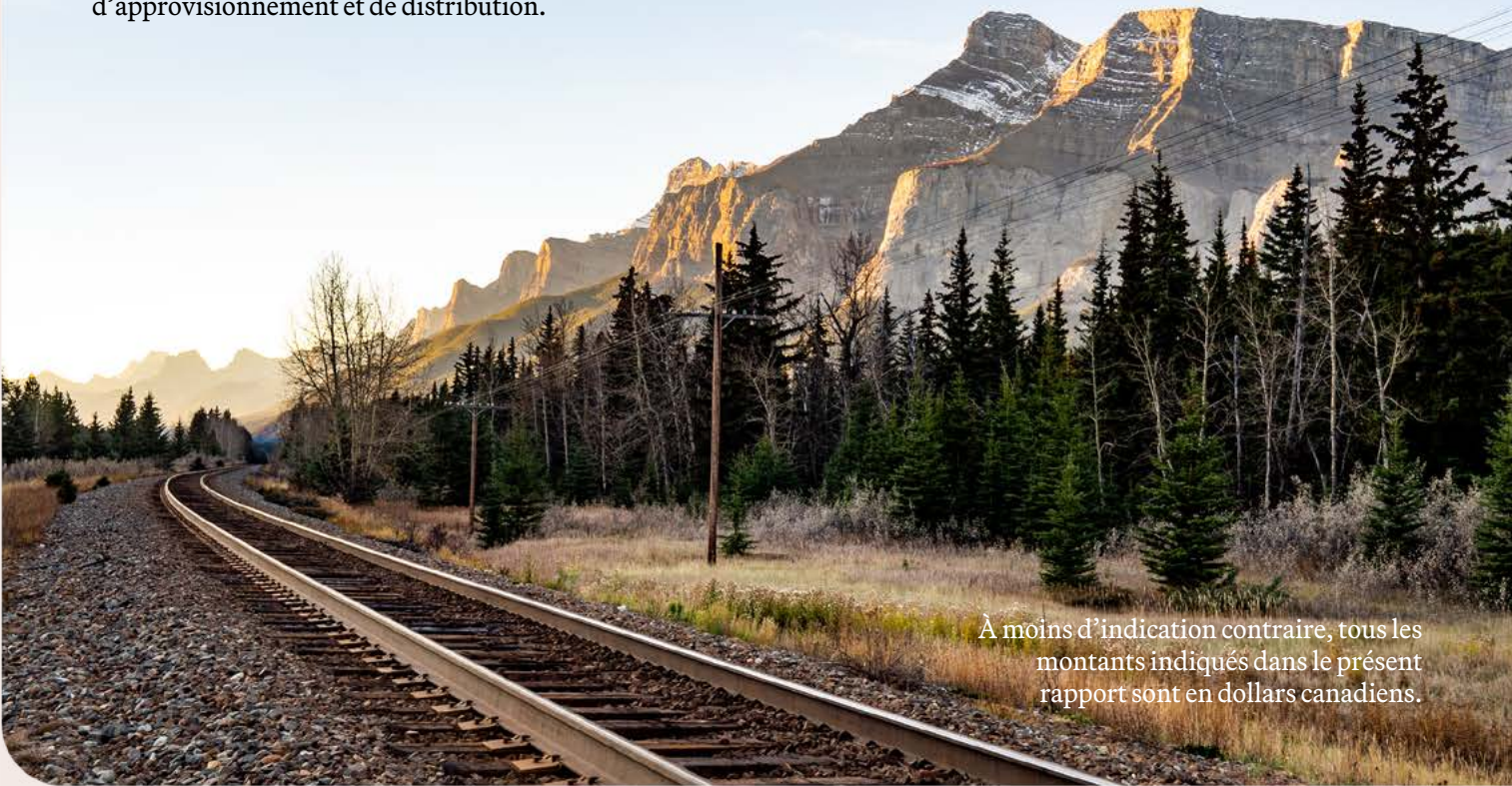
Les effectifs de la Société s’élèvent à plus de 3 200 employés à travers le Canada et les États-Unis. Cela lui permet d’exploiter un réseau de 44 usines de traitement du bois, une usine de fabrication de structures d’acier destinées au transport d’électricité et une distillerie de goudron de houille, qui est complétée par un vaste réseau d’approvisionnement et de distribution.

Notre vision

Bâtir une entreprise agile et tournée vers l’avenir qui se consacre à desservir les secteurs des services publics et du transport ferroviaire.

Notre mission

Soutenir les infrastructures qui relient les collectivités à l’échelle locale et à travers l’Amérique du Nord.



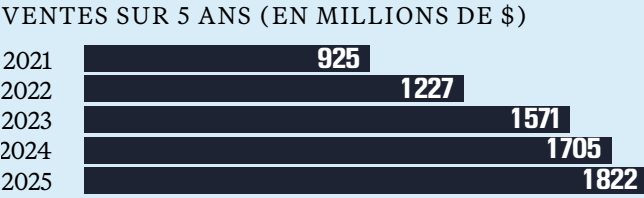
À moins d’indication contraire, tous les montants indiqués dans le présent rapport sont en dollars canadiens.

Faits saillants par catégorie de produits



Produits destinés aux sociétés de services publics

Stella-Jones est un fournisseur clé du secteur des services publics qui fournit des poteaux en bois traité pour le remplacement, la modernisation et le développement de nouvelles lignes électriques et de télécommunications à travers le Canada et les États-Unis. L’offre élargie de produits destinés aux sociétés de services publics de Stella-Jones comprend désormais des traverses en bois, des pylônes en treillis d’acier et des poteaux de transport en acier, ainsi qu’un ensemble d’accessoires pour poteaux de services publics. Ensemble, ces produits constituent une offre intégrée répondant aux besoins croissants des sociétés de services publics. Nos services personnalisés d’approvisionnement, de fabrication et de transport nous positionnent de manière avantageuse pour tirer parti de l’évolution de la demande dans les secteurs de l’énergie et des télécommunications.



VENTES EN 2025

1822 millions \$

1. Taux de croissance annuel composé



Traverses de chemin de fer

Stella-Jones est un chef de file reconnu dans la production de traverses de chemin de fer en bois traité sous pression de qualité supérieure. Grâce à une importante capacité de traitement, à des sources fiables de matières premières et à une équipe d’approvisionnement expérimentée, nous desservons efficacement les exploitants de chemins de fer de catégorie 1, de lignes courtes et de voies ferrées commerciales à l’échelle du continent. Notre vaste réseau de fournisseurs de scieries de bois franc nous permet d’offrir des traverses et des traverses d’aiguillage dans une large gamme de dimensions pour répondre aux exigences spécifiques des clients. Soutenue par un réseau agile d’usines de traitement et des cours de répartition, Stella-Jones s’engage à maintenir des stocks pour assurer des livraisons rapides et fiables, même en situation d’urgence. Cette solidité opérationnelle nous permet de répondre de manière constante aux besoins des infrastructures ferroviaires partout en Amérique du Nord.



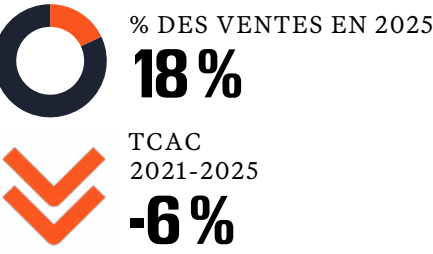
VENTES EN 2025

821 millions \$



Bois d’œuvre à usage résidentiel

Stella-Jones offre des services continus et complets à des détaillants nord-américains clé, fournissant chaque année plusieurs centaines de millions de pieds-planches de bois d’œuvre traité à usage résidentiel. Fournisseur privilégié de produits en bois traité pour le marché du bois d’œuvre de dimensions courantes, Stella-Jones traite du bois utilisé pour les patios, les terrasses, les clôtures et d’autres applications extérieures, en plus de fournir des services personnalisés et des accessoires de première qualité.

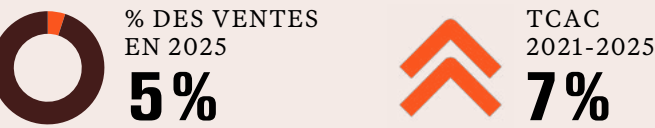


VENTES EN 2025

615 millions \$

Produits industriels

Stella-Jones propose un éventail d’essences de bois et de produits de préservation en vue d’applications extérieures dans les secteurs industriel, maritime et civil. Ces produits, qui comprennent du bois d’œuvre pour les ponts ferroviaires, les passages à niveau et la construction, des pilotis pour constructions maritimes et des pieux pour fondations, sont conçus pour résister à une grande variété de conditions météorologiques et géographiques. La Société fabrique également de la créosote, un produit de préservation du bois utilisé dans ses activités de traitement, de même que d’autres produits à base de goudron de houille, vendus à des clients tiers.

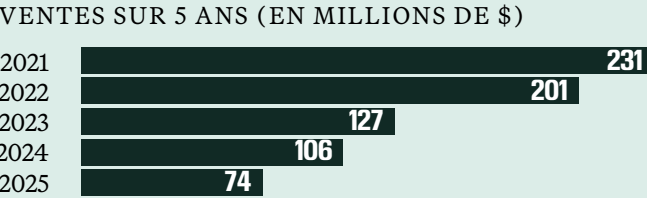


VENTES EN 2025

160 millions \$

Billots et bois d’œuvre

Cette catégorie de produits comprend la vente de billots récoltés lors du processus d’approvisionnement de Stella-Jones qui sont jugés inadéquats pour la fabrication de poteaux en bois destinés aux sociétés de services publics. De plus, dans le cadre de ses achats de volumes de bois d’œuvre à usage résidentiel, Stella-Jones revend les surplus de bois sur les marchés de la construction domiciliaire. Les billots et le bois d’œuvre ne génèrent pas de marges importantes.



VENTES EN 2025

74 millions \$

Lettre de la présidente du conseil

Katherine A. Lehman

*Présidente du conseil d'administration,
Stella-Jones inc.*



Chers actionnaires,

À la lumière de tout ce que nous avons accompli ensemble, je suis fière de m'adresser à vous à ce moment charnière du parcours de Stella-Jones, alors que la Société amorce sa prochaine phase de croissance. La dernière année a été marquée par la continuité et l'amélioration. Le conseil d'administration a fourni une orientation ainsi qu'un encadrement, et a travaillé de concert avec la direction pour consolider les assises solides de Stella-Jones. Notre engagement collectif envers l'excellence et notre vision commune ont permis à Stella-Jones de mettre en œuvre son plan de croissance avec discipline, agilité et ambition.



**Nous continuons à
bâtir une organisation
agile et tournée vers
l'avenir, engagée à
desservir les secteurs
essentiels qui relient
nos collectivités
entre elles.**

Une année de réalisations

L'exercice 2025 témoigne de notre solidité et de notre résilience soutenues. Cette année, nous avons enregistré des ventes de 3,5 milliards \$ et célébré 25 années consécutives de croissance des ventes, ainsi que 21 années consécutives de croissance du dividende, illustrant l'efficacité de notre stratégie et le dévouement de nos équipes. Notre approche équilibrée et disciplinée en matière d'affectation des capitaux, qui intègre des investissements stratégiques et des remises constantes pour les actionnaires, a renforcé notre situation financière et nous a permis de saisir des occasions d'élargir notre réseau et d'accroître nos capacités. Les ajouts à notre division récemment redéfinie des produits destinés aux sociétés de services publics illustrent la capacité de Stella-Jones à reconnaître et saisir des occasions de croissance, à créer de la valeur et à élargir notre marché potentiel, tandis que nos investissements continus dans l'efficacité opérationnelle et nos capacités de production nous permettent de demeurer à l'avant-garde de notre industrie et de répondre aux besoins de nos clients.

Définir un plan de croissance structuré

La journée à l'intention des investisseurs que nous avons tenue en 2025 a permis de clarifier et de mieux définir la vision stratégique de Stella-Jones : devenir un partenaire de premier plan pour les secteurs des infrastructures de services publics et du transport ferroviaire en Amérique du Nord. Nous continuons à bâtir une organisation agile et tournée vers l'avenir, engagée à desservir les secteurs essentiels qui relient nos collectivités entre elles. Par ailleurs, notre accent sur l'innovation nous positionne avantageusement pour offrir des produits et services de qualité supérieure, tout en générant une croissance durable.

Préparer notre gouvernance pour l'avenir

En 2025, nous avons accueilli deux nouveaux membres au sein du conseil, Renée Laflamme et Sean Donnelly, dont les expertises respectives en transformation numérique et intelligence artificielle, ainsi qu'en fabrication et en santé-sécurité environnementales, cadrent bien avec les plans d'amélioration continue et les ambitions de croissance de la Société. Leurs perspectives enrichissent notre gouvernance et renforcent notre capacité à poursuivre avec succès notre trajectoire de croissance. L'élargissement des compétences du conseil contribue à faire en sorte que Stella-Jones dispose de tous les atouts nécessaires pour saisir de nouvelles occasions et relever les défis en constante évolution avec clarté et confiance.

Pour l'avenir, je suis animée par les perspectives qui s'offrent à nous et par la façon dont nous continuerons à renforcer notre gouvernance et notre encadrement pour soutenir l'entreprise dans sa prochaine phase de croissance. Au nom du conseil, je tiens à féliciter chaleureusement toute l'équipe de Stella-Jones pour ses réalisations remarquables en 2025. Je tiens également à remercier nos actionnaires pour leur confiance et leur soutien soutenus. Ensemble, nous sommes prêts à bâtir sur notre héritage et à atteindre de nouveaux sommets dans les années à venir.

Cordialement,

Katherine A. Lehman

Présidente du conseil d'administration, Stella-Jones inc.

Lettre du président et chef de la direction

Éric Vachon

*Président et chef de la direction,
Stella-Jones inc.*



Chers actionnaires,

L'exercice 2025 a été une année d'actions décisives et de réalisations pour Stella-Jones. Nous avons conclu notre période de projection triennale avec une performance financière solide et l'atteinte d'objectifs clés. Nous avons renforcé notre position sur le marché de la distribution et du transport d'électricité, tout en nous préparant pour une nouvelle phase de croissance particulièrement stimulante. Notre performance cette année n'est pas simplement le reflet de notre résilience, elle est le résultat d'une mise en œuvre disciplinée de nos équipes, d'investissements stratégiques et d'une vision claire de notre mission fondamentale.

Une vision concrétisée, des assises renforcées

En 2025, nous avons présenté une vision stratégique redéfinie pour l'entreprise : faire de Stella-Jones le partenaire de choix des secteurs des services publics et des chemins de fer en Amérique du Nord. Cette vision axée sur les infrastructures élargit notre marché potentiel et repose sur des progrès tangibles. Nos acquisitions ciblées dans le secteur des services publics en 2025 ont consolidé notre rôle d'acteur essentiel au soutien des infrastructures du continent. Nous avons également accueilli un vice-président au développement corporatif, ainsi qu'un premier vice-président et chef de l'exploitation au sein de l'équipe. Ces récentes embauches s'inscrivent dans notre stratégie à long terme visant à saisir de nouvelles occasions de marché et à accroître notre efficacité opérationnelle.

Nos perspectives à long terme demeurent solides, en raison notamment des besoins continus d'entretien et de développement des infrastructures ferroviaires et de services publics en Amérique du Nord. La nécessité d'investissements soutenus dans ces secteurs est indéniable, et Stella-Jones est stratégiquement positionnée pour capter ces dépenses. Grâce à une planification rigoureuse et à une expansion ciblée, nous avons veillé à ce que notre entreprise soit exposée et prête à tirer parti des investissements essentiels qui assureront la fiabilité et la croissance des infrastructures pour les années à venir.



**Nos acquisitions
ciblées dans le secteur
des services publics en
2025 ont consolidé
notre rôle d'acteur
essentiel au soutien
des infrastructures
du continent.**

L'innovation comme moteur de croissance

En 2025, l'innovation n'était pas un objectif abstrait, c'était un impératif. L'achèvement de l'implantation sur plusieurs années de notre progiciel de gestion intégrée, l'élaboration d'un programme de formation en IA pour les employés, ainsi que l'intégration de cadres fondamentaux et de technologies d'IA, marquent un tournant pour l'entreprise et ouvrent la voie à une transformation opérationnelle, nous permettant d'offrir des produits de qualité supérieure avec une efficacité accrue. Ces avancées technologiques ne constituent pas une fin en soi, mais des leviers pour renforcer notre compétitivité et assurer une croissance durable.

Engagement envers la sécurité et le développement durable

Notre engagement envers la sécurité et la durabilité demeure inébranlable. Pour la troisième année consécutive, nous avons réduit le nombre d'incidents de sécurité, ce qui témoigne de la rigueur de notre discipline opérationnelle et de notre culture de prévention. Tragiquement, nous avons aussi déploré le décès d'un fournisseur de services tiers au cours de l'année. Cet événement nous rappelle foncièrement que notre travail n'est jamais terminé, et renforce notre détermination à atteindre les normes les plus élevées en matière de sécurité, et à protéger le bien-être de toutes les personnes liées à nos activités.

Sur le plan de la durabilité, nous avons complété la troisième année de notre stratégie fondamentale, et avons poursuivi nos efforts en vue d'atteindre notre cible de réduction des émissions de gaz à effet de serre des champs d'application 1 et 2 de 32 % d'ici 2030. En 2025, nous avons publié notre premier rapport sur le climat et obtenu une assurance limitée concernant nos émissions des champs d'application 1 et 2. Nous avons également renforcé nos relations avec des nations autochtones partenaires, jetant les bases de partenariats économiques mutuellement bénéfiques qui devraient mener à d'autres investissements en 2026. Au début de 2026, nous avons finalisé un investissement dans Lizzie Bay Logging, formant un partenariat avec des premières nations en Colombie-Britannique pour une entreprise d'exploitation forestière, qui fournira à Stella-Jones un accès fiable à de la fibre de transport pour ses activités liées aux poteaux destinés aux sociétés de services publics. Ce partenariat représente une avancée positive vers des collaborations commerciales et des occasions d'approvisionnement plus avantageuses et plus concertées avec les peuples autochtones du Canada.

Miser sur nos employés

Nos employés demeurent notre atout le plus précieux. Au cours de la dernière année, nous avons fait progresser la planification de la relève, renforcé notre approche stratégique en ressources humaines et mis l’accent sur l’attraction et la rétention des meilleurs talents. En investissant dans le développement de nos équipes et dans l’amélioration de nos systèmes et processus, nous bâtissons une relève solide pour atteindre nos objectifs à long terme.

Discipline financière et croissance stratégique

Au cours des trois dernières années, nous avons réalisé plusieurs accomplissements financiers notables. Nos ventes ont progressé pour une 25^e année consécutive, notre marge du BAIIA a augmenté et nous avons remis plus de 500 millions \$ aux actionnaires. Nous avons également investi dans l’accroissement de notre capacité et réalisé des acquisitions rentables qui ont élargi notre offre de solutions, tout en maintenant une situation financière solide. En s’appuyant sur cette base, lors de notre journée à l’intention des investisseurs tenue en novembre 2025, nous avons présenté de nouveaux objectifs financiers pour la période s’échelonnant de 2026 à 2028. Notre priorité accordée à la rentabilité, à la génération de flux de trésorerie disponibles et à une affectation rigoureuse des capitaux soutiendra nos ambitions de croissance et créera de la valeur pour les actionnaires, le résultat par action devenant désormais un indicateur clé de notre cadre d’évaluation de la performance. La solidité de notre bilan et notre gestion prudente du capital nous permettent de réaliser des acquisitions stratégiques et d’élargir notre réseau, tout en conservant une flexibilité financière, comme en témoignent les acquisitions de Locweld inc. et Brooks Manufacturing Co. réalisées lors de l’exercice 2025.

Incarnar l’excellence, élargir notre portée

Au cours de la dernière année, Stella-Jones n’a pas hésité à se dépasser et à repousser les limites pour atteindre ses objectifs. Notre marque est synonyme de fiabilité, de dévouement et de durabilité, et nous entamons une nouvelle année avec fierté, en continuant de soutenir les infrastructures qui relient nos collectivités entre elles et stimulent le progrès partout en Amérique du Nord.



Notre marque est synonyme de fiabilité, de dévouement et de durabilité, et nous entamons une nouvelle année avec fierté, en continuant de soutenir les infrastructures qui relient nos collectivités entre elles et stimulent le progrès partout en Amérique du Nord.

J’exprime ma profonde gratitude à nos plus de 3 200 employés au Canada et aux États-Unis, dont le dévouement et l’expertise rendent nos réalisations possibles. Je remercie également notre conseil d’administration pour son soutien constant et son encadrement, et j’exprime toute ma reconnaissance à vous, nos actionnaires, pour votre confiance soutenue et votre engagement envers Stella-Jones. Nous envisageons l’avenir avec clarté, optimisme et une détermination inébranlable à exceller. Ensemble, nous continuerons à bâtir un avenir plus solide et mieux connecté.

Allons de l’avant,

Éric Vachon
Président et chef de la direction, Stella-Jones inc.

Réalisations clés de 2025



Vision stratégique

- Présentation de la vision axée sur les infrastructures lors de la journée des investisseurs de novembre 2025
- Définition des objectifs financiers pour la période allant de 2026 à 2028
- Atteinte ou dépassement des objectifs révisés pour la période de 2023 à 2025¹



Équipe de direction optimisée

- Récentes embauches stratégiques visant à stimuler l’efficacité opérationnelle et la croissance
 - Premier vice-président et chef des opérations
 - Vice-président, développement corporatif



Expansion du réseau

- Entrée sur le marché des structures de transport en acier grâce à l’acquisition de Locweld inc. (“Locweld”) en mai 2025
- Investissements visant à doubler la capacité de production de structures en acier chez Locweld
- Diversification de l’offre en infrastructures pour les sociétés de services publics par l’ajout de traverses en bois, grâce à l’acquisition de Brooks Manufacturing Co. en novembre 2025
- Annonce au début de 2026 de la construction d’une nouvelle usine de fabrication de structures d’acier aux États-Unis



Durabilité

- Publication du premier rapport sur le climat
- Obtention d’une assurance limitée pour nos émissions de GES des champs d’application 1 et 2
- 96 % des employés salariés canadiens ont suivi une formation de sensibilisation à la culture autochtone
- Finalisation d’un investissement dans Lizzie Bay Logging au début de 2026, formant un partenariat avec des premières nations en Colombie-Britannique dans une entreprise d’exploitation forestière

1. Veuillez vous référer aux objectifs financiers mis à jour divulgués dans le rapport de gestion du deuxième trimestre 2025 de la Société, daté du 6 août 2025.

Faits saillants financiers 2025

Résultats robustes

VENTES ANNUELLES
3,5 milliards \$

BAIIA¹
661 millions \$
OU MARGE¹ DE 18,9 %

RÉSULTAT PAR ACTION
6,09 \$

Affectation des capitaux équilibrée

- Solides liquidités générées par les activités d’exploitation de 557 millions \$
- Remise de 158 millions \$ aux actionnaires, surpassant ainsi l’objectif de 500 millions \$ sur trois ans
- Dividende de 2025 en hausse de 11 % à 1,24 \$ par action

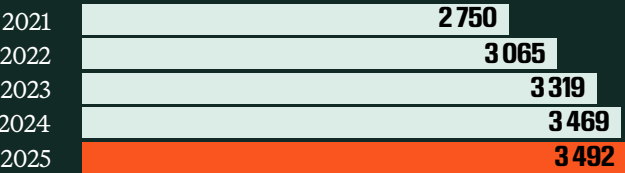
Bilan solide

- Ratio de la dette nette sur le BAIIA¹ total de 2,4 x
- Réalisation d’acquisitions stratégiques totalisant 260 millions \$ sans augmentation du niveau d’endettement

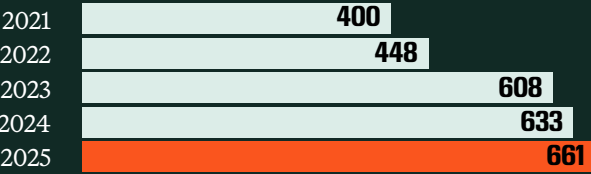
1. Ces termes désignés n’ont pas de sens normalisé prescrit par les PCGR. Il est donc peu probable que l’on puisse les comparer à des mesures semblables présentées par d’autres émetteurs. Veuillez consulter la rubrique intitulée « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » du rapport de gestion dans ce rapport annuel pour obtenir des explications sur les mesures financières non conformes aux PCGR et d’autres mesures financières utilisées et présentées par la Société, ainsi que les rapprochements entre les mesures financières non conformes aux PCGR et les mesures les plus directement comparables des PCGR.



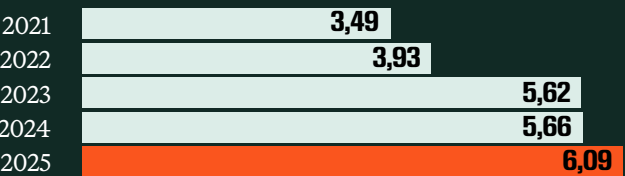
VENTES (EN MILLIONS DE \$)



BAIIA¹ (EN MILLIONS DE \$)



RÉSULTAT PAR ACTION



Information sur l’action

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE
(non audités)

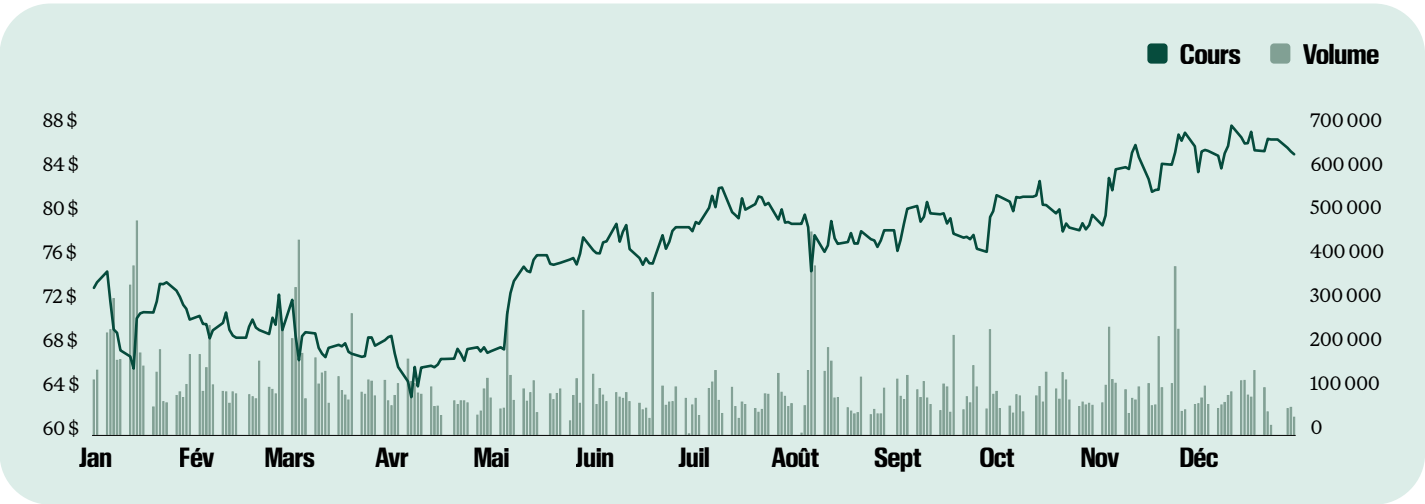
	2025	2024	2023	2022	2021
Données sur les transactions des actions ordinaires ¹					
Haut — 52 semaines (\$)	87,72	96,19	84,63	50,39	53,46
Bas — 52 semaines (\$)	63,07	68,16	46,95	31,28	38,75
Cours de clôture (\$)	85,13	71,19	77,12	48,52	40,01
Volume total ²	28 230 315	38 303 932	32 157 135	41 494 396	43 607 178
Volume quotidien moyen ²	112 033	151 399	128 116	165 314	173 043

Autres statistiques

Dividendes sur les actions ordinaires (en millions de \$)	68	63	53	49	47
Dividende par action (\$)	1,24	1,12	0,92	0,80	0,72
Rendement du dividende (%)	1,5 %	1,6 %	1,2 %	1,6 %	1,8 %
Nombre moyen d’actions en circulation (en milliers)	55 316	56 403	57 963	61 421	65 002
Nombre moyen d’actions diluées en circulation (en milliers)	55 370	56 407	57 969	61 421	65 002
Actions en circulation à la fin de l’exercice (en milliers)	54 697	55 825	56 867	59 116	63 773
Flottant ⁴ (en milliers)	40 929	41 089	49 112	50 987	56 051
Capitalisation boursière (en millions de \$)	4 709	3 974	4 386	2 868	2 552
Valeur d’entreprise ³ (en millions de \$)	6 307	5 354	5 702	3 809	3 286

¹ Selon les données provenant de la TSX et de FactSet.
² Le volume total et les volumes quotidiens moyens incluent à la fois le volume d’opérations au Canada ainsi que les opérations effectuées aux États-Unis sur le marché hors cote (« OTC »).
³ La valeur d’entreprise est définie comme la capitalisation boursière plus la dette nette, incluant la partie courante.
⁴ Au 12 mars 2026.

Cours de clôture et volume



Rapport de gestion

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024
(en millions de dollars canadiens)



Table des matières

Introduction	3
Nos activités	4
Notre vision et mission	5
Notre stratégie	5
Faits saillants	7
Faits saillants financiers	9
Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières	10
Taux de change	12
Résultats d’exploitation	13
Résultats trimestriels	18
Résultats du quatrième trimestre	18
État de la situation financière	20
Liquidités et ressources en capital	23
Renseignements concernant les actions et les options d’achat d’actions	25
Dividendes	26
Engagements et éventualités	26
Événements postérieurs à la date de clôture	26
Risques et incertitudes	26
Instruments financiers et gestion des risques	34
Conventions comptables significatives et estimations comptables critiques	35
Contrôles et procédures de communication de l’information	35
Contrôle interne à l’égard de l’information financière	36
Changements concernant le contrôle interne à l’égard de l’information financière	36

Introduction

Le présent document constitue le rapport de gestion de Stella-Jones Inc. Dans le présent rapport de gestion, les termes « la Société » et « Stella-Jones » sont utilisés pour désigner Stella-Jones Inc. et ses filiales, à titre individuel ou collectif.

Le présent rapport de gestion et les états financiers consolidés audités de la Société ont été examinés par le comité d’audit et approuvés par le conseil d’administration le 25 février 2026. Le rapport de gestion passe en revue les développements importants, la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la Société au 31 décembre 2025 et 2024 et pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024. Le rapport de gestion doit être lu de concert avec les états financiers consolidés audités de la Société pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024 et les notes y afférentes.

Le présent rapport de gestion contient de l’information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables (« déclarations prospectives »). Les mots « peuvent », « pourraient », « devraient », « voudraient », « hypothèses », « plan », « stratégie », « croire », « anticiper », « estimer », « s’attendre à », « avoir l’intention de », « objectif », l’emploi du futur et du conditionnel, ainsi que les mots et expressions semblables, visent à dénoter des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives comprennent, sans s’y limiter, nos plans actuels et futurs, attentes et intentions, résultats, niveaux d'activité, notre performance, nos objectifs ou réalisations, ou tout autre événement ou développement futur, y compris les déclarations contenues dans les sections du présent rapport de gestion intitulées « Notre vision et mission », « Notre stratégie » (y compris les déclarations concernant la stratégie d'allocation du capital de la Société, sa stratégie en matière de dépenses en capital, la poursuite d'acquisitions liées aux infrastructures, son objectif de versement de dividendes et de rachats d'actions, ainsi que sa cible dette nette/BAIIA) et « Événements postérieurs à la date de clôture» (y compris les déclarations concernant les plans de la Société visant à étendre ses activités de structures en treillis d'acier aux États-Unis par la construction d'une nouvelle usine de fabrication (y compris les avantages anticipés du projet et le calendrier prévu pour sa mise en service complète), et sont fournies afin d’aider le lecteur à comprendre la situation financière, les résultats d’exploitation et les flux de trésorerie de la Société, ainsi que les attentes et les plans actuels de la direction (et pourraient ne pas convenir à d’autres fins). Ces déclarations reposent sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses et sont formulées par la Société à la lumière de l'expérience de sa direction et de sa perception des tendances historiques, de la situation actuelle et des développements futurs attendus, ainsi que d'autres facteurs jugés pertinents et raisonnables dans les circonstances. Cependant, rien ne garantit que ces estimations et hypothèses s'avèreront exactes. Par nature, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes, car elles se rapportent à des événements et dépendent de circonstances qui peuvent ou non se produire à l'avenir. Ces risques et incertitudes peuvent porter, entre autres, sur la dépendance de la Société à l’égard de clients importants, la disponibilité et le coût des matières premières, les perturbations opérationnelles, les changements climatiques, la dépendance à l’égard du personnel clé, les technologies de l’information, les incidents de cybersécurité et de protection des données, la conjoncture économique mondiale, l’incertitude géopolitique, la stratégie d’acquisition de la Société, l’expansion future de l’usine de la Société, la capacité de la Société à lever des capitaux, la conformité environnementale et les litiges, ainsi que les facteurs et hypothèses mentionnés dans le présent document et dans les documents d’information continue de la Société. Ces risques et incertitudes, ainsi que d’autres liés aux activités de la Société, sont décrits plus en détail à la rubrique intitulée « Risques et incertitudes » du présent rapport de gestion. Bon nombre de ces risques échappent à la capacité de la Société de les maîtriser ou de les prévoir. En raison de ces risques, incertitudes et hypothèses, le lecteur est prié de ne pas accorder une confiance indue à ces déclarations prospectives. De plus, les déclarations prospectives ne valent qu’à la date où elles sont formulées. Le présent rapport de gestion reflète l’information dont disposait la Société au 25 février 2026, date du présent rapport de gestion. La direction de la Société décline toute responsabilité de mettre à jour ou de réviser les déclarations de nature prospective afin de refléter de nouvelles informations, des événements futurs ou d’autres changements survenant après la date des présentes, à moins d’y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables.

Les états financiers consolidés audités de la Société sont présentés en dollars canadiens et sont établis conformément aux Normes internationales d’information financière telles qu’elles sont publiées par l’*International Accounting Standards Board* (« normes comptables IFRS »). À moins d’indication contraire, tous les montants mentionnés dans le présent rapport sont en dollars canadiens.

Certains chiffres présentés dans le présent rapport de gestion ont été arrondis aux fins de présentation. Les pourcentages indiqués dans le présent rapport de gestion n’ont pas tous été calculés à partir de ces chiffres arrondis, mais plutôt à partir des montants avant arrondissement. Pour cette raison, les pourcentages figurant dans le présent rapport de gestion peuvent différer légèrement de ceux obtenus en effectuant les mêmes calculs à partir des chiffres figurant dans les états financiers

consolidés audités de la Société ou dans le texte connexe. De même, certains autres montants présentés dans le présent rapport de gestion peuvent ne pas totaliser exactement en raison de l’arrondissement.

Le présent rapport de gestion contient également des mesures financières non conformes aux PCGR, des ratios non conformes aux PCGR ainsi que d’autres mesures financières qui n’ont pas de sens normalisé prescrit par les normes comptables IFRS. Il est donc peu probable que l’on puisse les comparer avec des mesures et des ratios du même type présentés par d’autres émetteurs. Veuillez consulter la rubrique intitulée « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » du présent rapport de gestion pour obtenir des explications sur les mesures financières non conformes aux PCGR, les ratios non conformes aux PCGR et d’autres mesures financières utilisées et présentées par la Société, ainsi que les rapprochements entre les mesures financières non conformes aux PCGR et les mesures les plus directement comparables des PCGR.

Il est possible d’obtenir des renseignements supplémentaires, notamment la notice annuelle, les rapports trimestriels et annuels de la Société, ainsi que des documents additionnels en visitant le site Web de SEDAR+ au www.sedarplus.ca. Les communiqués de presse et d’autres renseignements sont également disponibles à la section Investisseurs du site Web de la Société au www.stella-jones.com. Les documents et autres renseignements figurant sur le site Web de la Société ou sur tout autre site mentionné dans le site Web de la Société ne font pas partie du présent rapport de gestion et ne sont pas intégrés par renvoi aux présentes.

Nos activités

Stella-Jones est un chef de file nord-américain dans la fabrication de produits axés sur le soutien aux infrastructures essentielles aux réseaux de distribution et de transport d'électricité, ainsi que l'exploitation et l'entretien des systèmes de transport ferroviaire. La Société fournit aux grandes sociétés de services publics d'électricité du continent des poteaux et des traverses pour poteaux en bois traité, des pylônes en treillis d’acier et des poteaux de transport en acier, ainsi que des traverses de chemin de fer et des poutres en bois traité aux exploitants nord-américains de chemins de fer de catégorie 1, de courtes lignes et de voies ferrées commerciales. La Société soutient aussi les infrastructures avec des produits industriels, notamment du bois d’œuvre pour les ponts ferroviaires, les passages à niveau et la construction, des pilotis pour constructions maritimes, des pieux pour fondations et des produits à base de goudron de houille. La Société se consacre également à la fabrication de bois d’œuvre traité de première qualité et d’accessoires à usage résidentiel qu’elle distribue auprès de détaillants canadiens et américains en vue d’applications extérieures. Une part importante de ce secteur d'activité consiste à desservir une clientèle canadienne par l’entremise de son réseau national de fabrication et de distribution.

La croissance interne et les acquisitions stratégiques réalisées par la Société lui ont permis d’étendre son réseau nord-américain en élargissant son offre de produits et sa capacité de production, de renforcer la solidité et la fiabilité de son approvisionnement en matières premières et d’améliorer la qualité des services offerts aux clients. Cette stratégie a contribué au développement de relations étroites et durables avec la clientèle partout en Amérique du Nord et a élargi l’accès à des fournisseurs clés. Elle a également permis à la Société de renforcer davantage la vaste expertise de son équipe de gestionnaires chevronnés dans l’ensemble des divisions d’un bout à l’autre de l’Amérique du Nord.

La capacité démontrée de Stella-Jones à livrer des résultats robustes sert d’assise à la génération de flux de trésorerie solides qui permettent à la Société d’investir continuellement dans ses activités, à l’interne tout comme par le biais d’acquisitions, et de remettre du capital aux actionnaires.

En date du 31 décembre 2025, la Société exploitait 44 usines de traitement du bois, une usine de fabrication de structures en acier destinées au transport d’électricité et une distillerie de goudron de houille et ses effectifs s’élevaient à plus de 3 200 employés. Les installations de la Société sont réparties à travers le Canada et les États-Unis et sont complétées par un vaste réseau d’approvisionnement et de distribution.

Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX : SJ).

Notre vision et mission

La vision stratégique de Stella-Jones consiste à bâtir une entreprise agile et tournée vers l’avenir, qui se consacre à desservir les secteurs des services publics et du transport ferroviaire. Sa mission est de soutenir des infrastructures qui relient les collectivités à l’échelle locale et à travers l’Amérique du Nord. La Société est déterminée à rester à l’avant-garde et à desservir ces secteurs d’activités avec excellence, en veillant à ce que ses solutions novatrices répondent aux besoins d’aujourd’hui et anticipent les défis de demain.

Notre stratégie

La stratégie de Stella-Jones vise à être le partenaire de choix des clients du secteur des infrastructures partout en Amérique du Nord en renforçant son offre de produits et services au moyen d’initiatives internes, d’innovations et d’acquisitions et d’investissements stratégiques qui cadrent avec ses objectifs de création de valeur à long terme. Elle recherche activement des occasions permettant de tirer parti de son vaste réseau de fabrication et de distribution et de sa clientèle bien établie afin d’accroître sa capacité à générer des flux de trésorerie soutenus.

La Société intègre le développement durable et la sécurité dans ses décisions quotidiennes et ses stratégies à long terme, et veille à ce que les décisions d’affaires et d’ordre opérationnel soient constamment alignées sur ces valeurs fondamentales. Stella-Jones priorise les actions concrètes dans tous les aspects de ses activités et s’engage à adopter des pratiques qui protègent les personnes, les collectivités et l’environnement, tout en assurant la pérennité de ses activités.

Gestion du capital

La stratégie d’affectation des capitaux de la Société met à profit la robustesse de ses flux de trésorerie générés de manière constante tout en améliorant sa stabilité à long terme ainsi que la création de valeur pour les actionnaires. Afin de maintenir la solidité et la flexibilité financières de la Société, les capitaux sont affectés de manière disciplinée en conservant un équilibre entre les investissements pour soutenir la croissance et la remise de capital aux actionnaires.

La stratégie de la Société consiste à :

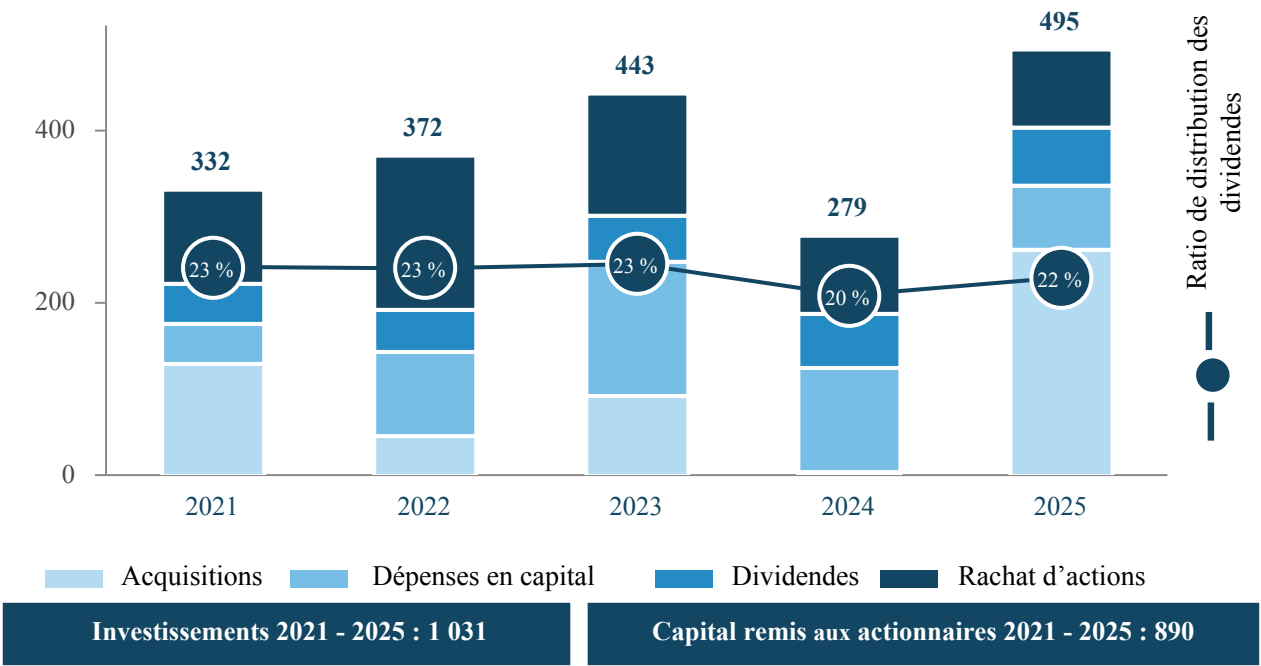
- Investir environ 2,5 % des ventes annuellement, ce qui représente de 85 à 95 millions \$ par an, dans les dépenses en immobilisations afin de maintenir la qualité et la fiabilité de ses actifs, d’assurer la sécurité de ses employés, d’améliorer la productivité et de poursuivre des initiatives environnementales et de développement durable;
- Investir dans des dépenses en immobilisations stratégiques pour accroître la capacité de production, lorsque cela s’avère nécessaire, pour soutenir les plans de croissance de la Société;
- Réaliser des acquisitions rentables liées aux infrastructures qui renforceront le positionnement stratégique de la Société et contribueront à la croissance des résultats dans le futur;
- Maintenir le versement durable de dividendes, avec comme objectif un niveau correspondant à une fourchette de 20 % à 30 % du résultat déclaré par action (« RPA ») de base du précédent exercice; et
- Remettre aux actionnaires l’excédent de capital par le biais de rachats d’actions.

Dans le cadre de sa stratégie d’affectation des capitaux, Stella-Jones cherche à maintenir la dette nette sur le BAIIA¹ entre 2,0 x et 2,5 x, bien que la Société puisse dévier de cette cible pour réaliser des acquisitions, saisir d’autres occasions stratégiques, et/ou financer ses besoins saisonniers en fonds de roulement.

¹ Ce terme indiqué n’a pas de sens normalisé prescrit par les PCGR. Il est donc peu probable que l’on puisse le comparer à des mesures semblables présentées par d’autres émetteurs. Veuillez consulter la rubrique intitulée « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » du présent rapport de gestion.

L’affectation des capitaux de la Société depuis 2021 se résume comme suit :

(en millions \$, à l’exception des %)



Faits saillants

Objectifs financiers

En novembre 2025, lors de sa journée tenue à l’intention des investisseurs, la Société a présenté une stratégie de croissance axée sur le renforcement de sa position en tant que fournisseur de choix pour les clients du secteur des infrastructures. La Société a également établi de nouveaux objectifs financiers pour les exercices 2026 à 2028 en matière de ventes, de marge du BAIIA¹ et de croissance du RPA de base fondés sur sa base d’actifs actuelle. Pour plus d’informations sur la stratégie de croissance et les objectifs financiers de la Société pour 2026-2028, veuillez consulter le communiqué de presse de la Société daté du 20 novembre 2025.

Comme en témoignent ses résultats de 2025, la Société a atteint, voire dépassé, ses objectifs financiers précédemment annoncés concernant les ventes, la marge du BAIIA¹ et le retour de capital aux actionnaires. Veuillez consulter le rapport de gestion du deuxième trimestre de 2025, daté du 6 août 2025, qui présente une mise à jour des objectifs financiers de la Société pour 2025.

Acquisition d’entreprises

Le 5 novembre 2025, la Société a conclu l’acquisition des actifs de Brooks Manufacturing Co. (« Brooks ») pour une contrepartie initiale de 140 millions \$ US, à laquelle s’ajoutent les ajustements habituels du fonds de roulement. Brooks fabrique des traverses en bois traité pour réseaux de distribution et des composants de structures de transport d’électricité à son usine de Bellingham, dans l’état de Washington.

Le 7 mai 2025, la Société a finalisé l’acquisition de Locweld Inc. (« Locweld »), une entreprise qui œuvre à la conception et la fabrication de pylônes en treillis d’acier et de poteaux de transport en acier. La contrepartie totale de l’acquisition a consisté en un prix d’achat de 58 millions \$, sur une base sans endettement, auquel s’ajoute un ajustement du fonds de roulement et une contrepartie conditionnelle à l’atteinte de certains objectifs.

Les résultats de Brooks et Locweld sont comptabilisés dans la catégorie des produits destinés aux sociétés de services publics. Cette catégorie est composée de poteaux et de traverses pour poteaux en bois destinés aux sociétés de services publics, ainsi que de structures d’acier, à savoir les pylônes en treillis d’acier et les poteaux de transport en acier.

Aperçu de l’exercice 2025

Les ventes pour l’exercice 2025 se sont élevées à 3 492 millions \$, comparativement à 3 469 millions \$ lors du précédent exercice. Si on exclut l’apport des acquisitions et l’effet positif de la conversion des devises, les ventes ont reculé de 96 millions \$, soit 3 %. Malgré l’accélération du rythme des achats de poteaux en bois par les sociétés de services publics dans la dernière partie de l’exercice, les ventes internes¹ ont diminué en 2025, en raison d’une baisse des ventes de traverses de chemin de fer, ainsi qu’à une diminution des volumes de billots et de bois d’œuvre. Le recul des ventes de traverses de chemin de fer s’explique par la transition d’un exploitant de chemins de fer de catégorie 1 vers le traitement interne de traverses de chemin de fer, et une augmentation des pressions concurrentielles. En ce qui concerne le bois d’œuvre à usage résidentiel, malgré un fléchissement de la demande, les ventes sont demeurées relativement inchangées par rapport à 2024 en raison d’une amélioration des prix de vente.

Malgré une baisse des volumes de ventes, le résultat d’exploitation a augmenté pour s’établir à 516 millions \$ en 2025, comparativement à 503 millions \$ en 2024, en raison principalement des acquisitions réalisées en 2025, ainsi que de la comptabilisation d’un gain découlant d’un règlement d’assurance pour un incendie survenu en 2023 dans l’une des installations de la Société. De même, le BAIIA¹ a augmenté pour atteindre 661 millions \$ en 2025, ce qui représente une marge¹ de 18,9 %, comparativement à 633 millions \$, ou une marge de 18,2 %, lors du précédent exercice. Le gain découlant du règlement d’assurance comptabilisé en 2025 a augmenté le BAIIA¹ de 28 millions \$ et la marge du BAIIA¹ de 0,8 %.

Au cours de l’exercice clos le 31 décembre 2025, Stella-Jones a utilisé les liquidités générées par ses activités d’exploitation de 557 millions \$ pour élargir son offre de produits d’infrastructure grâce aux acquisitions de Locweld et

Brooks, investir dans ses activités et remettre 158 millions \$ aux actionnaires, respectant ainsi son objectif de remise de capital d’un montant de 500 millions \$ au cours de la période s’échelonnant de 2023 à 2025, les remises de capital ayant totalisé 506 millions \$. Le dividende versé en 2025 s’est élevé à 1,24 \$ par action, ce qui représente une hausse de 11 % sur une base par action par rapport à 2024.

Au 31 décembre 2025, la situation financière de la Société demeurait solide. La Société avait des liquidités disponibles² de 634 millions \$ et la dette nette sur le BAIIA¹ s’établissait à l’intérieur de la fourchette cible à 2,4 x.

¹ Les termes indiqués n’ont pas de sens normalisé prescrit par les PCGR. Il est donc peu probable que l’on puisse les comparer à des mesures semblables présentées par d’autres émetteurs. Veuillez consulter la rubrique intitulée « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » du présent rapport de gestion.

² Somme de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des facilités de crédit non utilisées, nettes des lettres de crédit en cours et de certaines garanties.

Faits saillants financiers

Indicateurs clés choisis (en millions \$, sauf les ratios et les données par action)	2025	2024	2023
Résultats d’exploitation			
Ventes	3 492	3 469	3 319
Bénéfice brut ¹	705	724	688
Marge du bénéfice brut ¹	20,2 %	20,9 %	20,7 %
Résultat d’exploitation	516	503	499
Marge d’exploitation ¹	14,8 %	14,5 %	15,0 %
BAIIA ¹	661	633	608
Marge du BAIIA ¹	18,9 %	18,2 %	18,3 %
Résultat net	337	319	326
RPA – de base et dilué ²	6,09	5,66	5,62
Flux de trésorerie liés aux			
Activités d’exploitation	557	408	107
Activités de financement	(226)	(221)	151
Activités d’investissement	(337)	(137)	(258)
Situation financière			
Stocks	1 653	1 759	1 580
Actif total	4 117	4 103	3 708
Dette à long terme ³	1 339	1 380	1 316
Obligations locatives ³	303	323	294
Total du passif non courant	1 805	1 876	1 672
Capitaux propres	2 039	1 941	1 652
Autres données			
Rendement sur les capitaux propres moyens ¹	16,9 %	17,8 %	20,3 %
Rendement du capital moyen utilisé ¹	13,4 %	13,7 %	15,8 %
Dividendes déclarés par action	1,24	1,12	0,92
Ratio du fonds de roulement ¹	7,40	7,48	5,07
Dette nette sur la capitalisation totale ¹	0,44 : 1	0,46 : 1	0,49 : 1
Dette nette sur le BAIIA ¹	2,4 x	2,6 x	2,6 x

¹ Ces termes désignés n’ont pas de sens normalisé prescrit par les PCGR. Il est donc peu probable que l’on puisse les comparer à des mesures semblables présentées par d’autres émetteurs. Veuillez consulter la rubrique intitulée « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » du présent rapport de gestion.

² Le RPA de base est défini comme le résultat net de l’exercice divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l’exercice et il est utilisé comme indicateur des objectifs financiers ; le RPA dilué est défini comme le résultat net de l’exercice divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l’exercice, ajusté pour tenir compte des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

³ Incluant la partie courante.

Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

Cette rubrique présente des informations requises par le Règlement 52-112 – Information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d’autres mesures financières à l’égard de « mesures financières déterminées » (telles qu’elles sont définies dans le Règlement).

Les mesures financières non conformes aux PCGR, les ratios non conformes aux PCGR et autres mesures financières décrits ci-après n’ont pas de sens normalisé prescrit par les PCGR. Il est donc peu probable que l’on puisse les comparer à des mesures du même type présentées par d’autres émetteurs. La méthode utilisée par la Société pour calculer ces mesures peut différer de celles utilisées par d’autres et, par conséquent, la définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle de mesures semblables présentées par d’autres émetteurs. De plus, les mesures financières non conformes aux PCGR, les ratios non conformes aux PCGR et autres mesures financières ne doivent pas être considérés comme substitut aux informations financières établies conformément aux PCGR.

Les mesures financières non conformes aux PCGR comprennent :

- **Ventes internes** : Les ventes d’une période donnée, excluant l’incidence des acquisitions et des fluctuations des taux de change
- **Croissance interne des ventes** : les ventes d’une période donnée par rapport aux ventes de la période comparative, excluant l’impact des acquisitions et des fluctuations des taux de change
- **Bénéfice brut** : les ventes moins le coût des ventes
- **BAIIA** : le résultat d’exploitation avant amortissement des immobilisations corporelles, des actifs au titre du droit d’utilisation et des immobilisations incorporelles (aussi appelé le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement)
- **Capital utilisé** : l’actif total, excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie, moins le passif courant ne portant pas intérêt
- **Capital moyen utilisé** : la moyenne sur 12 mois du solde du capital utilisé au début de la période de 12 mois et des soldes du capital utilisé à la fin de chaque trimestre pendant le reste de la période de 12 mois
- **Dette nette** : la somme de la dette à long terme et des obligations locatives (y compris, dans chaque cas, la partie courante) moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie

Les ratios non conformes aux PCGR comprennent :

- **Pourcentage de croissance interne des ventes** : la croissance interne des ventes divisée par les ventes de la période correspondante
- **Marge du bénéfice brut** : le bénéfice brut divisé par les ventes de la période correspondante
- **Marge du BAIIA** : le BAIIA divisé par les ventes de la période correspondante
- **Rendement du capital moyen utilisé (« RCU »)** : le résultat d’exploitation des 12 derniers mois (« DDM ») divisé par le capital moyen utilisé
- **Dette nette sur la capitalisation totale** : la dette nette divisée par la somme de la dette nette et des capitaux propres
- **Dette nette sur le BAIIA** : la dette nette divisée par le BAIIA des DDM

Les autres mesures financières comprennent :

- **Marge d’exploitation** : le résultat d’exploitation divisé par les ventes de la période correspondante
- **Rendement sur les capitaux propres moyens** : le résultat net des DDM divisé par les capitaux propres moyens (moyenne du début et de la fin de la période de 12 mois)
- **Ratio du fonds de roulement** : l’actif courant divisé par le passif courant

La direction considère que ces mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées constituent de l’information utile pour les investisseurs avertis relativement à la situation financière, aux résultats d’exploitation et aux flux de trésorerie de la Société, puisqu’elles fournissent des mesures additionnelles de sa performance. La direction utilise des mesures financières non conformes aux PCGR, des ratios financiers non conformes aux PGCR et d’autres mesures financières pour faciliter la comparaison de sa performance opérationnelle et financière d’une période à l’autre, établir les budgets annuels, évaluer la capacité de la Société à assumer le service de la dette, à

effectuer les dépenses en immobilisations nécessaires et à combler ses besoins en fonds de roulement dans le futur, ainsi que pour évaluer le rendement de la haute direction.

Plus précisément :

- **Ventes internes, croissance des ventes et pourcentage de croissance interne des ventes** : La Société utilise ces mesures pour analyser le niveau d'activité en excluant l'incidence des acquisitions et des fluctuations des taux de change, afin de faciliter les comparaisons d'une période à l'autre. La direction estime que ces mesures sont utilisées par les investisseurs et les analystes pour évaluer la performance de la Société.
- **Bénéfice brut et marge du bénéfice brut** : La Société utilise ces mesures financières pour évaluer son rendement opérationnel continu.
- **BAIIA et marge du BAIIA** : La Société considère que ces mesures constituent de l’information utile pour les investisseurs, puisqu’il s’agit de mesures communes dans l’industrie, utilisées par les investisseurs et les analystes pour mesurer la capacité d’une société à assumer le service de la dette et à respecter ses autres obligations de paiement, ou comme une mesure d’évaluation commune. Ces mesures constituent également des indicateurs clés du rendement opérationnel et financier de la Société et sont utilisées pour évaluer la performance de la haute direction.
- **Capital moyen utilisé** : La Société utilise le capital moyen utilisé pour évaluer et suivre les montants de ses investissements dans ses activités.
- **RCU** : La Société utilise le RCU comme un indicateur de rendement pour mesurer l’efficacité de son capital investi et pour évaluer la performance de la haute direction.
- **Dette nette, dette nette sur le BAIIA et dette nette sur la capitalisation totale** : La Société estime que ces mesures sont des indicateurs de l’effet de levier financier de la Société.

Les tableaux qui suivent présentent les rapprochements entre les mesures financières non conformes aux PCGR et les mesures les plus comparables des PCGR.

Rapprochement du résultat d’exploitation avec le BAIIA (en millions \$)	Périodes de trois mois closes les 31 décembre		Exercices clos les 31 décembre		
	2025	2024	2025	2024	2023
Résultat d’exploitation	83	81	516	503	499
Dotation aux amortissements	39	34	145	130	109
BAIIA	122	115	661	633	608

Rapprochement du capital moyen utilisé (en millions \$)	Exercices clos les 31 décembre		
	2025	2024	2023
Actif total moyen	4 122	3 940	3 407
Moins :			
Trésorerie et équivalents de trésorerie moyens	62	10	—
Passif courant moyen	293	328	376
Plus :			
Partie courante moyenne des obligations locatives	63	58	46
Partie courante moyenne de la dette à long terme	17	21	82
Capital moyen utilisé	3 847	3 681	3 159
Résultat d’exploitation (DDM)	516	503	499
RCU	13,4 %	13,7 %	15,8 %

Rapprochement de la dette à long terme avec la dette nette (en millions \$)	Exercices clos les 31 décembre		
	2025	2024	2023
Dette à long terme incluant la partie courante	1 339	1 380	1 316
Plus :			
Obligations locatives incluant la partie courante	303	323	294
Moins :			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	44	50	—
Dette nette	1 598	1 653	1 610
BAIIA (DDM)	661	633	608
Dette nette sur le BAIIA	2,4 x	2,6 x	2,6 x

Le rapprochement de la croissance des ventes et de celle des ventes internes est présenté à la rubrique intitulée « Résultats d’exploitation ».

Taux de change

Le tableau qui suit présente les taux de change moyens et de clôture applicables aux trimestres de Stella-Jones pour les exercices 2025 et 2024. Les taux moyens sont utilisés pour convertir les ventes et les dépenses des périodes visées, tandis que les taux de clôture sont utilisés pour convertir les actifs et les passifs des établissements étrangers ainsi que les actifs et passifs monétaires des opérations canadiennes libellés en dollars américains.

Taux \$ US/\$ CA	2025		2024	
	Moyen	Clôture	Moyen	Clôture
Premier trimestre	1,44	1,44	1,35	1,36
Deuxième trimestre	1,38	1,36	1,37	1,37
Troisième trimestre	1,38	1,39	1,36	1,35
Quatrième trimestre	1,40	1,37	1,40	1,44
Exercice	1,40	1,37	1,37	1,44

- Taux moyen : L’appréciation de la valeur du dollar américain, par rapport au dollar canadien, au cours de l’exercice 2025, comparativement à l’exercice 2024, a eu un impact positif sur les ventes et une incidence négative sur le coût des ventes.
- Taux de clôture : La dépréciation de la valeur du dollar américain par rapport au dollar canadien au 31 décembre 2025, comparativement au 31 décembre 2024, a entraîné une baisse de la valeur des actifs et des passifs libellés en dollars américains, après conversion en dollars canadiens.

Résultats d’exploitation

Ventes

Pour l’exercice clos le 31 décembre 2025, les ventes ont atteint 3 492 millions \$, par rapport aux ventes de 3 469 millions \$ réalisées en 2024. Si on exclut l’apport des acquisitions de 66 millions \$ ainsi que l’effet de conversion des devises de 53 millions \$, les ventes de bois traité sous pression ont reculé de 64 millions \$, soit 2 %. Ce recul résulte d’une baisse des volumes de traverses de chemin de fer et de bois d’œuvre à usage résidentiel. Le recul a été en partie contrebalancé par un accroissement de la demande pour les poteaux en bois destinés aux sociétés de services publics et des prix de vente plus avantageux pour le bois d’œuvre à usage résidentiel. Le recul des ventes de billots et de bois d’œuvre par rapport à l’an dernier est en grande partie attribuable à une diminution de l’activité de négociation de billots et de bois d’œuvre.

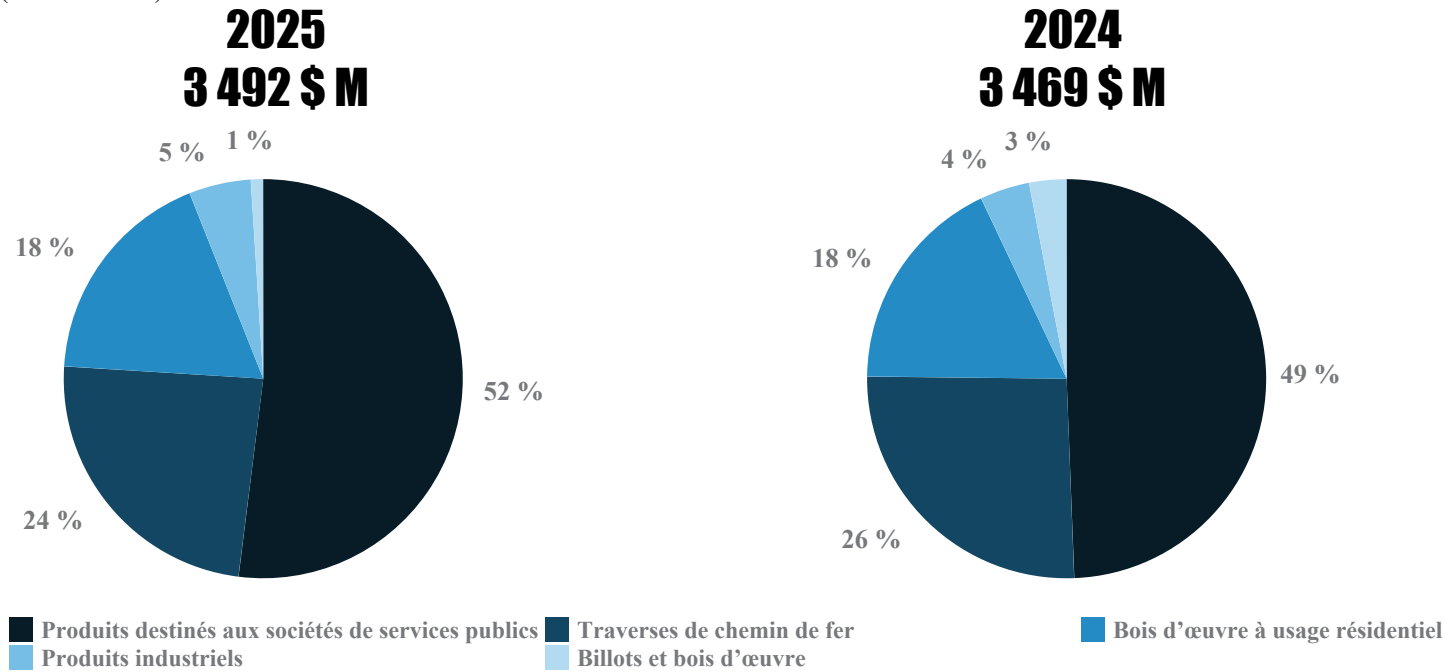
Ventes (en millions \$, sauf les pourcentages)	Produits destinés aux sociétés de services publics ¹	Traverses de chemin de fer	Bois d’œuvre à usage résidentiel	Produits industriels	Total du bois traité sous pression	Billots et bois d’œuvre	Ventes consolidées
2024	1 705	890	614	154	3 363	106	3 469
Acquisitions	66	—	—	—	66	—	66
Taux de change	31	17	3	2	53	—	53
Croissance interne des ventes ²	20	(86)	(2)	4	(64)	(32)	(96)
2025	1 822	821	615	160	3 418	74	3 492
Croissance interne des ventes % ²	1 %	(10 %)	— %	3 %	(2 %)	(30 %)	(3 %)

¹ Les produits destinés aux sociétés de services publics sont composés de poteaux et traverses pour poteaux en bois destinés aux sociétés de services publics, ainsi que de structures d’acier, à savoir les pylônes en treillis d’acier et les poteaux de transport en acier.

² Les termes indiqués n’ont pas de sens normalisé prescrit par les PCGR. Il est donc peu probable que l’on puisse les comparer à des mesures semblables présentées par d’autres émetteurs. Veuillez consulter la rubrique intitulée « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » du présent rapport de gestion.

Répartition des ventes par catégorie de produits

(% des ventes)



Produits destinés aux sociétés de services publics

Les ventes de produits destinés aux sociétés de services publics ont augmenté pour atteindre 1 822 millions \$ en 2025, comparativement aux ventes de 1 705 millions \$ réalisées en 2024. Si on exclut l’apport des acquisitions de Locweld et Brooks en 2025 ainsi que l’effet de conversion des devises, les ventes de produits destinés aux sociétés de services publics ont augmenté de 20 millions \$, soit 1 %. L’augmentation est attribuable à une croissance des volumes, alimentée principalement par de nouveaux engagements contractuels obtenus en 2023 et 2024, et par un accroissement du rythme des achats de poteaux en bois par certains clients dans la dernière partie de 2025. Malgré un repli des prix du marché au comptant par rapport à l’exercice précédent, les prix de vente sont demeurés relativement stables. Les ventes de produits destinés aux sociétés de services publics ont représenté 52 % des ventes totales de la Société en 2025.

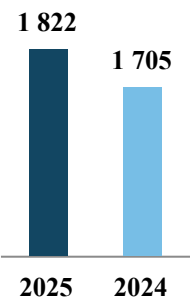
Traverses de chemin de fer

Les ventes de traverses de chemin de fer se sont élevées à 821 millions \$ en 2025, comparativement à des ventes de 890 millions \$ en 2024. Si on exclut l’effet de conversion des devises, les ventes de traverses de chemin de fer ont reculé de 86 millions \$, soit 10 %. Le recul est attribuable à une baisse des volumes de vente, découlant principalement de la décision d’un client, exploitant de chemin de fer de catégorie 1, d’effectuer à l’interne le traitement des traverses, à des retards dans la réalisation de projets pour des clients autres que les exploitants de chemins de fer de catégorie 1, de même qu’à une intensification des pressions concurrentielles. Les ventes de traverses de chemin de fer ont représenté 24 % des ventes totales de la Société en 2025.

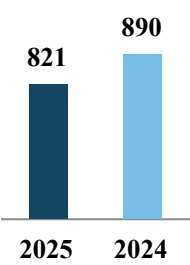
Bois d’œuvre à usage résidentiel

Les ventes de la catégorie de bois d’œuvre à usage résidentiel sont demeurées relativement stables et se sont établies à 615 millions \$ en 2025, contre 614 millions \$ en 2024. Si on exclut l’effet de conversion des devises, les ventes de bois d’œuvre à usage résidentiel ont fléchi de deux millions \$, l’affaiblissement de la demande des consommateurs par rapport à 2024 ayant été en grande partie compensée par une hausse des prix de vente. Malgré un affaiblissement du marché du bois d’œuvre, les prix de vente en 2025 sont demeurés supérieurs à ceux de 2024, soutenus par le coût moyen plus élevé des stocks acquis plus tôt dans l’année. Les ventes de bois d’œuvre à usage résidentiel ont représenté 18 % des ventes totales de la Société en 2025.

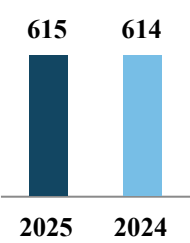
Ventes de produits destinés aux sociétés de services publics
(en millions \$)



Ventes de traverses de chemin de fer
(en millions \$)



Ventes de bois d’œuvre à usage résidentiel
(en millions \$)



Produits industriels

Les ventes de produits industriels se sont chiffrées à 160 millions \$ en 2025, comparativement à des ventes de 154 millions \$ en 2024. Si on exclut l’effet de conversion des devises, les ventes de produits industriels ont augmenté de quatre millions \$, soit 3 %, en raison principalement d’une hausse de la demande générée par des projets. Les ventes de produits industriels ont représenté 5 % des ventes totales de la Société en 2025.

Billots et bois d’œuvre

Les ventes dans la catégorie des billots et de bois d’œuvre se sont élevées à 74 millions \$ en 2025, en baisse par rapport à celles de 106 millions \$ effectuées en 2024. Dans le cadre de ses activités d’approvisionnement en billots pour ses poteaux en bois destinés aux sociétés de services publics et de bois d’œuvre pour son programme de bois d’œuvre à usage résidentiel, des billots inadéquats pour être utilisés comme poteaux en bois destinés aux sociétés de services publics ainsi que du bois d’œuvre excédentaire sont obtenus et revendus. Le recul des ventes s’explique par une baisse des activités de négociation de billots et de bois d’œuvre en 2025. Les ventes de billots et de bois d’œuvre ont représenté 1 % des ventes totales de la Société en 2025.

Répartition géographique des ventes

Les ventes réalisées aux États-Unis se sont élevées à 2 660 millions \$, soit 76 % des ventes en 2025, ce qui représente une augmentation de 145 millions \$, ou 6 %, par rapport aux ventes de 2 515 millions \$, ou 72 % des ventes réalisées lors de l’exercice 2024. La hausse est attribuable à une augmentation des volumes de poteaux en bois destinés aux sociétés de services publics, aux ventes additionnelles découlant des acquisitions de Locweld et Brooks, ainsi qu’à l’appréciation de la valeur du dollar américain par rapport au dollar canadien comparativement à 2024, en partie contrebalancées par une baisse des volumes de traverses de chemin de fer et une diminution de l’activité de négociation de billots.

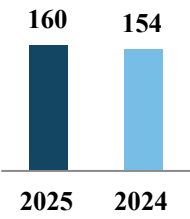
Les ventes effectuées au Canada se sont chiffrées à 832 millions \$, soit 24 % des ventes en 2025, en baisse de 122 millions \$, ou 13 %, par rapport aux ventes de 954 millions \$, ou 28 % des ventes effectuées lors de la même période en 2024. Le recul est attribuable à une baisse des volumes de poteaux en bois destinés aux sociétés de services publics et de traverses de chemin de fer, de même qu’à une diminution de l’activité de négociation de bois d’œuvre.

Coût des ventes

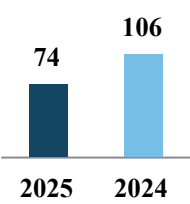
Le coût des ventes, incluant l’amortissement des immobilisations corporelles, des actifs au titre du droit d’utilisation et des immobilisations incorporelles, s’est établi à 2 787 millions \$, soit 79,8 % des ventes, comparativement à un coût des ventes de 2 745 millions \$, ou 79,1 % des ventes, en 2024. L’augmentation est principalement attribuable aux coûts des ventes supplémentaires découlant des acquisitions réalisées en 2025, à l’appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien, ainsi qu’à une hausse des coûts de fabrication et de la dotation aux amortissements, en grande partie contrebalancés par une baisse des volumes, notamment pour les traverses de chemin de fer et le bois d’œuvre à usage résidentiel.

La dotation aux amortissements totale s’est élevée à 145 millions \$ en 2025, dont 129 millions \$ ont été comptabilisés dans le coût des ventes, comparativement à une dotation aux amortissements totale de 130 millions \$ lors du précédent exercice, dont 115 millions \$ avaient été comptabilisés dans le coût des ventes. L’augmentation s’explique en grande partie par l’amortissement de projets d’immobilisations et d’actifs au titre du droit d’utilisation ajoutés en 2024 et 2025.

Ventes de produits industriels
(en millions \$)



Ventes de billots et bois d’œuvre
(en millions \$)



Bénéfice brut

Le bénéfice brut s’est chiffré à 705 millions \$ en 2025, contre 724 millions \$ en 2024, ce qui représente des marges respectives de 20,2 % et 20,9 %. La diminution du bénéfice brut est en grande partie attribuable à une hausse des coûts de fabrication et de la dotation aux amortissements, en partie compensées par le bénéfice brut supplémentaire attribuable aux acquisitions réalisées en 2025, et par l’impact positif de la conversion des devises.

Frais de vente et d’administration

Les frais de vente et d’administration se sont élevés à 213 millions \$ pour l’exercice 2025, comparativement à 206 millions \$ lors du précédent exercice, incluant une dotation aux amortissements de 16 millions \$ en 2025 et de 15 millions \$ en 2024. L’augmentation des frais de vente et d’administration est principalement attribuable à une hausse de la charge de rémunération et des coûts liés à des projets. Exprimés en pourcentage des ventes, les frais de vente et d’administration, excluant la dotation aux amortissements, ont représenté 5,6 % des ventes en 2025, contre 5,5 % en 2024.

Autres pertes, montant net

Le 12 juillet 2025, une partie des installations de fabrication de la Société situées à Brierfield, en Alabama, a été endommagée par un incendie. La valeur totale de la perte devrait être couverte par l’assurance de dommages aux biens, sous réserve des franchises habituelles. Au cours de l’exercice 2025, la valeur comptable nette de l’équipement de production et de la structure du bâtiment endommagés a été ramenée à néant. La Société a comptabilisé une dépréciation de ses immobilisations corporelles de quatre millions \$ sans effet de trésorerie, une perte de stocks de deux millions \$ et des dépenses supplémentaires et des coûts de nettoyage d’un montant de 12 millions \$, ainsi qu’un recouvrement d’assurance d’un montant correspondant comptabilisé dans les états consolidés du résultat net au titre des autres pertes, montant net. L’actif recouvrable aux termes de la police d’assurance, déduction faite des avances reçues de la compagnie d’assurance pour cette réclamation, a été comptabilisé dans les créances. Tout gain résultant des indemnités d’assurance pour les dommages matériels dépassant la valeur nette comptable des biens concernés sera comptabilisé en résultat lors du règlement de la demande d’indemnisation comme gain sur règlement d’assurance.

La Société a également comptabilisé d’autres pertes d’un montant net de trois millions \$ en 2025, qui consistaient pour l’essentiel en provisions pour restauration de sites. En 2024, d’autres pertes d’un montant net totalisant 15 millions \$ consistaient en provisions pour restauration de site de 10 millions \$, en partie attribuables à deux installations dont l’une avait été endommagée par un incendie en 2023, ainsi que de pertes de cinq millions \$ liées à la mise hors service d’équipements inutilisés.

Règlement d’assurance

En 2025, la Société a réglé avec son assureur une réclamation en lien avec un incendie survenu en 2023 à ses installations de fabrication de Silver Springs, au Nevada, pour un produit total, déduction faite de la franchise, de 53 millions \$ (37,5 millions \$ US).

À la suite du règlement, la Société a comptabilisé, un recouvrement d’assurance pour pertes liées à l’interruption des activités de 10 millions \$ (7 millions \$ US) en réduction du « Coût des ventes » et un gain sur la réclamation de dommages sur biens de 28 millions \$ (19,5 millions \$ US) comme « Gain sur le règlement d’assurance ». Le montant restant du règlement d’assurance, soit 15 millions \$ (11 millions \$ US), a servi à rembourser la Société pour la valeur comptable d’immobilisations corporelles endommagées, ainsi que pour des frais de nettoyage et de restauration de site.

En 2024, la Société avait reçu une avance de la société d’assurance pour cette réclamation de 10 millions \$ (7,5 millions \$ US). La portion restante de 43 millions \$ (30 millions \$ US) a été reçue en 2025.

Charges financières

Les charges financières se sont élevées à 69 millions \$ pour l’exercice 2025, en baisse par rapport aux charges de 88 millions \$ engagées lors du précédent exercice. La diminution des charges financières s’explique par une baisse du coût moyen d’emprunt, en raison essentiellement du placement privé de 400 millions \$ effectué en octobre 2024 à un taux de 4,312 % et, dans une moindre mesure, à un niveau d’endettement moins élevé.

Résultat avant impôts et charge d’impôts

Le résultat avant impôts s’est élevé à 447 millions \$, soit 12,8 % des ventes, en 2025, contre 415 millions \$, ou 12,0 % des ventes, en 2024. La charge d’impôts sur le résultat a totalisé 110 millions \$ en 2025, comparativement à 96 millions \$ en 2024, ce qui représente un taux d’imposition effectif d’environ 25 % en 2025 et de 23 % lors du précédent exercice. La hausse du taux d’imposition effectif pour l’exercice 2025 est principalement attribuable à l’évolution de la provenance des bénéfices imposables générés par la Société au sein des différents territoires où elle exerce des activités.

Résultat net

Le résultat net pour l’exercice 2025, s’est élevé à 337 millions \$, soit 6,09 \$ par action, et inclut un gain sur règlement d’assurance avant impôts de 28 millions \$. Lors de l’exercice 2024, le résultat net s’était chiffré à 319 millions \$, ou 5,66 \$ par action.

Résultats trimestriels

Les ventes de la Société suivent une tendance saisonnière. Les expéditions de produits destinés aux sociétés de services publics, de traverses de chemin de fer et de produits industriels sont plus élevées au cours des deuxième et troisième trimestres afin d’approvisionner en produits les utilisateurs industriels pour leurs projets d’entretien estivaux. Les ventes de bois d’œuvre à usage résidentiel suivent une tendance saisonnière semblable. À l’automne et à l’hiver, on observe une diminution de l’activité; par conséquent, les premier et quatrième trimestres affichent généralement des niveaux de ventes relativement moins élevés. Le tableau qui suit présente certaines données financières choisies des huit derniers trimestres de la Société :

2025					
Pour les trimestres clos les (en millions \$, sauf le RPA)	31 mars	30 juin	30 sept.	31 déc.	Total
Ventes	773	1 034	958	727	3 492
Résultat d’exploitation	143	155	135	83	516
BAIIA	179	189	171	122	661
Résultat net	93	106	88	50	337
RPA – de base et dilué ¹	1,67	1,91	1,59	0,91	6,09

2024					
Pour les trimestres clos les (en millions \$, sauf le RPA)	31 mars	30 juin	30 sept.	31 déc.	Total
Ventes	775	1 049	915	730	3 469
Résultat d’exploitation	124	168	130	81	503
BAIIA	156	200	162	115	633
Résultat net	77	110	80	52	319
RPA – de base et dilué ¹	1,36	1,94	1,42	0,93	5,66

¹ Les chiffres étant arrondis, la somme des RPA trimestriels peut ne pas correspondre exactement au total présenté pour l'ensemble de l'exercice.

Résultats du quatrième trimestre

Faits saillants

Indicateurs clés de rendement (en millions \$, sauf les ratios et les données par action)	T4-2025	T4-2024	Variation (\$)	Variation (%)
Résultats d’exploitation				
Ventes	727	730	(3)	— %
Bénéfice brut	143	138	5	4 %
Marge du bénéfice brut	19,7 %	18,9 %	s.o.	80 pdb
Résultat d’exploitation	83	81	2	2 %
Marge d’exploitation	11,4 %	11,1 %	s.o.	30 pdb
BAIIA	122	115	7	6 %
Marge du BAIIA	16,8 %	15,8 %	s.o.	100 pdb
Résultat net	50	52	(2)	(4 %)
RPA – de base et dilué	0,91	0,93	(0,02)	(2 %)

Résultats d’exploitation

Les ventes se sont élevées à 727 millions \$ au quatrième trimestre de l’exercice 2025, comparativement aux ventes de 730 millions \$ réalisées lors de la même période en 2024. Si on exclut l’apport de 26 millions \$ des acquisitions réalisées en 2025, les ventes de bois traité sous pression ont reculé de 14 millions \$, soit de 2 % en raison d’une baisse des volumes de traverses de chemin de fer et d’un ralentissement de la demande de bois d’œuvre à usage résidentiel, en partie compensés par une hausse des ventes de poteaux en bois destinés aux sociétés de services publics qui ont profité d’un accroissement de la demande. Les ventes de billots et de bois d’œuvre ont reculé de 15 millions \$ en raison principalement d’une baisse des activités de négociation, par rapport au quatrième trimestre du précédent exercice.

Ventes (en millions \$, sauf les pourcentages)	Produits destinés aux sociétés de services publics	Traverses de chemin de fer	Bois d’œuvre à usage résidentiel	Produits industriels	Total du bois traité sous pression	Billots et bois d’œuvre	Ventes consolidées
T4-2024	385	193	93	31	702	28	730
Acquisitions	26	—	—	—	26	—	26
Incidence des taux de change	—	—	—	—	—	—	—
Croissance interne des ventes	36	(31)	(13)	(6)	(14)	(15)	(29)
T4-2025	447	162	80	25	714	13	727
Croissance interne des ventes %	9 %	(16 %)	(14 %)	(19 %)	(2 %)	(54 %)	(4 %)

Les ventes de produits destinés aux sociétés de services publics se sont chiffrées à 447 millions \$, comparativement à celles de 385 millions \$ réalisées lors de la même période l’an dernier. Si on exclut l’apport des acquisitions, les ventes ont augmenté de 36 millions \$, soit 9 %, en raison d’une augmentation des volumes de vente, alors que les prix de vente sont restés relativement stables. La majeure partie des gains de volumes est attribuable à l’obtention de nouveaux engagements contractuels ainsi qu’à un accroissement de l’activité d’achat de certains clients qui a commencé au troisième trimestre et s’est poursuivi tout au long du quatrième trimestre. En ce qui concerne les traverses de chemin de fer, les ventes se sont élevées à 162 millions \$, comparativement à 193 millions \$ lors de la même période un an plus tôt. Le recul est en grande partie attribuable à une baisse des expéditions par rapport à la même période du précédent exercice, en raison d’une intensification des pressions concurrentielles et de facteurs liés au calendrier. Les ventes de bois d’œuvre à usage résidentiel se sont élevées à 80 millions \$, en recul par rapport à celles de 93 millions \$ réalisées lors de la même période en 2024. Bien que les prix de vente soient demeurés relativement stables par rapport à la même période l’an dernier, le recul est attribuable à une baisse des volumes de vente. Les ventes de produits industriels ont fléchi de six millions \$ pour s’établir à 25 millions \$ au quatrième trimestre de 2025, comparativement à 31 millions \$ lors de la période correspondante du précédent exercice, en raison principalement du calendrier de projets. Les ventes de billots et de bois d’œuvre ont totalisé 13 millions \$ au quatrième trimestre de 2025, comparativement à 28 millions \$ lors de la même période l’an dernier, en raison d’une diminution de l’activité de négociation de billots et de bois d’œuvre.

Le bénéfice brut s’est établi à 143 millions \$ au quatrième trimestre de 2025, comparativement à un bénéfice brut de 138 millions \$ au quatrième trimestre de 2024. Exprimé en pourcentage des ventes, le bénéfice brut a augmenté, passant de 18,9 % au quatrième trimestre de 2024 à 19,7 % au quatrième trimestre de 2025. L’augmentation du bénéfice brut, tant en dollars absolus qu’en pourcentage des ventes, s’explique par un accroissement des ventes de la catégorie des produits destinés aux sociétés de services publics générant des marges plus élevées.

Le résultat net de la période s’est chiffré à 50 millions \$, soit 0,91 \$ par action, comparativement à 52 millions \$, ou 0,93 \$ par action, lors de la même période en 2024.

État de la situation financière

Du fait que la majorité des actifs et des passifs de la Société sont libellés en dollars américains, les fluctuations des taux de change peuvent avoir un impact important sur leur valeur. La dépréciation de la valeur du dollar américain par rapport au dollar canadien au 31 décembre 2025, comparativement au 31 décembre 2024 (veuillez consulter la rubrique intitulée « Taux de change »), a entraîné une diminution de la valeur des actifs et des passifs libellés en dollars américains, après conversion en dollars canadiens.

Actif

Au 31 décembre 2025, le total de l’actif s’élevait à 4 117 millions \$, contre 4 103 millions \$ au 31 décembre 2024. L’augmentation du total de l’actif est en grande partie attribuable aux acquisitions de Locweld et Brooks, contrebalancées par une réduction des stocks ainsi que l’effet de conversion des devises sur les actifs libellés en dollars américains. Veuillez noter que le tableau qui suit fournit des informations sur les actifs tirées de rubriques sélectionnées des états consolidés de la situation financière.

Actif (en millions \$)	Au 31 décembre 2025	Au 31 décembre 2024	Variation
Trésorerie et équivalents de trésorerie	44	50	(6)
Créances	262	277	(15)
Stocks	1 653	1 759	(106)
Autres	60	53	7
Total de l’actif courant	2 019	2 139	(120)
Immobilisations corporelles	1 116	1 048	68
Actifs au titre du droit d'utilisation	288	311	(23)
Immobilisations incorporelles	243	170	73
Goodwill	434	406	28
Autres	17	29	(12)
Total de l’actif non courant	2 098	1 964	134
Total de l’actif	4 117	4 103	14

Les créances s'élevaient à 262 millions \$ au 31 décembre 2025, comparativement à 277 millions \$ au 31 décembre 2024. Cette baisse est attribuable à la diminution des ventes vers la fin du quatrième trimestre de 2025, par rapport à la même période de l'année précédente, et à l'effet de la conversion des créances libellées en dollars américains, partiellement compensés par les créances additionnelles liées aux acquisitions de Locweld et Brooks. Dans le cours normal des affaires, la Société a conclu des ententes avec certaines institutions financières aux termes desquelles elle peut vendre, sans recours de crédit, des créances clients admissibles aux institutions financières concernées. Les créances sont comptabilisées après déduction des créances clients vendues durant l’exercice.

Les stocks s’élevaient à 1 653 millions \$ au 31 décembre 2025, en baisse comparativement à 1 759 millions \$ au 31 décembre 2024. La baisse des stocks s’explique par l’optimisation des niveaux élevés de poteaux en bois destinés aux sociétés de services publics et de traverses de chemin de fer que la Société détenait en début d’année. La diminution est aussi attribuable à l’effet de conversion des devises sur les stocks libellés en dollars américains d’environ 55 millions \$, en partie contrebalancé par les stocks additionnels liés aux acquisitions de Locweld et Brooks.

Compte tenu des longues périodes de temps nécessaires pour sécher les produits en bois destinés aux sociétés de services publics, les traverses de chemin de fer et certains produits industriels, à l’air libre, qui peuvent parfois faire en sorte qu’il s’écoulera plus de neuf mois avant qu’une vente soit conclue, les stocks constituent un élément important du fonds de roulement et la rotation des stocks est relativement faible. De plus, des stocks importants de matières premières et de produits finis sont nécessaires à certains moments de l’année afin de soutenir la catégorie du bois d’œuvre à usage résidentiel. Les solides relations d’affaires qu’entretient la Société avec ses clients et les contrats à long terme qui en découlent lui permettent de mieux déterminer les besoins en stocks. La direction surveille continuellement les niveaux

des stocks et la demande du marché pour ses produits. La production est ajustée en conséquence afin d’optimiser le rendement et l’utilisation de la capacité.

Les immobilisations corporelles totalisaient 1 116 millions \$ au 31 décembre 2025, comparativement à 1 048 millions \$ au 31 décembre 2024. L’augmentation s’explique par l’acquisition d’immobilisations corporelles d’un montant de 90 millions \$ au cours de l’exercice 2025, de même que par l’ajout d’immobilisations corporelles d’un montant de 80 millions \$ découlant des acquisitions de Locweld et Brooks, en partie contrebalancés par l’effet de conversion des devises sur les immobilisations corporelles libellées en dollars américains d’un montant de 37 millions \$ et par une dotation aux amortissements de 55 millions \$ pour l’exercice.

Les actifs au titre du droit d’utilisation se chiffraient à 288 millions \$ au 31 décembre 2025, comparativement à 311 millions \$ au 31 décembre 2024. La diminution est attribuable à une dotation aux amortissements de 68 millions \$ pour l’exercice ainsi qu’à l’effet de conversion des devises sur les actifs au titre du droit d’utilisation libellés en dollars américains, en partie contrebalancés par l’ajout de nouveaux contrats de location, essentiellement du matériel roulant, et la réévaluation de contrats de location existants en fonction de leur durée, d’un montant total de 24 millions \$.

Les montants des immobilisations incorporelles et du goodwill atteignaient respectivement 243 millions \$ et 434 millions \$ au 31 décembre 2025. Les immobilisations incorporelles sont principalement composées des relations clients, d’un enregistrement pour la créosote et des coûts d’acquisition de logiciels. Au 31 décembre 2024, les immobilisations incorporelles et le goodwill se chiffraient respectivement à 170 millions \$ et 406 millions \$. L’augmentation des immobilisations incorporelles est principalement attribuable aux relations clients acquises dans le cadre des acquisitions de Locweld et Brooks d’un montant de 93 millions \$, en partie contrebalancées par une dotation aux amortissements de 22 millions \$ pour l’exercice. L’augmentation du goodwill est attribuable au goodwill comptabilisé en lien avec l’acquisition de Brooks, en partie contrebalancé par l’effet de conversion des devises sur le goodwill libellé en dollars américains.

Passif

Au 31 décembre 2025, le total du passif de Stella-Jones atteignait 2 078 millions \$, en baisse par rapport à 2 162 millions \$ au 31 décembre 2024. La diminution du total du passif traduit essentiellement l’effet de conversion des devises sur le passif libellé en dollars américains, en partie contrebalancé par la reprise de passifs additionnels liés aux acquisitions de Locweld et Brooks. Veuillez noter que le tableau qui suit fournit des informations sur les passifs tirées de rubriques sélectionnées des états consolidés de la situation financière.

Passif (en millions \$)	Au 31 décembre 2025	Au 31 décembre 2024	Variation
Comptes créditeurs et charges à payer	153	180	(27)
Partie courante de la dette à long terme	37	1	36
Partie courante des obligations locatives	63	64	(1)
Autres	20	41	(21)
Total du passif courant	273	286	(13)
Dette à long terme	1 302	1 379	(77)
Obligations locatives	240	259	(19)
Passifs d'impôt différé	218	197	21
Autres	45	41	4
Total du passif non courant	1 805	1 876	(71)
Total du passif	2 078	2 162	(84)

Dette à long terme

La dette à long terme de la Société, y compris la partie courante, a diminué de 41 millions \$ pour s’établir à 1 339 millions \$ au 31 décembre 2025, comparativement à 1 380 millions \$ au 31 décembre 2024. La diminution s’explique en grande partie par l’incidence de la dépréciation du taux de clôture du dollar américain par rapport au dollar

canadien sur la dette à long terme libellée en dollars américains d’environ 40 millions \$. La Société a réalisé une légère réduction des emprunts nets, malgré le financement d’acquisitions d’un montant total de 259 millions \$ en 2025.

Dette à long terme (en millions \$)	Au 31 décembre 2025	Au 31 décembre 2024
Facilités de crédit rotatif non garanties	427	295
Facilités de prêt à terme non garanties	408	576
Billets de premier rang non garantis	503	508
Autres	1	1
Total de la dette à long terme	1 339	1 380

Le 4 février 2025, la Société a modifié la convention de crédit agricole américain dans le but, entre autres, de prolonger la date d’échéance de la facilité de crédit rotatif de 150 millions \$ US du 3 mars 2028 au 4 février 2030 et d’augmenter le niveau requis du ratio de la dette nette financée sur le BAIIA pour le porter à 3,75 : 1,00.

En 2025, la Société a conclu une convention de crédit afin d’obtenir une facilité de crédit rotatif américaine d’un montant maximal de 15,0 millions \$ US, venant à échéance en août 2026. La facilité est utilisée à des fins générales d’entreprise et sera automatiquement renouvelée sur une base annuelle, à moins que la Société ou le prêteur ne donne un avis de non-renouvellement. Le taux d’intérêt applicable à cette facilité de crédit correspond au SOFR majoré de 1,45 %.

Au 31 décembre 2025, la Société affichait une dette nette sur le BAIIA de 2,4 x et elle respectait toutes les clauses restrictives relatives à sa dette, ses obligations de déclaration et ses ratios financiers.

Capitaux propres

Les capitaux propres s’établissaient à 2 039 millions \$ au 31 décembre 2025, comparativement à 1 941 millions \$ au 31 décembre 2024.

Capitaux propres (en millions \$)	Au 31 décembre 2025	Au 31 décembre 2024	Variation
Capital-actions	187	188	(1)
Surplus d’apport	5	—	5
Résultats non distribués	1 681	1 498	183
Cumul des autres éléments du résultat global	166	255	(89)
Total des capitaux propres	2 039	1 941	98

L’augmentation des capitaux propres au 31 décembre 2025 est attribuable à un résultat net de 337 millions \$, en partie contrebalancé par une diminution de 89 millions \$ du cumul des autres éléments du résultat global, résultant essentiellement de la conversion des devises des établissements étrangers, par des rachats d’actions d’un montant de 90 millions \$ et par des dividendes d’un montant de 68 millions \$.

Le 5 novembre 2024, la TSX a accepté l’avis d’intention de la Société de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« OPR ») pour acheter aux fins d’annulation jusqu’à 2 500 000 actions ordinaires au cours de la période de 12 mois s’échelonnant du 14 novembre 2024 au 13 novembre 2025, soit environ 4,5 % des actions ordinaires en circulation à cette date.

Le 4 novembre 2025, la TSX a accepté l’avis d’intention de la Société de procéder à une OPR pour acheter aux fins d’annulation jusqu’à 1 500 000 actions ordinaires au cours de la période de 12 mois s’échelonnant du 14 novembre 2025 au 13 novembre 2026, soit environ 2,7 % des actions ordinaires en circulation à cette date.

Au cours de l’exercice clos le 31 décembre 2025, la Société a racheté 1 169 037 de ses actions ordinaires à des fins d’annulation pour une contrepartie de 90 millions \$ aux termes de ses OPR alors en vigueur.

Liquidités et ressources en capital

Le tableau qui suit présente un résumé des éléments des flux de trésorerie pour les exercices indiqués :

Résumé des flux de trésorerie (en millions \$)	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
Activités d’exploitation	557	408
Activités de financement	(226)	(221)
Activités d’investissement	(337)	(137)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l’exercice	(6)	50
Trésorerie et équivalents de trésorerie – début de l’exercice	50	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie – clôture de l’exercice	44	50

La Société estime que les flux de trésorerie générés par ses activités d’exploitation ainsi que ses facilités de crédit disponibles sont suffisants pour lui permettre de financer ses plans d’entreprise, faire face à ses besoins en fonds de roulement et maintenir ses actifs. Au 31 décembre 2025, la Société avait des liquidités disponibles de 634 millions \$, y compris 590 millions \$ (431 millions \$ US) disponibles aux termes de ses facilités de crédit rotatif.

Flux de trésorerie liés aux activités d’exploitation

Les flux de trésorerie générés par les activités d’exploitation se sont élevés à 557 millions \$ en 2025, comparativement à 408 millions \$ en 2024, en raison principalement de l’évolution favorable du fonds de roulement sans effet de trésorerie. Les flux de trésorerie générés par les activités d’exploitation avant les variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie, les intérêts versés et les impôts sur le résultat payés, se sont élevés à 623 millions \$ en 2025, comparativement à 637 millions \$ en 2024. Les variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie ont augmenté les liquidités de 95 millions \$ en 2025. L’augmentation est en grande partie attribuable à une réduction des stocks, qui reflète les efforts de la Société pour optimiser les niveaux de stocks plus élevés en début d'exercice.

Le tableau qui suit fournit des informations sur les flux de trésorerie liés aux activités d’exploitation tirées des tableaux consolidés des flux de trésorerie.

Flux de trésorerie liés aux activités d’exploitation (en millions \$)	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
Résultat net	337	319
Amortissements	145	130
Charges financières	69	88
Charge d’impôts sur le résultat	110	96
Gain sur règlement d’assurance	(28)	—
Autres	(10)	4
Flux de trésorerie provenant des activités d’exploitation avant les variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie, les intérêts versés et les impôts sur le résultat payés	623	637
Créances	34	56
Stocks	85	(82)
Impôts sur le résultat à recouvrer	(4)	—
Autres actifs courants	11	9
Comptes créditeurs et charges à payer	(31)	(40)
Variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie	95	(57)
Intérêts versés	(69)	(85)
Impôts sur le résultat payés	(92)	(87)
Flux de trésorerie liés aux activités d’exploitation	557	408

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les activités de financement ont réduit les liquidités de 226 millions \$ en 2025. Au cours de l’exercice, la Société a réduit le montant net de ses emprunts de deux millions \$, en remboursant des prêts à terme d’un montant de 144 millions \$ (102 millions \$ US) aux termes de ses facilités de crédit agricole américain, en grande partie compensé par des emprunts de 142 millions \$ aux termes de ses facilités de crédit rotatif, essentiellement pour financer l’acquisition de Brooks au quatrième trimestre de 2025. De plus, la Société a affecté 66 millions \$ au remboursement d’obligations locatives, 68 millions \$ au versement de dividendes et 90 millions \$ au rachat d’actions.

Le tableau qui suit fournit des informations sur les flux de trésorerie liés aux activités de financement tirées de rubriques sélectionnées des tableaux consolidés des flux de trésorerie.

Flux de trésorerie liés aux activités de financement (en millions \$)	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
Variation nette des facilités de crédit rotatif	142	(471)
(Remboursement) produit net tiré de la dette à long terme	(144)	465
Remboursement des obligations locatives	(66)	(62)
Dividendes sur les actions ordinaires	(68)	(63)
Rachat d'actions ordinaires	(90)	(90)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(226)	(221)

Flux de trésorerie liés aux activités d’investissement

Les activités d’investissement ont réduit les liquidités de 337 millions \$ en 2025, en raison principalement des acquisitions de Locweld et Brooks, ainsi que de l’acquisition d’immobilisations corporelles, déduction faite du produit de l’assurance des biens. En 2024, les activités d’investissement avaient totalisé 137 millions \$ et avaient consisté principalement en l’acquisition d’immobilisations corporelles.

Le tableau qui suit fournit des informations sur les flux de trésorerie liés aux activités d’investissement tirées des tableaux consolidés des flux de trésorerie.

Flux de trésorerie liés aux activités d’investissement (en millions \$)	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
Acquisition d’entreprises	(262)	(4)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(103)	(132)
Produit de l’assurance des biens	28	10
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(9)	(11)
Produit de cession d'actifs	9	—
Flux de trésorerie liés aux activités d’investissement	(337)	(137)

Obligations financières

Le tableau suivant présente les échéances des obligations financières au 31 décembre 2025 :

Obligations financières (en millions \$)	Valeur comptable	Flux monétaires contractuels	Moins de 1 an	Années 2 et 3	Années 4 et 5	Plus de 5 ans
Comptes créditeurs et charges à payer	153	153	153	—	—	—
Obligations liées à la dette à long terme ¹	1 339	1 557	88	437	588	444
Paie­ments minimaux en vertu d’obligations locatives ¹	303	352	72	117	52	111
Obligations financières	1 795	2 062	313	554	640	555

¹ Comprend les paiements d’intérêts. Les intérêts sur la dette à taux variables sont présumés demeurer inchangés par rapport aux taux en vigueur au 31 décembre 2025.

Renseignements concernant les actions et les options d’achat d’actions

Au 31 décembre 2025, le capital-actions de la Société était constitué de 54 697 214 actions ordinaires émises et en circulation (55 824 953 au 31 décembre 2024).

Le tableau qui suit présente l’évolution du capital-actions en circulation pour l’exercice clos le 31 décembre 2025 :

Nombre d’actions	Exercice clos le 31 décembre 2025
Solde au début de l’exercice	55 824 953
Actions ordinaires rachetées	(1 169 037)
Options d’achat d’actions exercées	5 000
Régimes d’achat d’actions des employés	36 298
Solde à la clôture de l’exercice	54 697 214

Au 24 février 2026, le capital-actions émis et en circulation de la Société était constitué de 54 605 792 actions ordinaires.

Au 31 décembre 2025, il n’y avait aucune option en circulation et exerçable visant à acquérir des actions ordinaires émises dans le cadre du régime d’options d’achat d’actions de la Société (5 000 au 31 décembre 2024).

Dividendes

Le conseil d’administration de la Société a déclaré les dividendes trimestriels suivants au cours de l’exercice 2025 :

Date de déclaration	Date de clôture des registres	Date de paiement	Dividende \$
26 février 2025	1 ^{er} avril 2025	18 avril 2025	0,31
6 mai 2025	2 juin 2025	20 juin 2025	0,31
6 août 2025	2 septembre 2025	25 septembre 2025	0,31
4 novembre 2025	1 ^{er} décembre 2025	19 décembre 2025	0,31

La déclaration de dividendes futurs, ainsi que leurs montants et dates de versement continueront d’être évalués par le conseil d’administration de la Société en fonction de la stratégie d’affectation des capitaux de la Société. La Société ne peut garantir les montants ni les dates de versement de tels dividendes dans le futur.

Engagements et éventualités

La Société fait face, à l’occasion, à des réclamations et des poursuites dans le cours normal de ses activités. La Société ne peut, à l’heure actuelle, déterminer avec exactitude l’issue de ces procédures mais, à son avis, celles-ci ne devraient pas avoir d’incidence importante sur les flux de trésorerie, la situation financière ou sur les résultats d’exploitation de la Société.

La Société a émis des garanties totalisant 68 millions \$ au 31 décembre 2025 (68 millions \$ en 2024) en vertu de lettres de crédit et de diverses cautions de soumission et de garantie de bonne exécution. La Société ne croit pas que ces garanties seront exigibles et n’a donc comptabilisé aucune provision relative aux garanties dans les états financiers consolidés. La Société a également conclu un accord de dix ans pour l’achat de certificats d’énergie renouvelable pour un engagement total de huit millions \$ (huit millions \$ en 2024).

Les activités de la Société sont assujetties aux lois et règlements fédéraux et provinciaux canadiens, ainsi qu’à ceux du gouvernement fédéral et des états américains en matière d’environnement qui régissent, entre autres, les émissions atmosphériques, la gestion des déchets, les rejets d’effluents d’eaux usées et l’utilisation de pesticides antimicrobiens. La Société prend des mesures pour se conformer à ces lois et règlements. Cependant, ces mesures sont soumises aux incertitudes relatives aux changements dans les exigences légales, à leur mise en application et au développement des procédés technologiques.

Événements postérieurs à la date de clôture

a) Le 25 février 2026, le conseil d’administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,34 \$ par action ordinaire, payable le 24 avril 2026 aux actionnaires inscrits aux registres de la Société à la fermeture des affaires le 2 avril 2026. Il s’agit d’un dividende admissible.

b) Le 25 février 2026, le conseil d'administration a approuvé un investissement d'environ 50 millions \$ US pour accroître la capacité de production de structures en treillis d'acier de la Société. Cet investissement financera une nouvelle usine de fabrication d'une capacité de 20 000 tonnes, située dans le sud-est des États-Unis. La mise en service complète de l'usine est prévue pour la fin de 2027.

Risques et incertitudes

La Société est exposée à des risques et à des incertitudes susceptibles d’avoir une incidence importante sur ses activités, sa situation financière et ses résultats d’exploitation et, par conséquent, sur le cours de ses actions ordinaires, ou d’entraîner des écarts importants entre les résultats réels et les déclarations prospectives sous-jacentes incluses dans le présent rapport de gestion. Le conseil d’administration exige que la direction de la Société identifie et gère correctement les principaux risques liés aux activités de la Société. La Société a mis en place des politiques et des procédures visant à

gérer, de manière continue, ses principaux risques et incertitudes et en atténuer les répercussions, mais elle ne peut garantir que ces efforts seront couronnés de succès.

Les principaux risques et incertitudes auxquels la Société est exposée sont décrits ci-dessous. D’autres risques et incertitudes dont la Société n’a pas connaissance à l’heure actuelle, ou que la Société considère actuellement comme non significatifs, peuvent également avoir une incidence importante sur ses activités, sa situation financière et ses résultats d’exploitation.

Risques liés aux activités d’exploitation

Dépendance à l’égard de clients importants

La Société dépend de clients importants pour une grande partie de ses ventes et la perte d’un ou de plusieurs de ses clients importants, ou encore une réduction ou une fluctuation des achats de ceux-ci, pourrait entraîner une baisse substantielle de ses résultats ou donner lieu à des stocks excédentaires. Pour l’exercice clos le 31 décembre 2025, les 10 plus importants clients de la Société ont représenté 44 % de ses ventes. Durant cette même période, le client le plus important de la Société a représenté 14 % des ventes totales et est associé à la catégorie du bois d’œuvre à usage résidentiel, tandis que le deuxième client en importance a représenté 5 % des ventes totales et il est lié à la catégorie des produits destinés aux sociétés de services publics.

Disponibilité et coût des matières premières

La direction estime que la Société pourrait être touchée par des fluctuations éventuelles de l’approvisionnement et des prix des matières premières. Les principales matières premières utilisées par la Société comprennent notamment du bois, des produits de préservation du bois, de l’acier et du zinc.

Bien que la Société opère sous des licences de coupe de bois à long terme et qu’elle tire profit de ses relations bien établies avec des propriétaires forestiers privés et d’autres fournisseurs, rien ne garantit que ces licences seront respectées ou renouvelées au moment de leur expiration, que ces relations avec les propriétaires forestiers privés et d’autres fournisseurs seront maintenues, ni que les fournisseurs continueront à fournir du bois à la Société en quantité suffisante. La gouvernance accrue de la gestion forestière pourrait aussi avoir une incidence sur l’approvisionnement en bois. Dans certaines régions, comme en Colombie-Britannique, au Canada, la Société s’est engagée à développer des relations d’affaires à long terme avec les communautés autochtones, mais rien ne garantit qu’elle réussira à obtenir le bois disponible.

Il n’existe qu’un nombre limité de fournisseurs de certains produits de préservation du bois utilisés par la Société dans son processus de production, ce qui réduit la disponibilité de sources alternatives d’approvisionnement dans l’éventualité de pénuries imprévues ou d’une perturbation de la production. Certains fournisseurs pourraient également décider de réduire ou de mettre fin à la production de certains produits de préservation, tandis que des changements de législation pourraient nécessiter le recours à des produits de préservation différents de ceux utilisés jusqu’à maintenant. Des tensions géopolitiques entraînant des restrictions commerciales ou la perte de routes commerciales, ou toute escalade ou tout autre conflit international, pourrait entraîner des difficultés d’approvisionnement et forcer la Société à évaluer des produits de substitution offerts à prix raisonnables et tout aussi sécuritaires, efficaces et acceptables pour les clients de la Société. En outre, la disponibilité et les prix des matières premières utilisées par la Société peuvent fluctuer en fonction d’un ensemble d’autres facteurs, notamment les conditions du marché, l’offre et la demande mondiales pour ces matières, la conjoncture économique mondiale, les risques géopolitiques et les sanctions connexes, les contrôles à l’exportation et d’autres mesures pouvant être prises par des États. Bien que la Société s’efforce de rechercher et d’identifier des fournisseurs et des produits de préservation alternatifs à l’extérieur de son réseau d’approvisionnement habituel, rien ne garantit qu’elle sera en mesure d’assurer l’approvisionnement en quantité suffisante de toutes les matières requises pour fabriquer ses produits. Toute perturbation de la chaîne d’approvisionnement, contrainte de capacité des fournisseurs ou fluctuation des prix du bois et des produits de préservation du bois utilisés par la Société pourrait entraîner des retards de production, des programmes de planification ou des hausses de coûts, ce qui, en retour, pourrait avoir une incidence sur les activités de la Société, sa situation financière et ses résultats d’exploitation.

La Société s’approvisionne en acier principalement auprès de centres de service de l’acier et d’aciéries, tandis que le zinc est obtenu par l’intermédiaire de galvanisateurs tiers. La Société entretient des relations solides de longue date avec ses fournisseurs et s’approvisionne, directement ou indirectement, pour la majeure partie de son acier et de son zinc dans le

pays où elle réalise ses activités de fabrication. Cependant, la disponibilité et le coût de l’acier et du zinc demeurent tributaires des conditions de marché. Toute perturbation de la chaîne d’approvisionnement, contrainte de capacité chez les fournisseurs ou fluctuation des prix de l’acier et du zinc pourraient entraîner des retards de production, des programmes de planification ou des hausses de coûts, ce qui, en retour, pourrait avoir une incidence sur les activités de la Société, sa situation financière et ses résultats d’exploitation.

Perturbations opérationnelles

Les activités de la Société pourraient être perturbées par des catastrophes naturelles ou d’origine humaine ou l’apparition d’une maladie ou d’un virus. L’ampleur de l’incidence sur les résultats dépendra de certains facteurs, notamment la nature de la perturbation, sa durée et le lieu touché par l’événement perturbateur. La survenance de perturbations des activités pourrait, entre autres, empêcher les employés, les fournisseurs, les clients et les partenaires commerciaux de mener à bien leurs activités, augmenter les coûts d’exploitation, rendre difficile, voire impossible, la fourniture de produits aux clients ou la réception de matières premières de la part de fournisseurs, ou nécessiter des dépenses importantes et un temps de récupération afin de reprendre pleinement les activités, ce qui, en retour, pourrait avoir des incidences défavorables importantes sur les activités de la Société, sa situation financière et ses résultats d’exploitation.

Changements climatiques

Les effets des changements climatiques mondiaux augmentent la gravité et la fréquence des menaces naturelles qui pèsent sur les activités de la Société et pourraient entraîner une augmentation des frais d’exploitation et des coûts du capital. Parmi les risques climatiques les plus importants identifiés par la Société figurent: 1) l’augmentation des coûts à la suite de dommages causés à l’une ou plusieurs des installations ou à des équipements de la Société, ainsi qu’à ceux de ses fournisseurs et clients et 2) l’augmentation des temps d’arrêt de la production et des coûts en raison de changements à plus long terme des modèles climatiques, comme des vagues de chaleur chroniques et des épisodes de pluies extrêmes. L’ampleur des effets des changements climatiques pourrait être imprévisible et, par conséquent, les plans de la Société pourraient ne pas réussir à atténuer les conséquences d’une catastrophe naturelle, ce qui pourrait avoir des répercussions négatives importantes sur les activités, la situation financière et les résultats d’exploitation de la Société.

Outre les risques physiques associés aux changements des conditions climatiques, les réponses des gouvernements à ces changements posent aussi un risque. Les effets des changements climatiques à l’échelle mondiale, y compris le respect de la réglementation en constante évolution sur les changements climatiques et la transition vers une économie à faible émission de carbone, pourraient nécessiter des dépenses importantes, entraîner une hausse des coûts d’exploitation et une réduction de la disponibilité de la fibre, étant donné que les terres récoltables pourraient être mises en réserve pour l’atténuation des émissions de carbone et les compensations.

Dépendance à l’égard du personnel clé

La haute direction de la Société et d’autres employés clés possèdent une vaste expérience et une expertise approfondie de l’industrie, ainsi que des activités de l’entreprise, de ses fournisseurs, de ses produits et de ses clients. La perte de connaissances et d’expertise au sein de la haute direction à la suite du départ d’un ou de plusieurs membres de l’équipe de direction principale, ou encore le départ d’employés clés possédant des connaissances en ingénierie, en foresterie, dans le traitement du bois, dans les structures d’acier et dans d’autres domaines spécialisés pourrait nuire à la capacité de la Société à développer et à poursuivre ses stratégies commerciales, ce qui pourrait avoir une incidence négative importante sur les activités de la Société, sa situation financière et ses résultats d’exploitation.

Recrutement, rétention et gestion d’une main-d’œuvre qualifiée

La capacité de la Société à préserver et renforcer son rendement et à continuer à générer une croissance durable est tributaire, dans une large mesure, de sa capacité à recruter, à développer et à conserver du personnel clé, à élaborer des stratégies judicieuses de succession, ainsi qu’à maintenir de bonnes relations avec ses employés. Les tendances sociales et démographiques, ainsi que les changements dans les modes de vie et les attentes des employés, peuvent compliquer l’embauche et la rétention du personnel. De la difficulté à attirer des employés qualifiés et à conserver une expertise interne précieuse, y compris des membres clés de la direction possédant une expertise dans les entreprises acquises, ou encore des arrêts de travail, pourrait entraîner des perturbations des activités d’exploitation ou engendrer des augmentations de coûts.

Technologies de l’information, cybersécurité (« Cyber ») et protection des données

La Société s’appuie, et continue d’accorder une importance croissante, aux technologies de l’information, aux solutions logicielles sous forme de service ainsi qu’à d’autres applications logicielles, qu’elles soient hébergées à l’interne ou externalisées, afin de traiter, transmettre et stocker de manière sécurisée des données électroniques pour soutenir ses activités commerciales. Malgré les systèmes et contrôles de sécurité en place par la Société et par ses fournisseurs tiers, les technologies de l’information et l’infrastructure de la Société peuvent être la cible de cyberattaques ou faire l’objet de violations de données, de perturbations des systèmes informatiques et d’autres incidents similaires. Les cybermenaces sont persistantes et varient en termes de techniques et de sources, notamment en raison de l’utilisation de technologies émergentes d’intelligence artificielle, et deviennent de plus en plus sophistiquées, rendant leur détection et leur prévention plus difficiles. Ces menaces peuvent notamment inclure l’introduction de virus informatiques ou d’autres codes malveillants, l’hameçonnage, les rançongiciels, l’ingénierie sociale, le vol, les actes malveillants ou les accès inappropriés par des employés ou des fournisseurs tiers, ainsi que des défaillances, perturbations ou interruptions des systèmes causées par une erreur humaine ou d’autres formes d’attaque ou de perturbation.

Toute perturbation importante de nos systèmes technologiques, y compris ceux de fournisseurs tiers, pourrait entraîner des interruptions opérationnelles et une hausse des coûts, un accès non autorisé à des renseignements confidentiels ou personnels ou leur divulgation, des amendes réglementaires, des pénalités ou litiges, une atteinte à la réputation, des coûts de remboursement ou autres coûts compensatoires, ainsi que des coûts de conformité supplémentaires. L’un ou l’autre de ces éléments pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités de la Société, sa situation financière et ses résultats d’exploitation.

En outre, la Société modifie et améliore continuellement ses systèmes et technologies de l’information afin d’accroître la productivité, l’efficacité et la sécurité. À mesure que de nouveaux systèmes et technologies, tels que l’intelligence artificielle (« IA »), sont mis en œuvre, la Société pourrait rencontrer des difficultés imprévues entraînant des coûts inattendus ainsi que des répercussions défavorables sur son information financière ainsi que sur ses processus de fabrication et autres processus opérationnels. Une fois mis en place, ces systèmes et technologies pourraient ne pas procurer les avantages anticipés et pourraient ajouter des coûts et des complications aux activités courantes, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière ou les résultats d’exploitation de la Société. Les problèmes, lacunes ou défaillances liés à l’IA pourraient donner lieu à des mesures judiciaires ou réglementaires, notamment en lien avec des projets de loi visant à encadrer l’IA ou en raison de nouvelles applications de lois existantes en matière de protection des données, de confidentialité, de propriété intellectuelle ou d’autres lois, et pourraient nuire à la réputation de la Société ou autrement porter atteinte à ses activités. De plus, l’utilisation efficace de l’IA nécessite souvent de grands volumes de données, lesquelles sont parfois fournies à des tiers. Toute violation ou utilisation abusive de ces données pourrait entraîner des conséquences juridiques et réputationnelles importantes, lesquelles pourraient, à leur tour, avoir une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière et les résultats financiers de la Société.

Initiatives et normes environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG »)

Dans le but d’améliorer sa performance en matière de développement durable, la Société a élaboré une stratégie ESG à l’échelle de l’organisation comprenant des objectifs et cibles spécifiques. Ces objectifs et cibles reflètent les plans et aspirations actuels de la Société, reposent sur les données et estimations disponibles, et il n’est pas garanti que la Société sera en mesure d’atteindre ces cibles dans les délais prévus, ni même de les atteindre du tout, ni que l’atteinte de ces cibles répondra à l’ensemble des attentes de ses parties prenantes ou aux exigences légales applicables. Le défaut de la Société d’atteindre ses objectifs et cibles ESG, ou de ne pas gérer, mesurer ou communiquer avec exactitude ses progrès à leur égard pourrait entraîner des répercussions financières, réputationnelles, juridiques et réglementaires. Par ailleurs, la mise en œuvre de ces objectifs devrait entraîner des coûts supplémentaires qui pourraient être plus élevés que prévu.

De plus, les normes et cadres ESG auxquels la Société choisit volontairement de s’aligner requièrent une collecte de données rigoureuse et des contrôles efficaces afin de réduire les risques juridiques potentiels. Le non-respect de ces exigences, ou l’absence de mécanismes complets de collecte, d’analyse et de contrôle des données, pourraient nuire à la capacité de la Société à fournir des informations exactes, complètes, fiables et en temps opportun, et pourraient donner lieu à une atteinte à la réputation et des litiges.

Risques stratégiques

Conjoncture économique mondiale

Les conditions économiques sont influencées par divers facteurs, notamment l'imposition, la modification ou la suppression de tarifs douaniers, les restrictions à l'importation et les autres mesures de restrictions commerciales par différents pays. Ces conditions peuvent affecter la volonté et la capacité des clients à financer des projets ou à investir dans l'entretien des infrastructures, rendant plus difficile pour la Société et ses clients de prévoir et de planifier avec précision les tendances et activités futures. Cette incertitude pourrait inciter des clients à réduire ou à reporter leurs dépenses liées aux produits de la Société, ou encore à chercher à obtenir des conditions contractuelles plus avantageuses. Par ailleurs, l'introduction ou l'élargissement de mesures économiques défavorables pourrait perturber les chaînes d'approvisionnement établies et accroître les coûts, ce qui aurait une incidence négative sur les résultats d'exploitation de la Société. Bien que la Société puisse avoir conclu des ententes avec des clients prévoyant des ajustements de prix de vente, elle pourrait ne pas être en mesure de répercuter entièrement ou rapidement ces hausses de coûts sur les clients, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Incertitude géopolitique

Un changement négatif dans les conditions politiques ou une instabilité politique, incluant des troubles civils importants et des actes de guerre ou des activités terroristes, pourrait toucher une grande partie ou même la totalité des marchés que la Société dessert, ce qui aurait des répercussions sur les coûts, les prix de vente et la demande pour ses produits, augmenterait les perturbations des chaînes d'approvisionnement et aurait une incidence négative importante sur ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation. Ces événements pourraient également avoir des répercussions sur la situation financière d'un ou de plusieurs fournisseurs clés de la Société, ce qui affecterait sa capacité à s'approvisionner en matières premières et composantes afin de répondre à la demande des clients pour ses produits.

Risque lié aux acquisitions

Un élément clé de la stratégie de croissance de la Société consiste à acquérir des entreprises qui cadrent avec ses objectifs financiers et stratégiques. Toutefois, la Société pourrait ne pas réussir à repérer des cibles d'acquisition appropriées ou pourrait être incapable de conclure des transactions à des conditions avantageuses, voire de les conclure tout court. La concurrence pour des cibles de grande qualité peut être intense, ce qui pourrait limiter le nombre d'occasions disponibles ou faire augmenter les prix d'acquisition. De plus, divers facteurs peuvent nuire aux avantages anticipés d'une acquisition donnée ou empêcher leur réalisation dans la mesure envisagée, dans les délais prévus par la Société. L'intégration des entreprises acquises comporte divers défis de nature managériale, organisationnelle, administrative, opérationnelle et autres. En outre, les entreprises acquises peuvent comporter des obligations, des éventualités, des incompatibilités ou d'autres obstacles à une intégration réussie que la Société n'avait pas identifiés ou n'avait pas été en mesure de quantifier avec précision dans le cadre de la vérification diligente effectuée avant la réalisation de l'acquisition.

Bien que la Société s'efforce d'obtenir des droits d'indemnisation adéquats de la part des vendeurs des entreprises acquises et/ou des assurances susceptibles d'atténuer certains de ces risques, l'exercice de tels droits peut s'avérer difficile, les pertes pourraient excéder les fonds placés en fiducie ou les retenues prévues, et l'indemnisant pourrait ne pas avoir la capacité financière de respecter son engagement. De plus, la couverture d'assurance peut être indisponible ou insuffisante pour couvrir l'ensemble des pertes. La Société peut également engager des coûts et mobiliser l'attention de la direction sur des acquisitions potentielles qui pourraient ne jamais se concrétiser. Si la Société ne parvient pas à gérer efficacement l'intégration des entreprises acquises ou à atténuer les obligations liées à ces acquisitions, cela pourrait avoir une incidence défavorable importante sur ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Risque lié à l'expansion future des usines

La Société peut identifier des opportunités et entreprendre la construction de nouvelles usines de fabrication afin de soutenir sa stratégie de croissance et de répondre à l'évolution de la demande du marché. De tels projets pourraient nécessiter des dépenses en immobilisations initiales importantes ainsi qu'une planification approfondie, notamment l'obtention des autorisations réglementaires, la gestion des contraintes liées à la chaîne d'approvisionnement et à la logistique, le recrutement d'une main-d'œuvre qualifiée, ainsi que la prise en compte d'éventuelles fluctuations des coûts de construction et des échéanciers de réalisation. Rien ne garantit que les dépenses engagées dans le cadre de la

construction de nouvelles usines seront récupérables, ni que ces investissements généreront les retombées stratégiques, opérationnelles ou financières anticipées.

Bien que la Société fasse preuve de prudence dans l'évaluation de la faisabilité et de l'alignement stratégique de tout projet futur de construction d'usine, et que toute décision d'aller de l'avant soit subordonnée à une analyse exhaustive des avantages et des risques attendus, l'incapacité à mener à bien de tels projets ou à en tirer les rendements anticipés pourrait avoir des répercussions négatives sur les activités de la Société, sa situation financière, ses résultats d'exploitation et ses flux de trésorerie.

Risques financiers

Change

Les résultats financiers de la Société sont publiés en dollars canadiens, mais une part importante de ses ventes, charges d'exploitation et dépenses en immobilisations est effectuée en dollars américains. Aux fins de l'information financière, tout changement de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain au cours d'une période d'information financière donnée entraînerait des variations de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Société, qui pourraient être importantes.

Taux d'intérêt

La Société est exposée aux fluctuations des taux d'intérêt. La Société maintient une combinaison de dettes à taux fixe et à taux variable et peut, le cas échéant, couvrir son exposition aux taux d'intérêt variables au moyen de divers instruments dérivés. Au 31 décembre 2025, 68 % de la dette à long terme de la Société était à taux d'intérêt fixes, réduisant ainsi l'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt. La Société conclut également des contrats de swap de taux d'intérêt afin de réduire l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur son endettement assujetti à des taux d'intérêt variables. Ces contrats de swap exigent l'échange périodique de paiements sans échange du montant du capital nominal sur lequel les paiements sont fondés. La Société a désigné ses contrats de couverture de taux d'intérêt comme couvertures de flux de trésorerie de la dette sous-jacente. La charge d'intérêts sur la dette est ajustée pour y inclure les paiements effectués ou reçus aux termes des contrats de swap de taux d'intérêt. Cependant, si les taux d'intérêt augmentent, les obligations liées au service de la dette visant la dette à taux d'intérêt variable de la Société augmentent même si le montant emprunté demeure le même, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Disponibilité des capitaux

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie de croissance, la Société pourrait, à l'avenir, devoir lever des fonds supplémentaires afin de répondre à ses besoins en capitaux et de poursuivre cette stratégie. La capacité de la Société à accéder à des capitaux additionnels, que ce soit par financement par emprunt ou par capitaux propres, dépend de plusieurs facteurs, notamment les conditions prévalant sur les marchés, la performance financière de la Société et le sentiment des investisseurs. Des changements défavorables sur les marchés des capitaux ou une détérioration des notations de crédit de la Société pourraient avoir une incidence négative sur la disponibilité ou le coût de nouveaux financements. Il se peut que des fonds supplémentaires ne soient pas accessibles à la Société selon des conditions raisonnables sur le plan commercial, ou ne soient pas disponibles du tout, au moment et dans les montants requis. Si la Société ne parvient pas à obtenir les capitaux nécessaires au moment opportun, elle pourrait être contrainte de reporter, de réduire ou de modifier ses dépenses en immobilisations prévues, ses initiatives de croissance ou d'autres priorités stratégiques, et pourrait voir sa capacité à faire face à des événements imprévus ou à saisir des opportunités stratégiques limitée. De telles modifications ou contraintes pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les activités de la Société, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

En outre, les ententes régissant les facilités de crédit et les billets de premier rang de la Société comportent certaines clauses restrictives qui imposent des restrictions opérationnelles et financières et pourraient limiter la capacité de la Société à prendre part à des activités qui seraient dans son intérêt à long terme. De plus, une violation des clauses des facilités de crédit et des billets de premier rang risque d'entraîner un cas de défaut qui pourrait permettre aux prêteurs d'accélérer le remboursement de la dette. Le cas échéant, la Société pourrait devoir chercher à refinancer ses dettes, mais être incapable de le faire selon des modalités raisonnables sur le plan commercial, voire pas du tout. Par conséquent, la Société serait limitée quant à la manière dont ses activités sont exercées ou être incapable de concurrencer efficacement

ou de saisir de nouvelles possibilités d’affaires, ce qui pourrait, en retour, avoir une incidence défavorable importante sur les activités de la Société, sa situation financière et ses résultats d’exploitation.

Crédit des clients

L’état de la situation financière de la Société comporte un niveau élevé de créances. Cette valeur est répartie entre les nombreux contrats et clients. Les créances clients de la Société comportent un élément de risque de crédit dans l’éventualité du non-respect des obligations de la contrepartie, notamment en raison de difficultés financières ou d’une insolvabilité, du non-respect des modalités de ses ententes avec la Société, ou pour toute autre raison. Bien que la Société cherche à réduire ce risque en traitant majoritairement avec des fournisseurs de services publics de grande envergure, des exploitants de chemins de fer de catégorie 1 et de grands détaillants, rien ne garantit que les créances seront payées dans les délais voulus, si tant est qu’elles le soient. Tout retard ou défaut de paiement des créances clients en souffrance pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités de la Société, sa situation financière et ses résultats d’exploitation.

Assurance

La Société maintient des polices d’assurance commerciale sur les biens et une assurance risques divers qui cadrent avec les pratiques courantes de l’industrie et le profil de risque particulier de la Société. Ces couvertures pourraient ne pas couvrir la totalité des risques liés aux dangers associés à ses activités et elles sont assujetties à des restrictions, notamment des montants autoassurés, des franchises, de la coassurance, des exclusions de couverture et une couverture de responsabilité maximale. La Société peut engager des pertes qui dépassent les limites ou la couverture de ses polices d’assurance, y compris des obligations et des mesures correctives dans le cadre du respect des lois sur l’environnement, des pertes résultant de perturbations importantes dans ses installations de fabrication, des dommages aux relations qu’entretient la Société avec ses clients en raison de ces obligations ou perturbations, ainsi que des pertes pour la Société ou des tiers découlant de cyberrisques. En outre, à l’occasion, divers types de couvertures d’assurance pour les sociétés qui exercent leurs activités dans le même secteur que la Société n’étaient pas offertes selon des conditions acceptables sur le plan commercial ou, dans certains cas, n’étaient pas offertes du tout. À l’avenir, la Société pourrait ne pas être en mesure d’obtenir le même niveau de couverture dont elle bénéficie actuellement et les primes qu’elle verse pour sa couverture pourraient augmenter de façon importante.

Impôt des sociétés

En estimant l’impôt sur les résultats à payer de la Société, la direction utilise des principes comptables pour déterminer les positions fiscales qui sont susceptibles d’être acceptées par les administrations fiscales compétentes. Il n’y a toutefois aucune garantie qu’il n’y aura pas d’écart important entre le montant réel de ses avantages fiscaux ou de son passif d’impôt et les estimations ou les attentes. La législation, la réglementation et les interprétations fiscales qui s’appliquent aux activités de la Société évoluent sans cesse. De plus, les avantages fiscaux futurs et les passifs d’impôt futur dépendent de facteurs qui sont essentiellement incertains et susceptibles de changer, notamment les résultats futurs, les taux d’imposition futurs et la répartition prévue des secteurs d’activité entre les différentes juridictions où la Société mène ses opérations. En outre, les déclarations de revenus de la Société font continuellement l’objet d’examen par les administrations fiscales compétentes. Ces administrations fiscales déterminent le montant réel de l’impôt à payer ou à recevoir, des avantages fiscaux futurs ou des passifs d’impôt futur ou de toute charge d’impôt sur les résultats que la Société pourrait être tenue de comptabiliser. Les montants déterminés par les autorités fiscales peuvent devenir définitifs et obligatoires pour la Société. L’un ou l’autre des facteurs mentionnés ci-dessus pourrait avoir une incidence négative sur le résultat net ou les flux de trésorerie de la Société.

Risques juridiques et de conformité

Conformité environnementale

La Société est assujettie à plusieurs lois et règlements en matière d’environnement, notamment ceux portant sur :

- les rejets dans l’air;
- les rejets dans l’eau;
- les émissions de substances dangereuses et toxiques;
- la remise en état de sites contaminés; et

- l’utilisation de pesticides antimicrobiens autorisés aux États-Unis sous la loi fédérale relative aux insecticides, fongicides et raticides de réglementation de l’*Environmental Protection Agency* des États-Unis et au Canada sous l’Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et sa loi sur les produits antiparasitaires.

Ces lois et règlements sur l’environnement exigent que la Société obtienne divers inscriptions, licences, permis et autres approbations en matière d’environnement et qu’elle effectue des inspections, des essais de conformité et de la décontamination et qu’elle respecte les délais concernant les exigences de communication afin de pouvoir faire fonctionner ses installations de fabrication et d’exploitation.

La conformité avec ces lois et règlements sur l’environnement continuera d’avoir une incidence sur les activités de la Société en lui imposant des frais d’exploitation et d’entretien ainsi que des dépenses en immobilisations nécessaires. L’omission de s’y conformer pourrait entraîner des enquêtes, des poursuites civiles ou pénales ou des mesures coercitives, susceptibles d’entraîner, entre autres, le paiement d’amendes substantielles, souvent calculées quotidiennement, ou dans des cas extrêmes, l’interruption ou la suspension des activités à l’installation visée. En outre, la Société a été impliquée, et sera vraisemblablement amenée à continuer de l’être, dans des litiges environnementaux comprenant notamment des réclamations pour effets physiques préjudiciables et diminution de la valeur de biens.

Aux termes des divers lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et locaux, la Société, en qualité de propriétaire, de locataire ou d’exploitant, est susceptible d’être tenue responsable des frais d’enlèvement de contaminants ou de remise en état des sols se trouvant sur ses sites ou sur des propriétés avoisinantes, même dans des circonstances où la Société n’a pas causé ni contribué d’une quelconque manière à la contamination. Les frais de remise en état et autres frais nécessaires au nettoyage ou traitement des sites contaminés pourraient être considérables. Dans certains cas, la Société pourrait avoir droit à des indemnités de la part des anciens propriétaires de ses sites ou à une couverture d’assurance; toutefois, ces indemnités ou cette couverture d’assurance pourraient s’avérer insuffisantes. La présence de contaminants sur les sites de la Société ou en provenance de ceux-ci pourrait la rendre responsable envers des tiers ou des instances gouvernementales pour des lésions corporelles, l’endommagement de biens ou tout préjudice causé à l’environnement, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la capacité de la Société de vendre ou de louer ses biens immobiliers, ou de contracter des emprunts en offrant ces biens en garantie.

L’adoption de lois et de réglementations environnementales additionnelles ou plus contraignantes, y compris toute modification de leur interprétation ou de leur application, pourrait accroître de manière significative les dépenses en immobilisations et les coûts de conformité de la Société dans les installations concernées, imposer des restrictions opérationnelles, modifier la disponibilité ou le prix de certains produits, tels que les produits de préservation achetés et utilisés par la Société, ou encore limiter la capacité de la Société à obtenir les permis et autorisations nécessaires à la poursuite de ses activités. Rien ne garantit que les modifications apportées à ces lois et réglementations ou à leur application n’aient pas d’incidence défavorable importante sur les activités de la Société, sa situation financière et ses résultats d’exploitation.

Bien que la Société maintienne un niveau élevé de responsabilité face à la protection de l’environnement, des allégations de pratiques irresponsables de la part des autorités réglementaires, des communautés ou des clients pourraient porter atteinte à la réputation de la Société. Une publicité défavorable découlant de violations réelles ou perçues des lois, règlements sur l’environnement ou pratiques courantes de l’industrie pourrait avoir un effet négatif sur la fidélité de la clientèle, réduire la demande, contribuer à affaiblir la confiance du marché et, en dernier ressort, entraîner une réduction du cours des actions de la Société. Ces effets négatifs pourraient être ressentis même si les allégations n’étaient pas fondées, que la Société respecte toutes les lois et réglementations en vigueur et que la Société ne soit pas tenue responsable.

Litiges

La Société est exposée aux risques de litiges dans le cours normal de ses activités de la part d’employés, de clients, de fournisseurs, de concurrents, d’actionnaires, d’organismes gouvernementaux ou d’autres parties qui peuvent prendre la forme d’actions privées, de recours collectifs, de procédures administratives, de mesures réglementaires ou d’autres procédures. Il est difficile d’évaluer ou de quantifier l’issue d’un litige. Les demandeurs dans ces types de poursuites ou de réclamations peuvent chercher à obtenir des montants très importants ou indéterminés, et l’ampleur de la perte éventuelle dans le cadre de ces poursuites ou réclamations peut demeurer inconnue pendant de longues périodes de temps. Bien que la conclusion ne puisse être prévue avec certitude, la Société fait régulièrement le point sur ces affaires et établit

des provisions basées sur l’évaluation du résultat probable. Si l’évaluation du dénouement probable s’avérait inexacte, la Société pourrait ne pas avoir constitué les provisions nécessaires pour cette perte, ce qui serait susceptible d’avoir une incidence défavorable sur sa situation financière, ses résultats d’exploitation et ses flux de trésorerie. Peu importe le résultat, un litige peut entraîner des coûts importants pour la Société et détourner l’attention et les ressources de la direction des activités quotidiennes de la Société.

Lois et règlements

En plus des lois et règlements environnementaux décrits à la rubrique intitulée « Conformité environnementale » de la section portant sur les facteurs de risques plus haut, les activités de la Société sont assujetties à un vaste ensemble de lois, de règlements et d’autres exigences générales et propres à son secteur d’activité aux niveaux fédéral, provincial, étatique, municipal et autres autorités locales, notamment ceux régissant l’entreposage, l’importation/exportation, le droit de la concurrence, la propriété intellectuelle, les valeurs mobilières, la protection des données, les employés, les normes du travail, la santé et sécurité au travail et l’aménagement du territoire et zonage. La Société est tenue d’obtenir des approbations, permis et licences pour ses activités, ce qui peut nécessiter des consultations préalables avec des parties prenantes potentiellement touchées, et de respecter les conditions qui y sont rattachées. Si la Société n’est pas en mesure d’obtenir, de maintenir, de proroger ou de renouveler, ou si elle subit des retards dans la prorogation ou le renouvellement d’une approbation, d’un permis ou d’une licence importants, ses activités ou sa situation financière pourraient être affectées de manière défavorable. En outre, rien ne garantit que ces lois, règlements ou exigences gouvernementales, ni l’interprétation administrative ou l’application des lois et règlements en vigueur, ne seront pas modifiés à l’avenir d’une manière qui pourrait obliger la Société à engager des dépenses en immobilisations importantes ou autrement avoir une incidence défavorable sur ses activités. Le non-respect des lois ou règlements applicables, y compris des approbations, permis et licences, pourrait entraîner des enquêtes réglementaires, des audits, des amendes, des litiges, des perturbations opérationnelles et une atteinte à la réputation, ce qui pourrait, à son tour, avoir une incidence importante sur les activités de la Société, sa situation financière et ses résultats d’exploitation.

Instruments financiers et gestion des risques

La Société recourt à des instruments dérivés afin d’obtenir une couverture économique visant à atténuer divers risques. La juste valeur de ces instruments s’entend du prix dont conviendraient des parties consentantes n’ayant aucun lien de dépendance et agissant en toute liberté et en pleine connaissance de cause. La juste valeur de ces instruments dérivés est déterminée à partir des prix sur des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles. Lorsqu’aucun prix de marché n’est disponible, des techniques d’évaluation sont utilisées, notamment l’analyse des flux de trésorerie actualisés. La technique d’évaluation intègre l’ensemble des facteurs devant être pris en compte dans l’établissement d’un prix, y compris le propre risque de crédit de la Société, de même que le risque de crédit de la contrepartie.

Gestion des risques liés aux taux d’intérêt

Les risques liés aux taux d’intérêt correspondent au risque de fluctuation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d’un instrument financier en raison de l’évolution des taux d’intérêt sur le marché. La Société contracte des emprunts aussi bien à taux fixe qu’à taux variable. La gestion des risques a pour objectif de minimiser la possibilité que les fluctuations des taux d’intérêt aient des répercussions négatives sur les flux de trésorerie de la Société. La Société conclut des contrats de swap de taux d’intérêt afin de réduire l’incidence des fluctuations des taux d’intérêt sur sa dette à long terme. Au 31 décembre 2025, la Société était partie à deux contrats de swap de taux d’intérêt comme couverture d’emprunts de 240 millions \$ (175 millions \$ US) et dont les dates d’échéance sont décembre 2026 et juin 2028. Ces instruments sont présentés à leur juste valeur et désignés comme couverture de flux de trésorerie. Au 31 décembre 2025, le ratio des emprunts à taux fixe et à taux variable s’établissait à 68 % et 32 %, respectivement, incluant l’incidence des positions de swap de taux d’intérêt (68 % et 32 %, respectivement, au 31 décembre 2024).

Gestion des risques liés aux taux de change

Une grande partie des revenus et des dépenses consolidés de la Société est perçue ou libellée dans la monnaie fonctionnelle des unités d’exploitation opérant sur les marchés où elle exerce des activités. Par conséquent, la sensibilité de la Société aux variations des taux de change est limitée sur le plan économique. La principale source de risque de change de la Société réside dans les transactions commerciales des activités canadiennes libellées en dollars américains. L’objectif de la Société en matière de gestion du risque de change est de minimiser son exposition aux flux de trésorerie et aux opérations en devises étrangères, en transigeant avec des tiers dans la monnaie fonctionnelle des unités

d’exploitation dans la mesure du possible et par le recours à des contrats de change à terme. Au 31 décembre 2025, la Société n’avait aucun contrat de change à terme en vigueur.

Conventions comptables significatives et estimations comptables critiques

Les conventions comptables significatives utilisées par la Société ainsi que les estimations comptables et jugements critiques sont respectivement décrits à la Note 2 et à la Note 3 des états financiers consolidés audités aux 31 décembre 2025 et 2024.

La Société établit ses états financiers consolidés conformément aux normes comptables IFRS.

Pour préparer les états financiers consolidés conformément aux normes comptables IFRS, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés de l’actif et du passif ainsi que sur la présentation d’actifs et de passifs éventuels à la date des états financiers, de même que sur le montant des ventes et des charges comptabilisées au cours de la période visée. Les éléments importants qui font l’objet d’estimations et d’hypothèses comprennent la durée d’utilité estimative des actifs, la recouvrabilité des actifs non courants et du goodwill et la détermination de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris dans le contexte d’une acquisition. La direction fait également des estimations et des hypothèses dans le cadre d’une acquisition d’entreprise, principalement en ce qui concerne les prévisions des ventes, les prévisions des marges et le taux d’actualisation. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations et parfois de façon importante. Les estimations sont revues périodiquement et, si nécessaire, des ajustements sont comptabilisés dans l’état consolidé du résultat net de la période au cours de laquelle ils deviennent connus.

Nouvelles normes comptables annoncées, mais non encore adoptées

Plusieurs nouvelles normes et modifications de normes s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. Les modifications apportées aux normes IFRS 9 et IFRS 7 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026, une application anticipée étant possible. Ces modifications ne devraient pas avoir d'incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société. La norme IFRS 18 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, une application anticipée étant possible. La Société évalue actuellement l'incidence de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

Contrôles et procédures de communication de l’information

La Société maintient des systèmes d’information, des procédures et des contrôles appropriés afin de s’assurer que l’information utilisée à l’interne et communiquée à l’externe soit complète, exacte, fiable et présentée dans les délais prévus. Les contrôles et procédures de communication de l’information (« CPCI ») sont conçus pour fournir l’assurance raisonnable que l’information devant être présentée par l’émetteur dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d’autres rapports déposés ou transmis en vertu de la législation en valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par cette législation. Ces contrôles et procédures sont également conçus pour garantir que cette information est rassemblée puis communiquée à la direction de la Société, y compris ses dirigeants signataires, selon ce qui convient pour prendre des décisions en temps opportun en matière de communication de l’information.

Le président et chef de la direction ainsi que la première vice-présidente et chef des finances de la Société ont évalué, ou fait évaluer sous leur supervision directe, la conception et l’efficacité opérationnelle des CPCI de la Société (au sens défini dans le Règlement 52-109 sur l’attestation de l’information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs) en date du 31 décembre 2025, et ont conclu que ces CPCI ont été conçus et opèrent de manière efficace.

Contrôle interne à l’égard de l’information financière

Il incombe à la direction d’établir et de maintenir des contrôles internes adéquats à l’égard de l’information financière (« CIIF ») de manière à fournir une assurance raisonnable que l’information financière est fiable et que les états financiers ont été préparés, aux fins de publication externe, conformément aux normes comptables IFRS.

La direction a procédé à l’évaluation de la conception et de l’efficacité opérationnelle de ses CIIF au sens défini dans le Règlement 52-109 sur l’attestation de l’information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs. L’évaluation a été réalisée conformément au cadre de référence proposé dans le guide intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié par le *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission* (« COSO »). Cette évaluation a été réalisée par le président et chef de la direction ainsi que la première vice-présidente et chef des finances de la Société, avec l’aide d’autres membres de la direction et employés de la Société, selon ce qui a été jugé nécessaire. En se basant sur cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que la première vice-présidente et chef des finances ont conclu que la conception et l’efficacité opérationnelle des CIIF étaient adéquates au 31 décembre 2025.

Malgré l’évaluation qu’elle en a faite, la direction reconnaît que, peu importe la qualité de leur conception ou de leur mise en application, les contrôles et procédures ne peuvent fournir qu’une assurance raisonnable, et non une assurance absolue, que les objectifs de contrôle qu’ils visent sont atteints.

Changements concernant le contrôle interne à l’égard de l’information financière

Il n’y a eu aucune modification apportée à la conception des CIIF durant la période s’échelonnant du 1^{er} octobre 2025 au 31 décembre 2025 ayant eu une incidence importante, ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur les CIIF de la Société.

Il convient de noter que les activités liées à Brooks, acquise le 5 novembre 2025, ont été exclues de l’étendue de la conception des contrôles et procédures de communication de l’information, ainsi que de la conception des contrôles internes à l’égard de l’information financière. Certaines informations financières liées à l’acquisition de Brooks aux termes de la limitation de l’étendue du Règlement 52-109 se résument comme suit : au 31 décembre 2025, l’actif courant et l’actif non courant se chiffraient respectivement à 35 millions \$ et 40 millions \$, tandis que le passif courant s’élevait à trois millions \$ et le passif non courant à cinq millions \$. Durant la période s’échelonnant du 5 novembre 2025 au 31 décembre 2025, les ventes et le résultat net se sont élevés respectivement à 12 millions \$ et deux millions \$.

Le 25 février 2026

États financiers consolidés

31 décembre 2025 et 2024





Stella-Jones Inc.

États financiers consolidés
31 décembre 2025 et 2024

Stella-Jones Inc.

États financiers consolidés

Les 31 décembre 2025 et 2024

Déclaration de responsabilité de la direction à l’égard de l’information financière

La responsabilité des états financiers consolidés incombe à la direction. Ces états financiers consolidés ont été dressés selon les Normes internationales d’information financière publiées par l’*International Accounting Standards Board*. Au besoin, la direction a porté des jugements et fait des estimations sur l’issue de faits et d’opérations, en tenant compte de leur importance relative.

La Société maintient un système de contrôles internes qui lui procure l’assurance raisonnable que ses registres financiers sont fiables et que son actif est protégé de manière adéquate. Les états financiers consolidés ont été audités par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., les auditeurs indépendants de la Société, qui ont émis leur rapport.

Le conseil d’administration doit surveiller la façon dont la direction s’acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d’information financière. Il est secondé pour ce faire par le comité d’audit, dont tous les quatre membres sont des administrateurs indépendants. Le comité d’audit rencontre de temps à autre les membres de la direction et les auditeurs indépendants afin d’examiner les états financiers consolidés et tout élément se rapportant à l’audit. Les auditeurs indépendants de la Société peuvent, sans aucune restriction, rencontrer le comité d’audit. Les états financiers consolidés ont été examinés par le comité d’audit, qui en a recommandé l’approbation au conseil d’administration.

(s) *Éric Vachon*

Éric Vachon, CPA
Le président et chef de la direction

Saint-Laurent (Québec)
Le 25 février 2026

(s) *Silvana Travaglini*

Silvana Travaglini, CPA
La première vice-présidente et chef des finances



Rapport de l’auditeur indépendant

Aux actionnaires de Stella-Jones inc.

Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Stella-Jones inc. et de ses filiales (collectivement, la Société) aux 31 décembre 2025 et 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d’information financière publiées par l’International Accounting Standards Board (les normes comptables IFRS).

Notre audit

Nous avons effectué l’audit des états financiers consolidés de la Société, qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2025 et 2024;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés du résultat net pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les informations significatives sur les méthodes comptables et d’autres informations explicatives.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500
Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502
Téléc. courriel : ca_montreal_main_fax@pwc.com

« PwC » s’entend de PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l’Ontario.

Fondement de l’opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d’audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l’auditeur à l’égard de l’audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s’appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada. Nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Questions clés de l’audit

Les questions clés de l’audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l’audit des états financiers consolidés pour l’exercice clos le 31 décembre 2025. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n’exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Question clé de l’audit	Traitement de la question clé de l’audit dans le cadre de notre audit
Exactitude et existence des stocks Se référer à la note 2 – Conventions comptables significatives, et la note 6 – Stocks, des états financiers consolidés. Les stocks de la Société totalisaient 1 653 millions de dollars au 31 décembre 2025. Les stocks détenus à l’échelle de son réseau en Amérique du Nord sont constitués de matières premières et de produits finis, qui sont évalués au plus faible du coût moyen pondéré et de la valeur de réalisation nette. Les produits finis comprennent les coûts des matières premières et les autres coûts directs ainsi que les frais généraux de	Notre approche pour traiter cette question a notamment compris les procédures suivantes : • Tester l’efficacité du fonctionnement des contrôles relatifs au rapprochement des factures, des bons de commande et des documents de réception. • Pour des emplacements choisis où la direction a procédé à un comptage des stocks, avant la date de clôture de l’exercice, observer les procédures de comptage des stocks et effectuer des comptages par sondages indépendants pour un échantillon d’articles des stocks.

Question clé de l'audit	Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit
fabrication. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.	• Tester le mouvement des stocks durant la période intercalaire entre la date de comptage et la date de clôture de l'exercice.
Nous avons considéré cette question comme étant une question clé de l'audit en raison de l'importance du solde des stocks et du grand nombre d'emplacements pour les stocks à l'échelle du réseau de la Société, ainsi que de l'effort d'audit qui a été requis pour tester le solde des stocks.	• Tester un échantillon d'achats de matières premières et effectuer les rapprochements avec les documents sources, selon le cas. • Pour un échantillon d'articles des stocks de matières premières et de produits finis, recalculer le coût moyen pondéré. • Pour un échantillon d'articles des stocks, tester le coût des matières transférées des matières premières aux produits finis, en vérifiant la concordance du coût transféré avec le coût de possession des articles précédemment classés dans les matières premières. • Pour une partie des articles en stocks, tester le caractère raisonnable de la répartition des coûts de fabrication indirects à la date de clôture de l'exercice en la comparant à la répartition de l'exercice précédent. • Évaluer si les écarts liés aux autres coûts directs et indirects standards de fabrication devaient être capitalisés dans les produits finis afin d'estimer le coût réel.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion, que nous avons obtenu avant la date du présent rapport, et des informations, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l’auditeur sur ces états financiers consolidés, incluses dans le rapport annuel, qui est censé être mis à notre disposition après cette date.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s’étend pas aux autres informations et nous n’exprimons pas ni n’exprimerons aucune forme d’assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s’il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l’audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués à l’égard des autres informations que nous avons obtenues avant la date du présent rapport, nous concluons à la présence d’une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n’avons rien à signaler à cet égard. Si, à la lecture des informations, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l’auditeur sur ces états financiers consolidés, incluses dans le rapport annuel, nous concluons à la présence d’une anomalie significative dans les autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l’égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables IFRS, ainsi que du contrôle interne qu’elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d’états financiers consolidés exempts d’anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d’erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c’est à la direction qu’il incombe d’évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l’exploitation et d’appliquer le principe comptable de continuité d’exploitation, sauf si la direction a l’intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n’a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d’information financière de la Société.

Responsabilités de l’auditeur à l’égard de l’audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d’obtenir l’assurance raisonnable que les états financiers consolidés, pris dans leur ensemble, sont exempts d’anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d’erreurs, et de délivrer un rapport de l’auditeur contenant notre opinion. L’assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d’assurance, qui ne garantit toutefois pas qu’un audit réalisé conformément aux normes d’audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d’erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu’il est raisonnable de s’attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d’un audit réalisé conformément aux normes d’audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d’esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d’erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d’audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d’une anomalie significative résultant d’une fraude est plus élevé que celui d’une anomalie significative résultant d’une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l’audit afin de concevoir des procédures d’audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d’exprimer une opinion sur l’efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l’utilisation par la direction du principe comptable de continuité d’exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l’existence ou non d’une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l’existence d’une incertitude significative, nous sommes tenus d’attirer l’attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d’exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s’appuient sur les éléments probants obtenus jusqu’à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d’ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d’une manière propre à donner une image fidèle;
- nous planifions et réalisons l’audit du groupe afin d’obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des unités du groupe de la Société pour servir de fondement à la formation d’une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d’audit effectués pour les besoins de l’audit du groupe, et assumons l’entière responsabilité de notre opinion d’audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l’étendue et le calendrier prévus des travaux d’audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l’indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d’avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s’il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l’audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l’audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport de l’auditeur, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l’on peut raisonnablement s’attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l’intérêt public.

L’associé responsable de la mission d’audit au terme de laquelle le présent rapport de l’auditeur indépendant est délivré est Gregory Tremellen.

/s/**PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.**¹

Montréal (Québec)
Le 25 février 2026

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A119714

Stella-Jones Inc.

États consolidés de la situation financière
Aux 31 décembre 2025 et 2024

(en millions de dollars canadiens)

	Note	2025	2024
Actif			
Actif courant			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		44	50
Créances	5	262	277
Stocks	6	1 653	1 759
Impôts sur le résultat à recouvrer		19	11
Autres actifs courants		41	42
		2 019	2 139
Actif non courant			
Immobilisations corporelles	7	1 116	1 048
Actifs au titre du droit d'utilisation	8	288	311
Immobilisations incorporelles	9	243	170
Goodwill	9	434	406
Instruments financiers dérivés	20	9	21
Autres actifs non courants		8	8
		4 117	4 103
Passif et capitaux propres			
Passif courant			
Comptes créditeurs et charges à payer	10	153	180
Revenus différés		—	17
Partie courante de la dette à long terme	11	37	1
Partie courante des obligations locatives	8	63	64
Partie courante des provisions et autres passifs non courants	12	20	24
		273	286
Passif non courant			
Dette à long terme	11	1 302	1 379
Obligations locatives	8	240	259
Passifs d'impôt différé	17	218	197
Provisions et autres passifs non courants	12	44	37
Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	18	1	4
		2 078	2 162
Capitaux propres			
Capital-actions	15	187	188
Surplus d’apport		5	—
Résultats non distribués		1 681	1 498
Cumul des autres éléments du résultat global		166	255
		2 039	1 941
		4 117	4 103

Approuvé par le conseil d’administration,

(s) Katherine A. Lehman
Katherine A. Lehman
Administratrice

(s) Karen Laflamme
Karen Laflamme, FCPA, ASC, C.Dir.
Administratrice

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Stella-Jones Inc.

États consolidés des variations des capitaux propres
Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

(en millions de dollars canadiens)

	Cumul des autres éléments du résultat global							
	Capital- actions	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Impact de la conversion de devises étrangères	Conversion des dettes à long terme désignées comme couverture d'un investissement net	Gains (pertes) sur couverture de flux de trésorerie non réalisés	Total	Total des capitaux propres
Solde au 1 ^{er} janvier 2025	188	—	1 498	367	(127)	15	255	1 941
Résultat global								
Résultat net	—	—	337	—	—	—	—	337
Autres éléments du résultat global	—	—	2	(98)	17	(8)	(89)	(87)
Résultat global	—	—	339	(98)	17	(8)	(89)	250
Dividendes sur les actions ordinaires	—	—	(68)	—	—	—	—	(68)
Charge liée aux paiements fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres	—	5	—	—	—	—	—	5
Régimes d'achat d'actions des employés	3	—	—	—	—	—	—	3
Rachat d'actions ordinaires incluant les impôts (note 15)	(4)	—	(88)	—	—	—	—	(92)
	(1)	5	(156)	—	—	—	—	(152)
Solde au 31 décembre 2025	187	5	1 681	269	(110)	7	166	2 039

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Stella-Jones Inc.

États consolidés des variations des capitaux propres (suite)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

(en millions de dollars canadiens)

	Cumul des autres éléments du résultat global						
	Capital- actions	Résultats non distribués	Impact de la conversion de devises étrangères	Conversion des dettes à long terme désignées comme couverture d'un investissement net	Gains sur les couvertures de flux de trésorerie non réalisés	Total	Total des capitaux propres
Solde au 1 ^{er} janvier 2024	189	1 329	224	(105)	15	134	1 652
Résultat global							
Résultat net	—	319	—	—	—	—	319
Autres éléments du résultat global	—	1	143	(22)	—	121	122
Résultat global	—	320	143	(22)	—	121	441
Dividendes sur les actions ordinaires	—	(63)	—	—	—	—	(63)
Options d'achat d'actions exercées	1	—	—	—	—	—	1
Régimes d'achat d'actions des employés	2	—	—	—	—	—	2
Rachat d'actions ordinaires incluant les impôts (note 15)	(4)	(88)	—	—	—	—	(92)
	(1)	(151)	—	—	—	—	(152)
Solde au 31 décembre 2024	188	1 498	367	(127)	15	255	1 941

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Stella-Jones Inc.

États consolidés du résultat net

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action ordinaire)

	Note	2025	2024
Ventes		3 492	3 469
Charges			
Coût des ventes (incluant amortissement de 129 \$ (115 \$ en 2024))		2 787	2 745
Frais de vente et d'administration (incluant amortissement de 16 \$ (15 \$ en 2024))		213	206
Autres pertes, montant net		4	15
Gain sur le règlement d'assurance	24	(28)	—
	16	2 976	2 966
Résultat d'exploitation		516	503
Charges financières	16	69	88
Résultat avant impôts		447	415
Charge d'impôts sur le résultat			
Exigibles	17	84	86
Différés	17	26	10
		110	96
Résultat net		337	319
Résultat de base et dilué par action ordinaire	15	6,09	5,66

Stella-Jones Inc.

États consolidés du résultat global

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

(en millions de dollars canadiens)

	2025	2024
Résultat net	337	319
Autres éléments du résultat global		
Éléments qui pourraient être subséquentment reclassés au résultat net		
(Pertes) gains relatifs à la conversion des états financiers des établissements étrangers	(98)	143
Gains (pertes) relatifs à la conversion des dettes à long terme désignées comme couverture d'un investissement net dans des établissements étrangers	17	(22)
Variation de la juste valeur des instruments dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	(11)	—
Impôts sur la variation de la juste valeur des instruments dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	3	—
Éléments qui ne seront pas subséquentment reclassés au résultat net		
Variation des écarts actuariels sur les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	3	1
Impôts sur la variation des écarts actuariels sur les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	(1)	—
	(87)	122
Résultat global	250	441

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Stella-Jones Inc.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie
Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

(en millions de dollars canadiens)

	Note	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux			
Activités d'exploitation			
Résultat net		337	319
Ajustements pour			
Amortissements des immobilisations corporelles	7	55	46
Amortissements des actifs au titre du droit d'utilisation	8	68	66
Amortissements des immobilisations incorporelles	9	22	18
Charges financières	16	69	88
Charge d'impôts sur le résultat	17	110	96
Gain sur le règlement d'assurance	24	(28)	—
Autres		(10)	4
		623	637
Variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie			
Créances		34	56
Stocks		85	(82)
Impôts sur le résultat à recouvrer		(4)	—
Autres actifs courants		11	9
Comptes créditeurs et charges à payer		(31)	(40)
		95	(57)
Intérêts versés		(69)	(85)
Impôts sur le résultat payés		(92)	(87)
		557	408
Activités de financement			
Variation nette des facilités de crédit rotatif	11	142	(471)
Produit de la dette à long terme	11	—	568
Remboursement de la dette à long terme	11	(144)	(103)
Remboursement des obligations locatives	8	(66)	(62)
Dividendes sur les actions ordinaires		(68)	(63)
Rachat d'actions ordinaires	15	(90)	(90)
		(226)	(221)
Activités d'investissement			
Acquisition d'entreprises	4	(262)	(4)
Acquisition d'immobilisations corporelles	7	(103)	(132)
Produit de l'assurance des biens	24	28	10
Acquisition d'immobilisations incorporelles	9	(9)	(11)
Produit de cession d'actifs		9	—
		(337)	(137)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice			
		(6)	50
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice			
		50	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice			
		44	50

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés
31 décembre 2025 et 2024

1 Nature des activités

Stella-Jones Inc. (avec ses filiales, à titre individuel ou collectif, la « Société ») est un chef de file nord-américain dans la fabrication de produits axés sur le soutien aux infrastructures essentielles aux réseaux de distribution et de transport d'électricité, ainsi que l'exploitation et l'entretien des systèmes de transport ferroviaire. La Société fournit aux grandes sociétés de services publics d'électricité du continent des poteaux et des traverses pour poteaux en bois traité, des pylônes en treillis d'acier et des poteaux de transport en acier, ainsi que des traverses de chemin de fer et des poutres en bois traité aux exploitants nord-américains de chemins de fer de catégorie 1, de courtes lignes et de voies ferrées commerciales. La Société soutient aussi les infrastructures avec des produits industriels, notamment du bois d'œuvre pour les ponts ferroviaires, les passages à niveau et la construction, des pilotis pour constructions maritimes, des pieux pour fondations et des produits à base de goudron de houille. La Société se consacre également à la fabrication de bois d'œuvre traité de première qualité et d'accessoires à usage résidentiel qu'elle distribue auprès de détaillants canadiens et américains en vue d'applications extérieures. Une part importante de ce secteur d'activité consiste à desservir une clientèle canadienne par l'entremise de son réseau national de fabrication et de distribution. La Société possède des installations au Canada et aux États-Unis, et elle vend ses produits principalement dans ces deux pays. Son siège social est situé au 3100, boulevard de la Côte-Vertu, à Saint-Laurent, au Québec (Canada). La Société est constituée selon la Loi canadienne sur les sociétés par actions et ses actions ordinaires sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX ») sous le symbole SJ.

2 Conventions comptables significatives

Mode de présentation

La Société établit ses états consolidés selon les Normes internationales d'information financière publiées par l'*International Accounting Standards Board* (les « normes comptables IFRS »).

Ces états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration le 25 février 2026.

Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été préparés selon le principe du coût historique, sauf en ce qui concerne les instruments financiers dérivés et certains passifs non courants qui sont évalués à la juste valeur. La Société a appliqué de manière homogène les mêmes conventions comptables pour toutes les périodes présentées, sauf indication contraire.

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de Stella-Jones Inc. et des filiales que celle-ci contrôle. Tous les soldes et opérations entre ces entreprises ont été éliminés. Toutes les filiales consolidées sont détenues en propriété exclusive. Les filiales importantes comprises dans la structure juridique de la Société sont les suivantes :

Filiale	Société mère	Pays de constitution
Stella-Jones U.S. Holding Corporation	Stella-Jones Inc.	États-Unis
Stella-Jones Corporation	Stella-Jones U.S. Holding Corporation	États-Unis

La Société contrôle une entité lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci.

L’existence et l’effet des droits de vote potentiels qui peuvent actuellement être exercés ou convertis sont pris en compte pour évaluer si la Société contrôle une autre entité. Les comptes des filiales sont intégralement consolidés à compter de la date à laquelle la Société obtient le contrôle et cessent de l’être dès que la Société ne détient plus le contrôle.

Acquisition d’entreprises

La Société comptabilise les regroupements d’entreprises selon la méthode de l’acquisition lorsque l’ensemble des activités et des actifs acquis répondent à la définition d’une entreprise et que le contrôle est transféré à la Société. Afin de déterminer si l’ensemble donné des activités et des actifs constitue une entreprise, la Société évalue si l’ensemble des activités et des actifs acquis incluent, au minimum, des entrées et un processus substantiel et si l’ensemble acquis a la capacité de contribuer à la création de sorties.

La contrepartie transférée lors de l’acquisition d’une entreprise consiste en la juste valeur des actifs transférés et des passifs repris. La contrepartie transférée inclut également la juste valeur de tout actif ou passif résultant d’un accord de contrepartie éventuelle. Les actifs identifiables acquis ainsi que les passifs et les passifs éventuels repris lors de l’acquisition d’une entreprise sont évalués initialement à leur juste valeur à la date d’acquisition. Les frais connexes à l’acquisition sont comptabilisés en charges pour les périodes au cours desquelles les coûts sont engagés.

L’excédent de l’ensemble de la contrepartie transférée, de la juste valeur de toute participation ne donnant pas le contrôle de l’entreprise acquise et de la juste valeur à la date d’acquisition de la participation précédemment détenue dans l’entreprise acquise sur la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris est comptabilisé dans le goodwill. Si le coût d’acquisition est moins élevé que la juste valeur de l’actif net de l’entreprise acquise, l’écart est comptabilisé directement dans l’état consolidé du résultat net, comme profit résultant d’une acquisition à des conditions avantageuses. Lorsque le règlement d’une partie de la contrepartie en espèces est différé, les montants payables dans le futur sont actualisés à leur valeur actuelle à la date de l’acquisition. Le taux d’actualisation utilisé est le taux d’emprunt marginal de la Société, soit le taux d'un emprunt semblable pouvant être obtenu d'un financier indépendant selon des modalités comparables.

La contrepartie conditionnelle est classée dans les capitaux propres ou comme passif financier. Les montants classés comme passif financier sont réévalués ultérieurement à la juste valeur. Toute variation ultérieure de la juste valeur est comptabilisée dans l’état consolidé du résultat net, dans les « Charges financières ».

Les méthodes comptables des filiales ont été modifiées lorsque cela est nécessaire pour les rendre conformes aux méthodes adoptées par la Société.

Conversion des monnaies étrangères

a) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les éléments des états financiers de chacune des entités de la Société sont évalués dans la monnaie de l’environnement économique principal dans lequel l’entité exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société. Tous les montants ont été arrondis au million le plus proche, sauf indication contraire.

b) Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle aux taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les ventes et les charges libellées en monnaie étrangère sont converties au cours moyen mensuel. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au taux de l’état consolidé de la situation financière. Les actifs et passifs non monétaires en monnaie étrangère qui sont

évalués au coût sont convertis au cours de change historique. Les actifs et les passifs non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée.

Les écarts de change résultant de la conversion sont généralement comptabilisés dans l’état consolidé du résultat net, au poste « Autres pertes (gains), montant net ». Ils sont différés dans les capitaux propres, au poste « Cumul des autres éléments du résultat global », s’ils sont relatifs à des couvertures de flux de trésorerie admissibles.

c) Établissements étrangers

Les états financiers des opérations dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle de la Société sont convertis au taux de l’état consolidé de la situation financière dans le cas des actifs et des passifs, et au cours moyen mensuel de l’exercice, dans le cas des ventes et des charges. Les écarts de conversion sont comptabilisés dans les capitaux propres, au poste « Cumul des autres éléments du résultat global ». Le goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de l’acquisition d’un établissement étranger sont considérés comme des actifs et passifs d’un établissement étranger et sont convertis au taux de l’état consolidé de la situation financière.

d) Couverture d’un investissement net dans des établissements étrangers

Les écarts de change résultant de la conversion de passifs financiers désignés comme couverture d’un investissement net dans un établissement étranger sont comptabilisés dans les capitaux propres aux autres éléments du résultat global pour autant que la couverture soit efficace. Si la couverture se révèle inefficace, ces écarts de change sont comptabilisés dans l’état consolidé du résultat net au poste « Autres pertes (gains), montant net ». Lors de la sortie de l’élément couvert d’un investissement net étranger (la filiale), le montant cumulé comptabilisé dans les capitaux propres doit être reclassé à l’état consolidé du résultat net, car il fait partie du profit ou de la perte résultant de la sortie.

Constatation des produits

La Société vend des produits en bois traité et non traité, des pylônes en treillis d'acier et des poteaux de transport en acier (les « Produits »), ainsi que des services de traitement du bois. Les revenus provenant de la vente de Produits sont comptabilisés lorsque la Société remplit une obligation de prestation en transférant un Produit promis à un client. Les Produits sont considérés transférés lorsque le client obtient le contrôle des Produits, soit aux installations de fabrication de la Société ou à l’établissement du client. On entend par contrôle des Produits la capacité de décider de l’utilisation des Produits et d’en tirer la quasi-totalité des avantages restants.

La Société offre le traitement de produits du bois qui appartiennent à des tierces parties. Les revenus associés à ces services de traitement sont comptabilisés suivant le critère du moment précis, étant donné que les produits du bois doivent être traités rapidement.

Les ventes de Produits peuvent faire l’objet de ristournes sur volumes rétrospectives basées sur les ventes totales sur une période de 12 mois, sujettes à certaines conditions contractuelles. Les revenus provenant de ces ventes sont comptabilisés en fonction du prix indiqué dans le contrat, déduction faite de l’estimation des ristournes. Les ristournes sont estimées et prévues en fonction de l’expérience considérable de la Société, au moyen de la méthode de la valeur attendue, et les revenus ne sont comptabilisés que s’il est hautement probable qu’un renversement n’aura pas lieu. Un passif est comptabilisé pour les ristournes prévues en fonction des ventes réalisées jusqu’à la fin de la période de présentation de l’information financière.

Les ventes de Produits peuvent également faire l’objet de rabais rétrospectifs basés sur les ventes totales sur une période de 12 mois, sujets à certaines conditions contractuelles. Les revenus provenant de ces ventes sont comptabilisés en fonction du prix de vente moyen prévu pour la période donnée. Les rabais sont estimés et prévus en fonction de

Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2025 et 2024

l’expérience accumulée, au moyen de la méthode de la valeur attendue, et les revenus ne sont comptabilisés que s’il est hautement probable que les conditions contractuelles seront remplies. Le prix contractuel est facturé au client et un passif est comptabilisé aux fins d’ajustement au prix moyen.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués des fonds en caisse, des soldes bancaires et de placements à court terme liquides dont l’échéance initiale est d’au plus trois mois.

Créances

Les créances clients représentent les montants que doivent les clients en contrepartie des produits vendus ou pour des services rendus dans le cadre de l’activité courante. Les créances clients sont classées comme actifs courants si le paiement est exigible dans 12 mois ou moins. Les créances clients sont initialement comptabilisées à la juste valeur et, par la suite, mesurées au coût amorti, déduction faite de la provision pour les pertes de crédit attendues.

Stocks

Les stocks de matières premières sont évalués au plus faible du coût moyen pondéré et de la valeur de réalisation nette. Les produits finis sont évalués au plus faible du coût moyen pondéré et de la valeur de réalisation nette et comprennent les coûts des matières premières et les autres coûts directs ainsi que les frais généraux de fabrication. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé, diminué des coûts nécessaires pour réaliser la vente.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, incluant les coûts d’emprunt engagés au cours de la période de construction, diminué du cumul des amortissements et de la dépréciation. La Société ventile le montant initialement comptabilisé pour une immobilisation corporelle en ses parties principales et amortit séparément chacune de ces parties. L’amortissement est calculé selon le mode linéaire en utilisant des taux basés sur la durée d’utilité estimative des actifs.

Actifs	Durée d'utilité
Immeubles	7 à 60 ans
Équipement de production	5 à 60 ans
Matériel roulant	3 à 20 ans
Matériel de bureau	2 à 10 ans

Les valeurs résiduelles et la durée d’utilité des immobilisations corporelles sont revues à la fin de chaque période de présentation de l’information financière et ajustées, le cas échéant. La charge d’amortissement est comptabilisée à l’état consolidé du résultat net, au poste « Coût des ventes ».

Charges financières

Les charges financières comprennent les dépenses d’intérêts sur la dette à long terme et sur les obligations locatives, ainsi que les autres frais financiers. Les charges financières sont comptabilisées dans l’état consolidé du résultat net de la période au cours de laquelle elles sont engagées.

Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2025 et 2024

Contrats de location

La Société loue certaines immobilisations corporelles et comptabilise un actif au titre du droit d’utilisation et un passif à la date de début du contrat de location. Les actifs au titre du droit d’utilisation représentent le droit d’utiliser un actif sous-jacent pour la durée du contrat de location, et les passifs connexes représentent l’obligation d’effectuer les paiements de loyer découlant du contrat de location. Les actifs au titre du droit d’utilisation et les passifs connexes sont comptabilisés à la date de début du contrat de location en fonction de la valeur actualisée des paiements de loyer sur la durée du contrat de location, actualisée au moyen du taux d’intérêt implicite du contrat de location ou, si ce taux ne peut être déterminé facilement, du taux d’emprunt marginal de la Société. Les options de renouvellement et de résiliation sont incluses dans les modalités du contrat de location lorsqu’il est raisonnablement certain qu’elles seront exercées.

Les paiements de loyer comprennent les paiements fixes, y compris les paiements fixes en substance, le prix d’exercice en vertu d’une option d’achat que la Société est raisonnablement certaine d’exercer, les paiements de loyer dans une période de renouvellement facultative que la Société est raisonnablement certaine d’exercer et des pénalités pour résiliation anticipée d’un bail si la Société est raisonnablement certaine de résilier. Chaque paiement de loyer est réparti entre le passif et les charges financières. La composante intérêts des charges financières est imputée à l’état consolidé du résultat net sur la durée du contrat de location de manière à produire un taux d’intérêt périodique constant sur le solde restant du passif pour chaque période.

L’actif au titre du droit d’utilisation est ensuite amorti selon la méthode de l’amortissement linéaire à partir de la date de début jusqu’à la fin de la durée du contrat de location, à moins qu’il existe une certitude raisonnable que la Société obtiendra la propriété d’ici la fin de la durée du contrat de location ou exercera l’option d’achat. Dans ce cas, l’actif au titre du droit d’utilisation sera amorti sur la durée d’utilité de l’actif au titre du droit d’utilisation, conformément à la méthode d’amortissement que la Société adopte pour les immobilisations corporelles. La charge d’amortissement est comptabilisée à l’état consolidé du résultat net, au poste « Coût des ventes » et au poste « Frais de vente et d’administration ».

La Société a choisi d’appliquer la mesure de simplification de ne pas comptabiliser les actifs au titre de droits d’utilisation et les obligations locatives pour les contrats de locations à court terme dont la durée est inférieure à 12 mois et les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur. Les paiements liés aux contrats de location à court terme et aux actifs de faible valeur sont imputés à l’état consolidé du résultat net selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles à durée d’utilité déterminée sont constatées au coût et amorties sur leur durée d’utilité. Les immobilisations incorporelles ayant une durée d’utilité indéterminée sont enregistrées au coût et ne sont pas amorties. Le mode d’amortissement ainsi que l’estimation de la durée d’utilité des immobilisations incorporelles sont révisés sur une base annuelle.

Actifs	Mode	Durée d'utilité
Relations clients	Amortissement linéaire	10 à 12 ans
Relations clients	Amortissement dégressif	4 % à 20 %
Progiciels	Amortissement linéaire	5 à 10 ans
Enregistrement de la créosote	Non applicable	Indéterminée

Les coûts de développement qui sont directement attribuables à la conception, au développement, à la mise en œuvre et aux tests de produits progiciels identifiables sont comptabilisés comme progiciels si certains critères sont remplis,

Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2025 et 2024

notamment la faisabilité technique, l'intention et la capacité de développer et d'utiliser le progiciel pour générer des avantages économiques futurs probables; sinon, ils sont passés en charges lorsqu'ils sont encourus. Les coûts de configuration ou de personnalisation dans le cadre d'accords d'infonuagique qui ne satisfont pas aux critères de capitalisation sont passés en charges et comptabilisés à l'état consolidé du résultat net. Les coûts directement attribuables qui sont capitalisés comprennent les coûts liés aux progiciels et les coûts de développement des employés et des tierces parties.

La charge d'amortissement est comptabilisée à l'état consolidé du résultat net, au poste « Coût des ventes » et au poste « Frais de vente et d'administration ».

L'enregistrement de la créosote est soumis à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent une dépréciation possible.

Goodwill

Le goodwill n'est pas amorti et fait l'objet d'un test de dépréciation annuel ou plus fréquemment lorsqu'il existe des indices d'une dépréciation possible. Les pertes de valeur du goodwill ne sont pas reprises. Pour les besoins du test de dépréciation, le goodwill est affecté à des unités génératrices de trésorerie (les « UGT ») ou à des groupes d'UGT qui devraient bénéficier du regroupement d'entreprises ayant créé le goodwill. La Société définit les UGT comme étant soit les usines spécialisées dans le traitement des produits destinés aux sociétés de services publics et du bois résidentiel - États-Unis, les usines spécialisées dans le traitement du bois résidentiel - Canada, et les usines spécialisées dans le traitement des traverses de chemin de fer.

Dépréciation

Les actifs non financiers à durée d'utilité déterminée, comme les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée, font l'objet de tests de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Les actifs non courants qui ne sont pas amortis font l'objet d'un test de dépréciation annuel, ou plus fréquemment si les événements ou les circonstances le justifient. Pour les besoins du test de dépréciation, les actifs sont regroupés de manière à former le plus petit regroupement identifiable qui génère des flux de trésorerie indépendants de ceux générés par d'autres actifs (UGT).

Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à la valeur comptable. La valeur recouvrable est le montant le plus élevé de la juste valeur de l'actif, diminuée des coûts de la vente et de sa valeur d'utilité (soit la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou de l'UGT concernée).

Les actifs non financiers autres que le goodwill qui ont subi une dépréciation font l'objet d'un examen en vue d'une reprise possible lorsque les événements ou les circonstances le justifient.

Provisions

Les provisions relatives à la restauration des sites, ainsi que les autres provisions, sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation juridique ou implicite découlant d'événements passés, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant peut être évalué de façon fiable. Lorsqu'il est attendu que la totalité ou une partie de la dépense nécessaire à l'extinction d'une provision sera remboursée par une autre partie, le remboursement est inscrit comme un actif distinct à l'état consolidé de la situation financière seulement si l'entité a la quasi-certitude de recevoir ce remboursement.

Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2025 et 2024

Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée des dépenses attendues que l'on pense nécessaires pour éteindre l'obligation. Cette valeur actualisée est établie au moyen d'un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif. L'augmentation de la provision résultant de l'écoulement du temps est comptabilisée dans les « Charges financières ».

La Société considère comme partie courante des provisions une obligation dont le règlement est prévu à l'intérieur des 12 prochains mois.

Obligations liées à la restauration de sites

Les obligations liées à la restauration de sites sont liées à la valeur actualisée des dépenses futures estimatives associées aux obligations de restauration de certaines propriétés. La Société examine régulièrement les dépenses estimatives futures liées à la restauration de sites et comptabilise les révisions et les charges de désactualisation relatives aux obligations actuelles au poste « Autres pertes (gains), montant net », à l'état consolidé du résultat net.

L'obligation est réévaluée, à chaque date de clôture, pour tenir compte des changements des taux d'actualisation et de l'estimation des montants, de la durée et des coûts du travail devant être effectué.

Impôts sur le résultat

La charge d'impôts sur le résultat pour l'exercice correspond à l'impôt à payer sur le bénéfice imposable de l'exercice considéré selon le taux d'impôt applicable dans chaque pays, ajusté pour tenir compte de la variation des actifs et des passifs d'impôt différé attribuables aux différences temporaires et aux pertes fiscales non utilisées.

La charge d'impôt exigible est calculée en fonction des lois fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture dans les pays où la Société exerce ses activités et génère des bénéfices imposables. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations de revenus à l'égard de situations pour lesquelles la réglementation fiscale applicable est susceptible d'interprétation. La Société constitue au besoin des provisions en fonction des montants qu'elle s'attend à payer aux administrations fiscales.

L'impôt différé est comptabilisé selon la méthode du report variable, pour les différences temporaires entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Toutefois, un passif d'impôt différé n'est pas comptabilisé s'il est généré par la comptabilisation initiale du goodwill. De plus, un impôt différé n'est pas comptabilisé s'il est généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice fiscal. L'impôt différé est déterminé au moyen des taux d'impôt (et des lois fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture et dont l'application est attendue lorsque l'actif d'impôt différé sera réalisé ou que le passif d'impôt différé sera réglé.

Les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que s'il est probable que la Société disposera de montants imposables futurs auxquels les différences temporaires et pertes pourront être imputées.

L'impôt exigible et différé est comptabilisé à l'état consolidé du résultat net, sauf s'il porte sur des éléments comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres, auquel cas l'impôt est aussi comptabilisé dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres, respectivement.

Avantages postérieurs à l’emploi

Régimes de retraite à prestations définies

La Société comptabilise les obligations et les coûts connexes des régimes de retraite à prestations définies, déduction faite des actifs des régimes. Le coût des prestations de retraite gagnées par les employés est établi par calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées et les meilleures estimations de la direction à l’égard du rendement des placements, de l’indexation des salaires, de l’âge de retraite des employés et des taux d’actualisation relatifs aux obligations. Les coûts des services passés sont comptabilisés à l’état consolidé du résultat net lorsqu’ils sont engagés. Les réévaluations, qui comprennent les écarts actuariels, le rendement réel des actifs du régime (excluant la composante coût financier) et la variation, le cas échéant, de l’effet du plafond de l’actif, sont imputés ou portés au crédit des autres éléments du résultat global. Ces montants sont comptabilisés immédiatement aux résultats non distribués, sans être reclassés à l’état consolidé du résultat net des périodes suivantes.

Autre programme d’avantages postérieurs à l’emploi

La Société offre un programme d’avantages postérieurs à l’emploi à certains retraités. Pour avoir droit à ces avantages, l’employé doit habituellement demeurer en service jusqu’à l’âge de la retraite et travailler durant une période minimale. Les coûts prévus de ces avantages sont comptabilisés à partir de la date à laquelle les services rendus par le membre du personnel ont commencé à générer des droits aux prestations en vertu du régime jusqu’à la date à laquelle des services supplémentaires rendus par le membre du personnel ne généreront pas un montant significatif de droits aux prestations supplémentaires. Le coût des avantages futurs gagnés par les employés est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service, à partir des hypothèses économiques et démographiques les plus probables émises par la direction. Les écarts actuariels découlant des écarts entre les résultats et les prévisions et des changements d’hypothèses actuarielles sont imputés ou portés au crédit des autres éléments du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent et sont comptabilisés immédiatement aux résultats non distribués, sans être reclassés à l’état consolidé du résultat net des périodes suivantes.

Paielements fondés sur des actions

La Société gère des régimes de rémunération fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres ou en trésorerie, aux termes desquels elle reçoit des services d’employés et d’administrateurs non-membres de la direction en contrepartie d’instruments de capitaux propres de la Société ou de paiements en trésorerie. La rémunération fondée sur des actions réglée en instruments de capitaux propres comprend les options sur actions, des unités d'actions incessibles (« UANI ») et des unités d'actions incessibles liées au rendement (« UANR »). La rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie inclut des unités d’actions incessibles (« UAI »), des unités d’actions liées au rendement (« UAR ») et des unités d’actions différées (« UAD »).

Rémunération fondée sur des actions réglée en instruments de capitaux propres

La Société comptabilise les options sur actions selon la méthode de la juste valeur. Selon cette méthode, la charge de rémunération pour les options attribuées est évaluée à la juste valeur à la date de l’attribution selon le modèle d’évaluation de Black-Scholes, et elle est comptabilisée dans l’état consolidé du résultat net sur la période d’acquisition des droits des options attribuées, le crédit correspondant étant porté au surplus d’apport. Chaque tranche d’une attribution de rémunération fondée sur des actions dont l’acquisition est graduelle est considérée comme une attribution distincte assortie d’une date d’acquisition et d’une juste valeur différentes. Toute contrepartie payée lors de l’exercice des options sur actions est créditée au capital-actions et la charge de rémunération correspondante est comptabilisée au surplus d’apport.

La Société a des attributions à régler en instruments de capitaux propres, des UANI et des UANR, évaluées à leur juste valeur en fonction du cours de l'action de la Société à la date d'attribution. La charge de rémunération, ajustée en

fonction des estimations portant sur l’atteinte des indicateurs de performance, le cas échéant, est comptabilisée dans l’état consolidé du résultat net sur les périodes d'acquisition des droits, avec une augmentation correspondante du surplus d'apport, selon une méthode linéaire. Lorsque les UANI et UANR sont annulées en raison d’un manquement d’un employé de satisfaire aux conditions de service, les dépenses antérieurement comptabilisées en rapport avec ces unités sont renversées à la date de l’annulation.

Rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie

La Société a des attributions à régler en trésorerie, soit des UAI, des UAR et des UAD qui sont initialement évaluées à la juste valeur au moyen d’un modèle d’évaluation des options. Jusqu’au règlement du passif, sa juste valeur est réévaluée à chaque date de clôture et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l’état consolidé du résultat net. La charge de rémunération, ajustée en fonction des estimations portant sur l’atteinte des indicateurs de performance, le cas échéant, est comptabilisée dans l’état consolidé du résultat net sur les périodes d’acquisition des droits, en fonction de la juste valeur à la clôture de chaque période. Lorsque les UAI et UAR sont annulées en raison d’un manquement d’un employé de satisfaire aux conditions de service, les dépenses antérieurement comptabilisées en rapport avec ces unités sont renversées à la date de l’annulation.

Instruments financiers

La Société comptabilise un actif financier ou un passif financier dans son état consolidé de la situation financière lorsqu’elle devient partie aux dispositions contractuelles de l’instrument. Lors de la comptabilisation initiale, la Société évalue un actif financier ou un passif financier à sa juste valeur majorée ou minorée, dans le cas d’un actif financier ou d’un passif financier qui n’est pas à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction directement attribuables à l’acquisition ou à l’émission de cet actif financier ou de ce passif financier.

Actifs financiers

La Société classera les actifs financiers comme étant évalués ultérieurement au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou à la juste valeur par le biais du résultat net, en fonction de son modèle économique pour la gestion de l’actif financier et des flux de trésorerie contractuels de l’actif financier.

Les trois catégories se définissent comme suit :

- a) Coût amorti – un actif financier est évalué au coût amorti si les deux conditions suivantes sont réunies :
 - la détention de l’actif s’inscrit dans un modèle économique ayant pour objectif de détenir des actifs afin d’en percevoir les flux de trésorerie contractuels; et
 - les conditions contractuelles de l’actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d’intérêts sur le principal restant dû.
- b) Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global – les actifs financiers sont classés et évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si leur détention s’inscrit dans un modèle économique dont l’objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d’actifs financiers, lorsque ces flux de trésorerie correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d’intérêts.
- c) Juste valeur par le biais du résultat net – les actifs financiers dont la détention ne s’inscrit pas dans l’un des deux modèles économiques mentionnés aux points a) et b) sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Lorsque la Société change de modèle économique pour la gestion des actifs financiers, elle doit reclasser tous les actifs financiers touchés.

Les actifs financiers de la Société se composent de trésorerie et équivalents de trésorerie, de créances et d’instruments financiers dérivés. La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les créances sont évalués au coût amorti.

Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme instruments de couverture sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les instruments financiers dérivés qui sont désignés comme instruments de couverture sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Un actif financier est décomptabilisé lorsque la Société a transféré ses droits de recevoir des flux de trésorerie découlant de l’actif et la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages liés à l’actif ou lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l’actif financier arrivent à expiration.

Si un transfert d’une créance client entraîne la décomptabilisation de l’actif, le produit en trésorerie correspondant est classé à titre de flux de trésorerie liés aux activités d’exploitation.

Passifs financiers

Les passifs financiers de la Société comprennent les comptes créditeurs et charges à payer, la dette à long terme et les instruments financiers dérivés. Les comptes créditeurs et charges à payer et la dette à long terme sont évalués au coût amorti. Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme instruments de couverture sont initialement comptabilisés à la juste valeur et sont réévalués à chaque date de clôture, et tout changement est comptabilisé dans le résultat net. Après la comptabilisation initiale, une entité ne peut reclasser aucun passif financier.

Un passif financier est décomptabilisé lorsque les obligations contractuelles auxquelles il est lié sont acquittées ou annulées ou lorsqu’elles arrivent à échéance. Un passif financier est également décomptabilisé lorsque les termes contractuels sont modifiés et que les flux de trésorerie associés sont substantiellement différents, ce qui entraîne la comptabilisation d’un nouveau passif financier à la juste valeur, basée sur les termes contractuels modifiés. La différence entre la valeur comptable du passif financier éteint et la considération payée est comptabilisée à l’état consolidé du résultat net.

Dépréciation

La Société évalue de façon prospective les pertes de crédit attendues associées à ses actifs financiers comptabilisés au coût amorti. La méthode de dépréciation appliquée ne sera pas la même si le risque de crédit a augmenté de façon importante. Pour les créances clients, la Société applique la méthode simplifiée permise par IFRS 9, *Instruments financiers*, qui exige que les pertes de crédit attendues pour la durée de vie soient comptabilisées dès la comptabilisation initiale des créances.

Transactions de couverture

Dans le cadre de sa stratégie de couverture, la Société envisage le recours à des instruments financiers dérivés comme des contrats de change à terme afin de limiter son exposition au risque de variation des entrées de trésorerie liées aux ventes en dollars américains. Elle envisage également des contrats de swap de taux d’intérêt afin de réduire l’incidence des variations de taux d’intérêt sur sa dette à long terme. A la désignation initiale d’une relation de couverture, la Société consigne une documentation structurée décrivant les objectifs en matière de gestion des risques et de stratégie de couverture justifiant la transaction ainsi que la relation entre l’instrument de couverture et l’élément couvert. Ces instruments financiers dérivés sont traités comme des couvertures de flux de trésorerie à des fins comptables et sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

La partie efficace des variations de la juste valeur des instruments dérivés qui sont désignés et qui se qualifient comme couvertures de flux de trésorerie est comptabilisée aux capitaux propres, dans la réserve de couverture de flux de trésorerie. Le gain ou la perte lié à la partie inefficace est comptabilisé immédiatement à l’état consolidé du résultat net, au poste « Autres pertes (gains), montant net ».

Lorsque des contrats à terme sont utilisés comme couverture de transactions prévues, la Société ne désigne généralement comme instrument de couverture que la variation de la juste valeur de l’élément prix au comptant du contrat à terme. Le gain ou la perte liés à la partie efficace de la variation de l’élément prix au comptant de contrats à terme sont comptabilisés aux capitaux propres, dans la réserve de couverture de flux de trésorerie. La variation de l’élément à terme du contrat qui est lié à l’élément couvert est comptabilisée aux capitaux propres, dans la réserve pour coûts de couverture dans les autres éléments du résultat global. Dans certains cas, la Société peut désigner comme instrument de couverture la totalité de la variation de la juste valeur du contrat à terme (y compris les points à terme). Dans ces cas, le gain ou la perte liés à la partie efficace de la variation de la juste valeur de la totalité du contrat à terme sont comptabilisés aux capitaux propres, dans la réserve de couverture de flux de trésorerie. Les montants cumulés dans les capitaux propres sont reclassés dans la période où l’élément couvert a une incidence sur le résultat net.

Lorsqu’un instrument de couverture vient à échéance ou est vendu ou résilié, ou lorsqu’une couverture ne satisfait plus aux critères de la comptabilité de couverture, tout gain ou perte cumulé différé et tout coût de couverture différé dans les capitaux propres à ce moment demeure dans les capitaux propres jusqu’à la réalisation de la transaction prévue. Si la Société ne s’attend plus à ce que la transaction prévue se réalise, le gain ou la perte cumulé et les coûts de couverture différés qui ont été comptabilisés dans les capitaux propres sont immédiatement reclassés à l’état consolidé du résultat net.

Résultat par action

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires de la Société pour l’exercice par le nombre moyen pondéré d’actions ordinaires en circulation au cours de l’exercice.

Le résultat dilué par action est obtenu en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires de la Société pour l’exercice par le nombre moyen pondéré d’actions ordinaires en circulation au cours de l’exercice, ajusté pour tenir compte des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, qui comprennent les UANI, les UANR et les options d'achat d'actions.

Information sectorielle

Les secteurs d’exploitation sont présentés de la même manière que l’information interne est fournie au principal décideur de l’exploitation. Le principal décideur de l’exploitation, qui est responsable de l’affectation des ressources et de l’évaluation de la performance de ces secteurs, a été identifié comme étant l’équipe de haute direction, laquelle prend les décisions stratégiques et opérationnelles.

Normes comptables non encore adoptées

Les modifications et la nouvelle norme suivantes ont été publiées par *l’International Accounting Standards Board* (« IASB ») et n'ont pas encore été adoptées lors de la préparation des états financiers consolidés.

Modifications des normes IFRS 9 et IFRS 7

En mai 2024, l’IASB a publié le document Modifications touchant le classement et l’évaluation des instruments financiers, qui a modifié IFRS 9 et IFRS 7 afin d’apporter des précisions sur les circonstances dans lesquelles un actif financier ou un passif financier est comptabilisé et décomptabilisé et afin d’introduire un choix de méthode comptable

Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2025 et 2024

pour la décomptabilisation des passifs financiers réglés au moyen d’un système de paiement électronique avant la date de règlement. Les modifications clarifient également le classement des actifs financiers assortis de caractéristiques liées aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »), des prêts sans recours et des instruments liés par contrat, en plus d’introduire des obligations d’information relativement aux instruments financiers assortis de clauses conditionnelles et aux instruments de capitaux propres classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Les modifications s’appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026, mais une application anticipée est permise. Ces modifications ne devraient pas avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Présentation et informations à fournir dans les états financiers – IFRS 18

En avril 2024, l’IASB a publié IFRS 18, Présentation et informations à fournir dans les états financiers, qui remplace IAS 1, Présentation des états financiers. IFRS 18 introduit trois types de nouvelles exigences visant à améliorer la présentation des informations fournies par les entreprises en matière de performance financière afin que les investisseurs disposent d’une meilleure base d’analyse et de comparaison des entreprises :

- amélioration de la comparabilité de l’état du résultat net en introduisant trois catégories distinctes de produits et de charges (exploitation, investissement et financement) et en imposant à toutes les entreprises de fournir de nouveaux sous-totaux, dont le résultat d’exploitation;
- amélioration de la transparence des indicateurs de performance définis par la direction en exigeant des entreprises de fournir des explications sur ces indicateurs qui leur sont propres et qui sont présentés dans l’état du résultat net; et
- indications plus pertinentes sur la manière dont les entreprises regroupent les informations dans les états financiers et sur la question de savoir si les informations sont à fournir dans les états financiers de base ou si elles doivent être ventilées dans les notes annexes.

IFRS 18 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, mais une application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l’incidence de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

3 Estimations comptables critiques et jugements importants

Pour préparer les états financiers consolidés conformément aux normes comptables IFRS, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs ainsi que sur la présentation d’actifs et de passifs éventuels à la date des états financiers, de même que sur les montants des ventes et des charges de la période visée. Les éléments importants qui font l’objet d’estimations et d’hypothèses comprennent la durée d’utilité estimative des actifs, la recouvrabilité des actifs non courants et du goodwill ainsi que la détermination de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre d’une acquisition d’entreprise. La direction fait également des estimations et des hypothèses dans le cadre d’une acquisition d’entreprise, principalement en ce qui concerne les prévisions des ventes, les prévisions des marges et le taux d’actualisation. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations et l’écart peut être important. Les estimations sont revues périodiquement et, si nécessaire, des ajustements sont comptabilisés dans l’état consolidé du résultat net dès qu’ils sont déterminés.

4 Acquisition d'entreprises

a) Le 7 mai 2025, la Société a finalisé l’acquisition de Locweld Inc. (« Locweld »), une entreprise qui œuvre à la conception et la fabrication de pylônes en treillis d’acier et de poteaux de transport en acier. La contrepartie totale de l’acquisition a consisté en un prix d’achat de 58 millions \$, sur une base sans endettement, auquel s’ajoute un ajustement du fonds de roulement et une contrepartie conditionnelle à l’atteinte de certains objectifs. Le décaissement à la date d’acquisition s'est élevé à 48 millions \$, excluant des frais liés à l'acquisition de deux millions \$, comptabilisés

Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2025 et 2024

dans l'état consolidé du résultat net au poste « Frais de vente et d'administration ». Par l’entremise de cette acquisition, la Société s'est établie sur le marché des structures de transport en acier.

À la date de clôture, la Société n'avait pas finalisé la répartition du prix d'achat sur la juste valeur des éléments identifiables de l’actif net et du goodwill acquis. La détermination de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris est basée sur les meilleures estimations de la direction ainsi que sur l’information disponible au moment de préparer ces états financiers consolidés. La détermination de la juste valeur sera complétée dans les 12 mois suivant la date d'acquisition et par conséquent, certains changements significatifs pourraient être apportés, principalement en ce qui concerne les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles et les passifs d'impôt différé. Dans le cas où de nouvelles informations obtenues à propos de faits et circonstances qui existaient à la date d'acquisition identifient des ajustements aux montants ci-dessous, ou des provisions additionnelles qui existaient à la date d'acquisition, la comptabilisation de l’acquisition sera révisée.

Le tableau suivant présente un résumé préliminaire des actifs acquis, des passifs repris et de la contrepartie transférée à la juste valeur à la date d’acquisition.

(Montants en millions de dollars canadiens)	
Actifs acquis	
Créances	36
Stocks	16
Autres actifs courants	8
Immobilisations corporelles	39
Immobilisations incorporelles	9
	108
Passifs repris	
Comptes créditeurs et charges à payer	(23)
Impôts sur le résultat à payer	(3)
Dette à long terme et effets à payer	(22)
Provisions et autres passifs non courants	(7)
Passifs d'impôt différé	(6)
Total des actifs nets identifiables acquis	47
Trésorerie à la date d’acquisition	48
Paiement de la dette à long terme et des effets à payer	(22)
Contrepartie conditionnelle	5
Contrepartie différée	16
Contrepartie transférée aux actionnaires	47

La Société a accepté de verser à certains actionnaires vendeurs une contrepartie complémentaire pouvant atteindre sept millions \$, sous réserve de l'atteinte d'objectifs financiers spécifiques au cours d'une période ultérieure. La juste valeur de cette contrepartie conditionnelle de cinq millions \$ a été estimée en calculant la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus. Ces estimations ont été basées sur un taux d'actualisation de 10 %.

Les créances clients comprennent les montants contractuels bruts exigibles de 36 millions \$, considérés comme recouvrables à la date d’acquisition.

Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2025 et 2024

L'évaluation des immobilisations incorporelles, effectuée par la Société, a notamment permis d'identifier des relations clients, d'une durée d'utilité de 10 ans. Les hypothèses importantes utilisées dans la détermination des immobilisations incorporelles, telles que définies par la direction, incluent la croissance des ventes d'une année sur l'autre, le taux d'actualisation et la marge sur le résultat d'exploitation avant amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles.

Durant la période allant du 7 mai 2025 au 31 décembre 2025, les ventes et le résultat net de Locweld étaient respectivement de 54 millions \$ et de six millions \$.

b) Le 5 novembre 2025, la Société a acquis les actifs de Brooks Manufacturing Co. (« Brooks »), fabricant de traverses en bois traité pour réseaux de distribution et de composants de structures de transport d'électricité. Le montant total de la transaction s'élevait à 198 millions \$ (140 millions \$ US), auxquels s'ajoutait un ajustement du fonds de roulement. Le décaissement à la clôture s'est élevé à 198 millions \$, excluant des frais d'acquisition d'un million de dollars, comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net sous la rubrique « Frais de vente et d'administration ». Grâce à cette acquisition, la Société a élargi sa gamme de produits afin de mieux servir les services publics en Amérique du Nord.

À la date de clôture, la Société n'avait pas finalisé la répartition du prix d'achat sur la juste valeur des éléments identifiables de l'actif net et du goodwill acquis. La détermination de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris est basée sur les meilleures estimations de la direction ainsi que sur l'information disponible au moment de préparer ces états financiers consolidés. La détermination de la juste valeur sera complétée dans les 12 mois suivant la date d'acquisition et par conséquent, certains changements importants pourraient être apportés, principalement en ce qui concerne les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles et le goodwill. Dans le cas où de nouvelles informations obtenues à propos de faits et circonstances qui existaient à la date d'acquisition identifient des ajustements aux montants ci-dessous, ou des provisions additionnelles qui existaient à la date d'acquisition, la comptabilisation de l'acquisition sera révisée.

Le tableau suivant présente un résumé préliminaire des actifs acquis, des passifs repris et de la contrepartie transférée à leur juste valeur à la date d'acquisition. La transaction initiale a été effectuée en dollars américains et convertie en dollars canadiens à la date d'acquisition.

(Montants en millions de dollars canadiens)	
Actifs acquis	
Créances	10
Stocks	23
Immobilisations corporelles	41
Immobilisations incorporelles	83
Goodwill	48
Actifs d'impôt différé	2
	207
Passifs repris	
Comptes créditeurs et charges à payer	(1)
Impôts sur le résultat à payer	(1)
Provisions et autres passifs non courants	(7)
Total des actifs nets identifiables acquis	198
Trésorerie à la date d'acquisition	198
Contrepartie transférée	198

Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2025 et 2024

Les créances clients comprennent les montants contractuels bruts exigibles de 10 millions \$, considérés comme recouvrables à la date d'acquisition.

L'évaluation des immobilisations incorporelles, effectuée par la Société, a notamment permis d'identifier des relations clients, d'une durée d'utilité de 10 ans. Les hypothèses importantes utilisées dans la détermination des immobilisations incorporelles, telles que définies par la direction, incluent la croissance des ventes d'une année sur l'autre, le taux d'actualisation et la marge sur le résultat d'exploitation avant amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles. Aux fins des tests de dépréciation, le goodwill est affecté à une UGT définie comme les usines spécialisées dans le traitement des produits destinés aux sociétés de services publics et du bois d'œuvre résidentiel - États-Unis.

Au cours de la période du 5 novembre 2025 au 31 décembre 2025, les ventes et le bénéfice net de Brooks se sont élevés respectivement à 12 millions \$ et à deux millions \$.

5 Créances

(Montants en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Créances clients	238	247
Moins : Provision pour les pertes de crédit attendues	(1)	(1)
Créances clients	237	246
Autres créances	25	31
	262	277

Le classement par échéance des créances clients s'établit comme suit :

(Montants en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Courantes	190	202
En souffrance - de 1 à 30 jours	15	17
En souffrance - de 31 à 60 jours	16	9
En souffrance - de plus de 60 jours	17	19
	238	247

Dans le cours normal des affaires, la Société a conclu, avec certaines institutions financières, des facilités qui lui permettent de vendre, sans recours de crédit, des créances clients admissibles aux institutions financières concernées.

6 Stocks

(Montants en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Matières premières	980	1 047
Produits finis	673	712
	1 653	1 759

7 Immobilisations corporelles

(Montants en millions de dollars canadiens)	Terrains	Immeubles	Équipement de production	Matériel roulant	Autres	Total
Au 1^{er} janvier 2024						
Coût	76	202	823	44	19	1 164
Cumul des amortissements	—	(43)	(179)	(23)	(13)	(258)
Valeur comptable nette	76	159	644	21	6	906
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024						
Valeur comptable nette d'ouverture	76	159	644	21	6	906
Entrées	3	44	83	4	—	134
Sorties / dépréciation	—	—	(4)	(1)	—	(5)
Reclassement entre catégories	—	4	(4)	—	—	—
Dotation aux amortissements	—	(7)	(33)	(5)	(1)	(46)
Écarts de change	4	11	43	1	—	59
Valeur comptable nette de clôture	83	211	729	20	5	1 048
Au 31 décembre 2024						
Coût	83	265	950	48	19	1 365
Cumul des amortissements	—	(54)	(221)	(28)	(14)	(317)
Valeur comptable nette	83	211	729	20	5	1 048
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025						
Valeur comptable nette d'ouverture	83	211	729	20	5	1 048
Acquisition d’entreprises	29	19	32	—	—	80
Entrées	2	35	46	4	3	90
Sorties / dépréciation	(1)	(2)	(4)	(3)	—	(10)
Dotation aux amortissements	—	(9)	(40)	(5)	(1)	(55)
Écarts de change	(3)	(8)	(26)	—	—	(37)
Valeur comptable nette de clôture	110	246	737	16	7	1 116
Au 31 décembre 2025						
Coût	110	307	990	45	22	1 474
Cumul des amortissements	—	(61)	(253)	(29)	(15)	(358)
Valeur comptable nette	110	246	737	16	7	1 116

Au 31 décembre 2025, quatre millions \$ sont inclus dans les comptes créditeurs et charges à payer pour les acquisitions d’immobilisations corporelles (dix millions \$ au 31 décembre 2024).

Au 31 décembre 2025, 23 millions \$ (immeubles – trois millions \$ et équipement de production – 20 millions \$) d’immobilisations corporelles sont en cours de construction et ne sont pas encore soumis à amortissement (110 millions \$ au 31 décembre 2024 (immeubles – 51 millions \$ et équipement de production – 59 millions \$)).

8 Contrats de location

Les états consolidés de la situation financière présentent les montants suivants, en relation aux contrats de location :

(Montants en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Actifs au titre du droit d'utilisation		
Matériel roulant	208	245
Terrains	76	62
Autres actifs	4	4
	288	311
Obligations locatives		
Obligations locatives courantes	63	64
Obligations locatives non courantes	240	259
	303	323

Le tableau qui suit présente un rapprochement des actifs au titre du droit d'utilisation, qui figurent dans les états consolidés de la situation financière, pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024 :

Actifs au titre du droit d'utilisation	Matériel roulant	Terrains	Autres actifs	Total
(Montants en millions de dollars canadiens)				
Au 1^{er} janvier 2024				
Ajouts	227	54	4	285
Résiliations	58	18	—	76
Résiliations	(1)	(4)	—	(5)
Amortissements	(56)	(9)	(1)	(66)
Réévaluation	—	1	1	2
Écarts de change	17	2	—	19
Au 31 décembre 2024	245	62	4	311
Ajouts	33	1	—	34
Résiliations	(2)	—	—	(2)
Amortissements	(59)	(8)	(1)	(68)
Réévaluation	1	22	1	24
Écarts de change	(10)	(1)	—	(11)
Au 31 décembre 2025	208	76	4	288

Le tableau qui suit présente un rapprochement des obligations locatives, qui figurent dans les états consolidés de la situation financière, pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024 :

Obligations locatives				
(Montants en millions de dollars canadiens)	Matériel roulant	Terrains	Autres actifs	Total
Au 1 ^{er} janvier 2024	232	58	4	294
Paie­ments exigibles aux termes des con­trats de location	(62)	(10)	(1)	(73)
Charges financières	8	3	—	11
Ajouts	58	18	—	76
Résiliations	(1)	(5)	—	(6)
Réévaluation	—	1	1	2
Écarts de change	17	2	—	19
Au 31 décembre 2024	252	67	4	323
Paie­ments exigibles aux termes des con­trats de location	(66)	(10)	(1)	(77)
Charges financières	8	3	—	11
Ajouts	33	1	—	34
Résiliations	(2)	—	—	(2)
Réévaluation	1	22	1	24
Écarts de change	(9)	(1)	—	(10)
Au 31 décembre 2025	217	82	4	303

La Société loue du matériel roulant (de l’équipement mobile, des véhicules routiers et des wagons de train), des terrains et d’autres actifs. Les contrats de location sont normalement conclus pour des périodes fixes de un à 10 ans et peuvent être assortis d’options de prolongation qui sont prises en compte s’il y a une certitude raisonnable que l’option sera exercée. Les options de prolongation et de résiliation permettent d’optimiser la flexibilité opérationnelle dans la gestion des contrats. La plupart de ces options ne peuvent être exercées que par la société et non par le bailleur.

Les dispositions des contrats de location sont négociées sur une base individuelle et contiennent une grande variété de conditions. Les contrats de location n’imposent pas d’engagements, mais les actifs loués ne peuvent pas être utilisés pour garantir des emprunts.

9 Immobilisations incorporelles et goodwill

La valeur comptable nette des immobilisations incorporelles et du goodwill se présente comme suit :

(Montants en millions de dollars canadiens)	Relations clients	Immobilisations incorporelles			Total	Goodwill
		Enregistrement de la créosote	Progiciels	Autres		
Au 1 ^{er} janvier 2024						
Coût	181	41	61	18	301	375
Cumul des amortissements	(101)	—	(20)	(11)	(132)	—
Valeur comptable nette	80	41	41	7	169	375
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024						
Valeur comptable nette d'ouverture	80	41	41	7	169	375
Entrées	—	—	9	1	10	—
Dotation aux amortissements	(10)	—	(7)	(1)	(18)	—
Écarts de change	6	3	—	—	9	31
Valeur comptable nette de clôture	76	44	43	7	170	406
Au 31 décembre 2024						
Coût	195	44	67	19	325	406
Cumul des amortissements	(119)	—	(24)	(12)	(155)	—
Valeur comptable nette	76	44	43	7	170	406
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025						
Valeur comptable nette d'ouverture	76	44	43	7	170	406
Acquisition d’entreprises	93	—	—	—	93	48
Entrées	—	—	8	1	9	—
Dotation aux amortissements	(12)	—	(9)	(1)	(22)	—
Écarts de change	(5)	(2)	—	—	(7)	(20)
Valeur comptable nette de clôture	152	42	42	7	243	434
Au 31 décembre 2025						
Coût	278	42	68	17	405	434
Cumul des amortissements	(126)	—	(26)	(10)	(162)	—
Valeur comptable nette	152	42	42	7	243	434

Les relations clients comprennent des ententes à long terme avec certains clients et les relations d’affaires existantes. Le coût d’acquisition a été établi en fonction des avantages futurs associés à ces relations.

Tests de dépréciation du goodwill

Aux fins du test de dépréciation, le goodwill est attribué à des UGT qui reflètent la façon dont est effectué le suivi pour les besoins de gestion interne.

La valeur recouvrable d’une UGT repose sur le calcul de la juste valeur diminuée des frais de vente. L’évaluation de la juste valeur est classée au niveau 3 selon la hiérarchie des évaluations de la juste valeur, basée sur les données dans la technique d’évaluation utilisée. Ce calcul utilise des projections des flux de trésorerie portant sur une période de cinq ans et dressés d’après les prévisions des revenus et des charges les plus récentes approuvées par la haute direction. Les projections de flux de trésorerie au-delà de cinq ans sont basées sur un taux de croissance ne dépassant pas la croissance du produit intérieur brut des pays concernés et supposent des taux de deux pour cent pour une période indéfinie. Les projections de flux de trésorerie après impôt sont actualisées selon un taux d’actualisation après impôt effectif de 8 %, basé sur des données antérieures et un coût moyen pondéré du capital au sein de l'industrie. Les hypothèses ayant servi au calcul de la juste valeur diminuée des frais de vente tiennent compte de la conjoncture économique actuelle.

La valeur comptable du goodwill est attribuée aux UGT suivantes :

UGT (Montants en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Usines spécialisées dans le traitement des produits destinés aux sociétés de services publics et du bois d'œuvre à usage résidentiel - États-Unis.	274	238
Usines spécialisées dans le traitement des traverses de chemin de fer	154	162
Usines spécialisées dans le traitement du bois d’œuvre à usage résidentiel - Canada	6	6
	434	406

Tests de dépréciation des immobilisations incorporelles à durée d’utilité indéterminée

L’enregistrement de la créosote est la seule immobilisation incorporelle à durée d’utilité indéterminée. Cet enregistrement procure à la Société le droit de fabriquer et de vendre de la créosote à son usine de Memphis, au Tennessee. La politique d’approvisionnement de la créosote de la Société est de fabriquer une portion de ses besoins et d’acheter le reste sur le marché. Il en résulte que l’enregistrement de la créosote procure l’avantage de pouvoir fabriquer la créosote, ce qui est plus économique que d’acheter sur le marché.

La valeur recouvrable de l’enregistrement de la créosote repose sur le calcul de la valeur d’utilité. Ce calcul utilise des projections des flux de trésorerie portant sur une période de cinq ans et dressés d’après les prévisions des économies de coûts les plus récentes approuvées par la haute direction. Les projections de flux de trésorerie au-delà de cinq ans sont basées sur un taux de croissance nul, puisque le produit est une marchandise (la croissance du volume est censée être compensée par des baisses de prix réelles). Les projections de flux de trésorerie avant impôts sont actualisées selon un taux d’actualisation avant impôts effectif de 11 %.

10 Comptes créditeurs et charges à payer

(Montants en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Comptes fournisseurs et charges à payer	112	127
Autres montants à payer	41	53
	153	180

11 Dette à long terme

(Montants en millions de dollars canadiens)	Échéance	2025	2024
Non garantis :			
Facilités de crédit rotatif ^{(a)(b)(c)}	2026-2030	427	295
Facilités de prêt à terme ^(b)			
125 \$ US, taux variable basé sur le SOFR plus 1,725 %	2028	171	180
100 \$ US, taux fixes allant de 3,27 % à 4,47 %, avec des paiements trimestriels au titre de l’amortissement commençant en 2026	2029-2030	137	144
25 \$ US, taux fixe de 4,52 %	2029	34	36
47,8 \$ US (au 31 décembre 2024 – 150 \$ US), taux variable basé sur le SOFR plus marge applicable	2030-2031	66	216
Billets de premier rang ^(d)			
400 \$, taux fixe de 4,312 %	2031	400	400
75 \$ US, taux fixe de 3,81 %	2027	103	108
Autre ^(e)		2	3
		1 340	1 382
Frais de financement reportés		(1)	(2)
		1 339	1 380
Moins : Part courante de la dette à long terme		37	1
		1 302	1 379

a) Facilités de crédit syndiquées non garanties

La Société dispose de facilités de crédit renouvelables non garanties auprès d'un syndicat de prêteurs d'un montant de 600 millions \$ US, arrivant à échéance le 20 décembre 2029. La convention de crédit syndiquée inclut également une disposition accordéon, qui permet à la Société d’augmenter le montant jusqu’à concurrence de 400 millions \$ US, sous réserve de l’approbation des prêteurs.

Les avances aux termes des facilités de crédit syndiquées peuvent être obtenues sous forme de prêts au taux préférentiel, de prêts à taux moyen des opérations de pension à un jour (« CORRA »), de prêts à taux de base américain, de prêts *Secured Overnight Financing Rate* (« SOFR ») et de lettres de crédit. L’ajustement à la hausse du taux d’intérêt applicable aux prêts au taux préférentiel et aux prêts au taux de base en dollars américains varie entre 0,00 % et 1,25 % et l’ajustement à la hausse du taux d’intérêt applicable aux prêts CORRA et SOFR et aux frais relatifs aux lettres de crédit varie entre 1,00 % et 2,25 %, dans chaque cas basé sur un ratio de la dette nette financée sur le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (« BAIIA ») de la Société.

Au 31 décembre 2025, en vertu de la convention de crédit syndiquée, les emprunts des entités canadiennes libellés en dollars américains représentaient 69 millions \$ (50 millions \$ US) et étaient désignés comme couvertures d’investissement net dans des établissements étrangers.

b) Facilités de crédit agricole de premier rang non garanties aux États-Unis

La Société a conclu une convention de crédit avec un syndicat de prêteurs au sein du système de crédit agricole (la « convention de crédit agricole américain ») en vertu de laquelle des facilités de crédit de premier rang non garanties

Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés
31 décembre 2025 et 2024

d'un montant total pouvant atteindre 448 millions \$ US sont disponibles. La convention de crédit agricole américain prévoit une facilité de prêt à terme pouvant atteindre 298 millions \$ US (ou la « facilité de prêt à terme ») et une facilité de crédit rotatif (ou la « facilité de crédit rotatif »). Le 4 février 2025, la Société a modifié la convention de crédit agricole américain afin, entre autres, de prolonger la durée de la facilité de crédit rotatif de 150 millions \$ US, du 3 mars 2028 au 4 février 2030. La convention de crédit agricole américain prévoit également une option sans engagement permettant d'augmenter les facilités de crédit de premier rang non garanties jusqu'à un montant additionnel de 150 millions \$ US, sous réserve de certaines modalités et conditions.

Les taux d'intérêt aux termes de la facilité de crédit rotatif sont fondés, au gré de la Société, sur un taux variable qui s'appuie sur le SOFR ou sur un taux de base, dans chaque cas majoré d'une marge par rapport à l'indice. La marge applicable varie de 0,5 % à 1,25 % pour les prêts dont le taux est fondé sur le taux de base, et de 1,5 % à 2,25 % pour les prêts dont le taux est fondé sur le SOFR, dans chaque cas, basé sur le ratio de la dette nette financée sur le BAIIA de la Société.

Les facilités de crédit de premier rang non garanties ont été émises par un syndicat de prêteurs du système de crédit agricole et sont admissibles à des ristournes. Les ristournes représentent des distributions de profits par les prêteurs du système de crédit agricole, qui sont des coopératives tenues de distribuer les profits à leurs membres. Les ristournes, en espèces, sont reçues dans l'année suivant leur acquisition. Les ristournes futures sont tributaires des profits futurs des prêteurs du système de crédit agricole et sont distribuées au gré de chaque prêteur.

De temps à autre, la Société peut, à son gré, rembourser par anticipation les prêts aux termes de la facilité de crédit agricole des États-Unis, à l'exception des prêts à terme à taux fixe, sans aucune prime ni pénalité mais moyennant des frais de résiliation, le cas échéant. Si la totalité ou une partie d'un prêt à terme à taux fixe est remboursée par anticipation, une prime de remboursement par anticipation peut s'appliquer. Les sommes remboursées sur les prêts à terme ne peuvent être réempruntées ultérieurement. La Société peut emprunter, rembourser et réemprunter des sommes en capital aux termes de la facilité de crédit rotatif jusqu'au 4 février 2030.

c) Facilité de crédit américaine non garantie

En 2025, la Société a conclu une convention de crédit afin d'obtenir une facilité de crédit rotatif américaine d'un montant maximal de 15 millions \$ US, venant à échéance en août 2026. La facilité est utilisée à des fins générales d'entreprise et sera automatiquement renouvelée sur une base annuelle, à moins que la Société ou le prêteur ne donne un avis de non-renouvellement. Le taux d'intérêt applicable à cette facilité de crédit correspond au SOFR majoré de 1,45 %.

d) Billets de premier rang non garantis

La Société a un placement privé de billets non garantis de premier rang d'un montant total en capital de 400 millions \$, arrivant à échéance le 1^{er} octobre 2031 et portant intérêt au taux de 4,312 % par année, payable semestriellement. Les billets constituent des obligations non garanties, de même rang que toutes les autres obligations non garanties et non subordonnées de la Société.

La Société a aussi 75 millions \$ US de billets de premier rang non garantis, émis en vertu d'un placement privé avec certains investisseurs américains, lesquels sont payables en un seul versement le 17 janvier 2027 et sont désignés comme couvertures d'investissement net dans des établissements étrangers.

e) Autre billet à payer

Un billet à payer de deux millions \$ (2 millions \$ US) aux termes de l'acquisition d'une entreprise est garanti par le terrain de l'usine de la Société à Pineville.

Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés
31 décembre 2025 et 2024

Afin de maintenir les facilités de crédit et le placement privé de billets de premier rang avec certains investisseurs américains, la Société doit respecter certains engagements de faire et de ne pas faire, certains engagements relatifs à l'information et des ratios financiers. Au 31 décembre 2025, la Société était tenue de maintenir un ratio de la dette nette financée sur BAIIA ne devant pas excéder 3,75 : 1,00, un ratio de couverture des intérêts supérieur ou égal à 3,00 : 1,00 et un ratio de dette prioritaire sur actifs nets corporels consolidés inférieur ou égal à 15 %, ces indicateurs étant mesurés trimestriellement. Au 31 décembre 2025, la Société respectait pleinement ces clauses, obligations et ratios.

Les obligations de remboursement de la dette à long terme au 31 décembre 2025 se présentent comme suit :

(Montants en millions de dollars canadiens)	Capital
2026	37
2027	138
2028	206
2029	450
2030	78
Par la suite	431
	1 340

La juste valeur globale de la dette à long terme de la Société a été estimée à 1 340 millions \$ au 31 décembre 2025 (1 368 millions \$ au 31 décembre 2024) selon l'actualisation des flux de trésorerie futurs selon les taux d'intérêt offerts à la Société pour des émissions comportant des modalités et des échéances moyennes similaires.

12 Provisions et autres passifs non courants

(Montants en millions de dollars canadiens)	Provisions			Autres passifs non courants			Grand total
	Restauration de sites	Autres	Total	Régimes de paiements fondés sur des actions	Autres	Total	
Solde au 1 ^{er} janvier 2024	24	1	25	21	11	32	57
Entrées	10	1	11	14	—	14	25
Paie­ments	(7)	(1)	(8)	(12)	(4)	(16)	(24)
Écarts de change	1	—	1	1	1	2	3
Solde au 31 décembre 2024	28	1	29	24	8	32	61
Acquisition d’entreprises	9	—	9	—	21	21	30
Entrées	5	—	5	11	4	15	20
Paie­ments	(13)	(1)	(14)	(14)	(18)	(32)	(46)
Écarts de change	(1)	—	(1)	—	—	—	(1)
Solde au 31 décembre 2025	28	—	28	21	15	36	64
Partie courante	5	—	5	12	3	15	20
Partie non courante	23	—	23	9	12	21	44
	28	—	28	21	15	36	64

13 Paiements fondés sur des actions

En mai 2024, les actionnaires de la Société ont approuvé le régime d'unités d'actions nouvelles (« RUAN »), qui autorise des attributions à base d’actions au président et chef de la direction, aux premiers vice-présidents et aux vice-présidents (collectivement, les « membres de la haute direction ») sous la forme d’UANI et d'UANR, à compter de mars 2025. Le nombre total d'actions réservées pour émission aux termes du RUAN et du régime d’options d’achat d’actions, sur une base combinée, s’élève à 1 500 000.

Le RUAN complète le régime existant d’unités d’actions (« RUA ») réglées en espèces. Les unités d’actions attribuées aux termes du RUA demeureront en circulation et seront régies par les conditions respectives de ce régime, mais aucune nouvelle unité d’action ne sera attribuée aux membres de la haute direction aux termes du RUA. Toutes les attributions effectuées aux termes du RUAN sont considérées comme des conventions réglées en instruments de capitaux propres.

Les régimes de la Société dont le paiement est fondé sur des actions se divisent en deux catégories : d’une part, des régimes dont le paiement est fondé sur des actions et réglé en instruments de capitaux propres, à savoir les UANI et les UANR; et d’autre part des régimes dont le paiement est fondé sur des actions et réglé en espèces, à savoir les UAI, les UAR et les UAD.

Plan d’UANI et d’UANR réglées en instruments de capitaux propres

Dans le cadre du RUAN, les UANI et UANR sont attribuées aux membres de la haute direction et sont réglées en actions, soit émises du capital autorisé ou achetées sur le marché libre, en espèces ou en une combinaison de celles-ci, à

la discrétion de la Société. Les UANR octroyées sont acquises en fonction de l’atteinte des critères de performance et des conditions du marché établis aux termes du RUAN. Les UANI sont acquises au prorata sur une période de trois ans et les UANR sont versées trois ans après la date d’octroi, à condition que le participant soit toujours à l’emploi de la Société au moment de l’acquisition.

La variation des UANI en circulation, pour les exercices clos les 31 décembre, s’établit comme suit :

	2025	2024
UANI en circulation - ouverture de l’exercice	—	—
Octroyées	126 650	—
Annulées	(19 710)	—
UANI en circulation - clôture de l’exercice	106 940	—

La variation des UANR en circulation, pour les exercices clos les 31 décembre, s’établit comme suit :

	2025	2024
UANR en circulation - ouverture de l’exercice	—	—
Octroyées	68 455	—
Annulées	(10 654)	—
UANR en circulation - clôture de l’exercice	57 801	—

Plan d’UAI et d’UAR réglées en espèces

Dans le cadre du RUA, des UAI et des UAR sont octroyées à certains participants éligibles de la Société. Les UAI et les UAR donnent aux porteurs le droit de recevoir un paiement en espèces correspondant au prix de clôture moyen des actions ordinaires de la Société à la TSX pour les cinq jours de bourse précédant la date d'acquisition. Les UAR octroyées sont acquises en fonction de l’atteinte des critères de performance et des conditions du marché établis aux termes du RUA. Les UAI sont acquises au prorata sur une période allant jusqu’à trois ans et les UAR sont versées trois ans après la date d'octroi, à condition que le participant soit toujours à l’emploi de la Société au moment de l’acquisition.

La variation des UAI en circulation, pour les exercices clos les 31 décembre, s’établit comme suit :

	2025	2024
UAI en circulation - ouverture de l’exercice	156 156	129 438
Octroyées	13 648	118 688
Acquises	(94 150)	(90 508)
Annulées	(10 985)	(1 462)
UAI en circulation - clôture de l’exercice	64 669	156 156

Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2025 et 2024

La variation des UAR en circulation, pour les exercices clos les 31 décembre, s'établit comme suit :

	2025	2024
UAR en circulation - ouverture de l'exercice	128 744	97 072
Octroyées	7 391	59 348
Coefficient de performance	36 130	26 543
Acquises	(72 260)	(53 086)
Annulées	(13 231)	(1 133)
UAR en circulation - clôture de l'exercice	86 774	128 744

UAD

Les UAD permettent aux administrateurs non-membres de la direction de recevoir un montant de participation minimum sous forme d’UAD et ils peuvent également choisir d’ajouter une portion de leurs honoraires à titre d’administrateur. Cette rémunération différée est par la suite convertie en UAD en se basant sur le cours de clôture moyen des actions ordinaires de la Société à la TSX pendant les cinq jours de bourse précédant immédiatement la date de l’octroi des UAD à l’administrateur non-membre de la direction. Les UAD sont réglées en espèces seulement après qu’un administrateur non-membre de la direction cesse d’être un membre du conseil.

De plus, la Société maintient un régime de retraite complémentaire pour les cadres qui permet à certains membres de la haute direction de recevoir des UAD.

La variation des UAD en circulation, pour les exercices clos les 31 décembre s'établit comme suit :

	2025	2024
UAD en circulation - ouverture de l'exercice	71 457	59 365
Octroyées	11 341	12 092
UAD en circulation - clôture de l'exercice	82 798	71 457

Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2025 et 2024

14 Informations sur les flux de trésorerie

Le tableau qui suit présente l’évolution des obligations liées aux activités de financement pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024 :

(Montants en millions de dollars canadiens)	Obligations liées aux activités de financement			Total
	Dette à long terme	Facilités de crédit rotatif	Obligations locatives	
Solde au 1^{er} janvier 2024	(566)	(750)	(294)	(1 610)
Flux de trésorerie, nets	(463)	471	62	70
Ajouts d'obligations locatives	—	—	(76)	(76)
Autres variations sans effet de trésorerie	—	—	4	4
Ajustements dus au taux de change	(56)	(16)	(19)	(91)
Solde au 31 décembre 2024	(1 085)	(295)	(323)	(1 703)
Flux de trésorerie, nets	144	(142)	66	68
Ajouts d'obligations locatives	—	—	(34)	(34)
Autres variations sans effet de trésorerie	1	—	(22)	(21)
Ajustements dus au taux de change	28	10	10	48
Solde au 31 décembre 2025	(912)	(427)	(303)	(1 642)

15 Capital-actions et résultat par action

Le tableau suivant présente le nombre d’actions ordinaires en circulation pour les exercices clos les 31 décembre :

	2025	2024
Nombre d'actions ordinaires en circulation à l'ouverture de l'exercice	55 824 953	56 866 712
Rachat d'actions ordinaires	(1 169 037)	(1 078 577)
Régime d'options d'achats d'actions	5 000	15 000
Régimes d'achat d'actions des employés	36 298	21 818
Nombre d'actions ordinaires en circulation à la clôture de l'exercice	54 697 214	55 824 953

Capital-actions

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d’actions ordinaires et d’actions privilégiées, pouvant être émises en série.

Toutes les actions émises sont entièrement libérées. Les actions ordinaires confèrent à leurs porteurs le droit d’être convoqués, d’assister et de voter à toutes les assemblées des actionnaires et de toucher des dividendes, sous réserve des droits prioritaires des actions privilégiées et de toutes autres actions ayant un rang supérieur aux actions ordinaires. Aucune action privilégiée n’est émise actuellement.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« OPR »)

Le 5 novembre 2024, la TSX a accepté l’avis d’intention de la Société de procéder à une OPR (« l’avis ») visant l’achat, aux fins d’annulation, de jusqu’à 2 500 000 actions ordinaires au cours de la période de 12 mois commençant le 14 novembre 2024 et se terminant le 13 novembre 2025, ce qui représente environ 4,5 % des actions ordinaires en circulation.

Le 4 novembre 2025, la TSX a accepté l’avis de la Société visant l’achat, aux fins d’annulation, de jusqu’à 1 500 000 actions ordinaires au cours de la période de 12 mois commençant le 14 novembre 2025 et se terminant le 13 novembre 2026, ce qui représente environ 2,7 % des actions ordinaires en circulation.

Durant l’exercice clos le 31 décembre 2025, la Société a racheté aux fins d’annulation 1 169 037 actions ordinaires sous ses OPR alors en vigueur (1 078 577 actions ordinaires durant l’exercice clos le 31 décembre 2024) pour une contrepartie totale de 90 millions \$ (90 millions \$ durant l’exercice clos le 31 décembre 2024), ce qui représente un prix moyen par action ordinaire de 76,98 \$ (83,43 \$ en 2024).

Au 31 décembre 2025, le capital-actions de la Société a été réduit de quatre millions \$ (quatre millions \$ au 31 décembre 2024) et les résultats non distribués ont diminué de 88 millions \$ (88 millions au 31 décembre 2024), incluant deux millions \$ d'impôts associés (deux millions \$ au 31 décembre 2024).

Régime d’options d’achat d’actions

La Société a un régime d’options d’achat d’actions (le « régime ») à l’intention des administrateurs, des membres de la direction et des employés, en vertu duquel le conseil d’administration ou un comité nommé à cette fin (le « comité ») pourra, de temps à autre, attribuer aux administrateurs, aux membres de la direction ou aux employés de la Société, des options d’achat d’actions ordinaires selon le nombre, les modalités et les prix d’exercice que le conseil d’administration ou ce comité pourra déterminer.

Chaque option peut être exercée durant une période déterminée par le conseil d’administration ou le comité et la durée de l’option ne pourra dépasser 10 ans. La Société n’a pas attribué d’option d’achat d’action depuis 2015.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, 5 000 actions ordinaires ont été émises suite à l'exercice d'options découlant des options sur actions octroyées en 2015 (31 décembre 2024 - 15 000). Les options ont été exercées au prix de l'option de 49,01 \$ par action.

Au 31 décembre 2025, le nombre d’options en circulation et pouvant être exercées afin d’acquérir des actions ordinaires en vertu du régime de la Société était nul (31 décembre 2024 – 5 000).

Régimes d’achat d’actions des employés

Le nombre total d’actions ordinaires réservées pour les régimes d’achat d’actions des employés de la Société s’élève à 1 300 000.

Les régimes d'achat d'actions des employés ont été modifiés en janvier 2025. En vertu des nouveaux régimes, les employés de la Société qui résident au Canada et aux États-Unis sont admissibles à acheter des actions ordinaires de la Société, jusqu'à concurrence de 5 % de leur salaire annuel de base, et la Société verse une contribution équivalente à 25 % des contributions des employés.

Avant la modification, les employés qui détenaient des actions ordinaires dans le cadre du régime d'achat d'actions des employés pendant 18 mois après la date d'acquisition de ces actions recevaient des actions ordinaires supplémentaires de la Société équivalentes à 10 % du montant de leurs contributions effectuées à la date d'acquisition.

En 2025, 36 298 actions ordinaires (2024 – 21 818) ont été émises aux employés à un prix moyen de 57,27 \$ par action (2024 – 72,96 \$).

Résultat par action

Le tableau suivant présente le rapprochement entre le résultat de base par action ordinaire et le résultat dilué par action ordinaire :

(Montants en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	2025	2024
Résultat net se rapportant aux actions ordinaires	337 \$	319 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation*	55 316	56 403
Effet des options d'achat d'actions et des UANI et UANR non acquises dilutives*	54	4
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation*	55 370	56 407
Résultat de base et dilué par action ordinaire	6,09 \$	5,66 \$

* Le nombre d’actions est exprimé en milliers.

Dividendes

En 2025, la Société a versé des dividendes de 68 millions \$ (63 millions \$ en 2024), soit des dividendes déclarés par action ordinaire de 1,24 \$ (1,12 \$ en 2024).

16 Classement des charges par nature

(Montants en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Matières premières et consommables	2 102	2 119
Charges au titre des avantages du personnel	344	329
Frais de transport	198	199
Dotation aux amortissements	145	130
Charges engagées lors du processus de fabrication	129	96
Autres frais	86	93
Gain sur le règlement d’assurance	(28)	—
	2 976	2 966

Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés
31 décembre 2025 et 2024

(Montants en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Charges au titre des avantages du personnel		
Salaires et avantages	315	300
Rémunération fondée sur des actions	14	14
Charges au titre des prestations de retraite	2	2
Régimes enregistrés de retraite collectifs	13	13
	344	329

Les charges au titre des avantages du personnel sont prises en compte dans le coût des ventes et les frais de vente et d'administration.

(Montants en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Charges financières		
Intérêts sur la dette à long terme et autres frais financiers	58	77
Intérêts sur obligations locatives	11	11
	69	88

17 Impôts sur le résultat

(Montants en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Impôts sur le résultat exigibles		
Impôts exigibles sur le résultat de l'exercice	90	99
Ajustements au titre des exercices précédents	(6)	(11)
Changements d'estimations relatifs aux exercices précédents	—	(2)
Total des impôts sur le résultat exigibles	84	86
Impôts sur le résultat différés		
Naissance et renversement des écarts temporaires	17	3
Incidences de la différence des taux d'imposition	—	(3)
Ajustements au titre des exercices précédents	9	10
Total des impôts sur le résultat différés	26	10
Charge d'impôts sur le résultat	110	96

Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés
31 décembre 2025 et 2024

Réconciliation du taux d'impôt effectif (Montants en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Résultat avant impôts	447	415
Taux d'impôt statutaire du Canada (combiné fédéral et provinces)	26,11 %	26,12 %
Charge d'impôts sur le résultat selon le taux statutaire	117	108
Incidence fiscale des éléments suivants :		
Différence des taux applicables aux filiales étrangères	(5)	(6)
Éléments non déductibles/non imposables	(5)	—
Réévaluation des impôts sur le résultat différés - changement de taux	—	(3)
Ajustements au titre des exercices précédents	3	(1)
Changements d'estimations relatifs aux exercices précédents	—	(2)
Charge d'impôts sur le résultat	110	96

Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés
31 décembre 2025 et 2024

Actifs et passifs d'impôt différé

Durant les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024, la variation des écarts temporels se présente comme suit :

(Montants en millions de dollars canadiens)	Au 31 décembre 2024	Comptabilisés dans l'état du résultat net	Comptabilisés aux autres éléments du résultat global	Acquis dans le cadre d'acquisition d'entreprises	Comptabilisés dans les écarts de conversion	Au 31 décembre 2025
Immobilisations corporelles (incluant actifs au titre du droit d'utilisation)	(238)	(15)	—	(6)	9	(250)
Immobilisations incorporelles	(56)	(1)	—	(3)	2	(58)
Instruments financiers	(5)	—	3	—	—	(2)
Obligations locatives	81	(2)	—	—	(4)	75
Réserves	22	(8)	—	5	(1)	18
Prestations de retraite différées	1	—	(1)	—	—	—
Autres	(2)	—	—	—	2	—
Passifs d'impôt différé, montant net	(197)	(26)	2	(4)	8	(217)

	Au 31 décembre 2023	Comptabilisés dans l'état du résultat net	Comptabilisés aux autres éléments du résultat global	Acquis dans le cadre d'acquisition d'entreprises	Comptabilisés dans les écarts de conversion	Au 31 décembre 2024
Immobilisations corporelles (incluant actifs au titre du droit d'utilisation)	(212)	(12)	—	—	(14)	(238)
Immobilisations incorporelles	(51)	(1)	—	—	(4)	(56)
Instruments financiers	(5)	—	—	—	—	(5)
Obligations locatives	75	1	—	—	5	81
Réserves	18	3	—	—	1	22
Prestations de retraite différées	2	(1)	—	—	—	1
Autres	(2)	—	—	—	—	(2)
Passifs d'impôt différé, montant net	(175)	(10)	—	—	(12)	(197)

Au 31 décembre 2025, la Société n'a pas comptabilisé des actifs d'impôt différé pour un montant de six millions \$ (six millions \$ au 31 décembre 2024) relativement à des pertes en capital s'élevant à 50 millions \$ (47 millions \$ au 31 décembre 2024) qui peuvent être reportées indéfiniment contre des futurs gains en capital.

Des passifs d'impôt différé n'ont pas été comptabilisés au titre des retenues d'impôt et autres impôts qui seraient exigibles relativement aux résultats non distribués de certaines filiales. Il n'est pas attendu que ces montants s'inversent

Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés
31 décembre 2025 et 2024

dans un avenir prévisible. Les résultats non distribués totalisaient 1 657 millions \$ au 31 décembre 2025 (1 465 millions \$ au 31 décembre 2024).

18 Avantages postérieurs à l'emploi

La Société constate des dépenses pour plusieurs types d'avantages sociaux futurs. Au Canada, la Société a contribué à deux régimes de retraite à prestations définies pour des salariés et certains employés non syndiqués à salaire horaire et à un régime interentreprises pour certains employés à salaire horaire.

D'autres avantages postérieurs à l'emploi sont offerts à certains retraités et comprennent des soins de santé et dentaires collectifs, une assurance vie et des avantages de retraite complémentaires. Les régimes de retraite à prestations définies et le régime d'avantages postérieurs à l'emploi sont fermés aux nouveaux participants.

Stella-Jones Corporation, une filiale en propriété exclusive de la Société, contribue à deux régimes de retraite à prestations définies, aux États-Unis, dont un de ses régimes de retraite est toujours ouvert à de nouveaux participants.

Tous les autres employés actifs ont droit à un régime enregistré de retraite collectif auquel la Société cote pour une valeur équivalente à une fois et demie la cotisation des employés. La cotisation de la Société ne peut dépasser 6,0 % du salaire annuel de base de l'employé.

En 2025, les charges comptabilisées au titre des avantages sociaux futurs des employés s'élevaient à 15 millions \$ (15 millions \$ en 2024), dont 13 millions \$ de cotisations aux régimes enregistrés de retraite collectifs (13 millions \$ en 2024). Au 31 décembre 2025, le passif net au titre des régimes de retraite à prestations déterminées et des autres avantages postérieurs à l'emploi comptabilisés dans les états financiers consolidés était d'un million \$ (quatre millions \$ au 31 décembre 2024).

Les régimes de retraite à prestations définies canadiens de la Société établissent les prestations de retraite en fonction du nombre d'années de service et du salaire moyen de fin de carrière. Les régimes de retraite à prestations définies de Stella-Jones Corporation établissent les prestations de retraite en fonction du nombre d'années de service et d'un montant fixe payable mensuellement. Le régime d'avantages postérieurs à l'emploi est sans capitalisation.

La Société constate son obligation au titre des prestations constituées et la juste valeur de l'actif des régimes aux fins de comptabilité au 31 décembre de chaque année.

Il n'y avait aucune variation de l'obligation au titre des prestations constituées relative au régime d'avantages postérieurs à la retraite pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 (nul pour l'exercice clos le 31 décembre 2024).

Le tableau qui suit présente les informations financières relatives aux régimes de retraite à prestations définies, autres que le régime interentreprises :

(Montants en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Obligation au titre des prestations constituées		
Solde à l’ouverture de l’exercice	26	32
Coût du service courant	1	1
Coût financier	1	1
Prestations versées	(1)	(2)
Obligation au titre des prestations définies éteinte au moment du règlement	—	(6)
Écarts actuariels		
Ajustements liés aux hypothèses financières	(1)	(1)
Écarts de change	—	1
Solde à la clôture de l’exercice	26	26
Actif des régimes		
Juste valeur à l’ouverture de l’exercice	24	24
Revenu d’intérêts sur les actifs	1	1
Rendement des actifs excluant le revenu d’intérêts	—	1
Cotisations de l’employeur	1	5
Actif distribué lors du règlement	—	(5)
Effet du plafond des actifs	2	—
Prestations versées	(1)	(2)
Juste valeur à la clôture de l’exercice	27	24
Obligation nette au titre des prestations constituées	1	(2)

Les risques associés aux régimes à prestations définies de la Société sont similaires à ceux des régimes d'avantages sociaux classiques, notamment le risque de marché, le risque de taux d'intérêt, le risque de liquidité, le risque de crédit, le risque de change et le risque de longévité. Les risques les plus importants sont l'exposition à la volatilité des actifs et aux variations des rendements des obligations. Des rendements des investissements plus faibles que prévu et une baisse des rendements des obligations de sociétés augmenteront le passif net des prestations et détérioreront la situation de capitalisation des régimes.

Une diminution de 0,25 % du taux d'actualisation augmenterait d’un million \$ l'obligation au titre des prestations définies au 31 décembre 2025.

Pour l’exercice qui sera clos le 31 décembre 2026, les cotisations prévues aux régimes de retraite à prestations définies sont d’un million \$.

Les composantes des coûts des régimes de retraite à prestations définies de la Société sont les suivantes :

État consolidé du résultat net		
(Montants en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Coût du service courant	1	1
Coût financier	1	1
Revenu d'intérêts sur les actifs	(1)	(1)
Total des coûts comptabilisés	1	1
État consolidé du résultat global		
Écarts actuariels	3	1
Total comptabilisé dans les autres éléments du résultat global avant impôts	3	1
Cumul des écarts actuariels comptabilisés dans les autres éléments du résultat global		
Solde des écarts actuariels aux 1 ^{er} janvier	(2)	(3)
Écarts actuariels nets comptabilisés durant l'exercice, nets d'impôt	2	1
Solde des écarts actuariels au 31 décembre	—	(2)

Les hypothèses moyennes pondérées importantes sont les suivantes :

	Régimes de retraite à prestations définies		Régime d'avantages postérieurs à l'emploi	
	2025	2024	2025	2024
	%	%	%	%
Obligation au titre des prestations constituées aux 31 décembre				
Taux d'actualisation	5,10	4,90	4,90	4,90
Taux d'augmentation de la rémunération	3,25	3,25	s.o	s.o
Coût des prestations des exercices clos les 31 décembre				
Taux d'actualisation	4,90	4,70	4,70	4,70

Le pourcentage de l'actif des régimes de retraite à prestations définies est composé comme suit pour les exercices clos les 31 décembre :

	2025	2024
	%	%
Titres de participation cotés	—	22
Titres de créance cotés	54	29
Contrats d'assurance garantis	31	36
Actifs immobiliers	13	13
Placements à court terme et trésorerie	2	—
	100 %	100 %

19 Engagements et éventualités

- a) La Société a émis des garanties de 68 millions \$ (68 millions \$ en 2024) en vertu de lettres de crédit et de diverses cautions de soumission et de garantie de bonne exécution. La direction de la Société ne croit pas probable que ces garanties seront exigibles et n’a donc enregistré aucune provision relative à celles-ci dans les états financiers consolidés. La Société a également conclu un accord de dix ans pour l’achat de certificats d’énergie renouvelable pour un engagement total de huit millions \$ (2024 – huit millions \$).
- b) Les activités de la Société sont assujetties aux lois et règlements fédéraux et provinciaux canadiens ainsi qu’à ceux du gouvernement fédéral et des états américains en matière d’environnement qui régissent, entre autres, les émissions atmosphériques, la gestion des déchets, le rejet d’effluents d’eaux usées et l’utilisation de pesticides antimicrobiens. La Société prend des mesures pour se conformer à ces lois et règlements. Par contre, ces mesures sont soumises aux incertitudes relatives aux changements dans les exigences légales, à leur mise en application et au développement des procédés technologiques.

20 Instruments financiers et gestion des risques financiers

Valeur comptable et juste valeur

La Société a déterminé que la juste valeur de ses actifs et de ses passifs financiers courants se rapprochait de leur valeur comptable à la date de l’état consolidé de la situation financière étant donné que ces instruments arrivent à échéance à court terme. La juste valeur des créances non courantes et des passifs financiers de la Société portant intérêt se rapproche également de leur valeur comptable à moins d’indication contraire présentée ailleurs dans les états financiers consolidés.

Les justes valeurs des contrats de swap de taux d’intérêt ont été établies et comptabilisées en confirmant les valeurs au marché auprès de tierces parties au 31 décembre 2025 et 2024. Ce type d’évaluation est de niveau 2 selon la hiérarchie des évaluations de la juste valeur, conformément à IFRS 7, *Instruments financiers – informations à fournir*.

La description de chaque niveau de cette hiérarchie est définie comme suit :

Niveau 1 :	Les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques.
Niveau 2 :	Les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour les actifs ou les passifs, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix).
Niveau 3 :	Les données relatives aux actifs ou aux passifs qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Le tableau qui suit présente un sommaire des justes valeurs :

(Montants en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Actifs courants		
Contrats de swap de taux d'intérêt	1	—
	1	—
Actifs non courants		
Contrats de swap de taux d'intérêt	9	21
	9	21

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu’une partie à un instrument financier crée une perte financière à une contrepartie parce qu’elle n’est pas en mesure de s’acquitter de ses obligations. Au 31 décembre 2025, le risque de crédit de la Société consiste principalement en la valeur comptable des créances et des instruments financiers dérivés.

Le risque de crédit en relation avec les instruments financiers dérivés est minimisé en faisant affaire avec des institutions financières solvables.

L’importance du risque en relation avec les créances pour la Société dépend essentiellement des caractéristiques de chaque client. La direction de la Société est d’avis que ce risque est limité, car elle traite majoritairement avec des fournisseurs de services publics de grande envergure, des exploitants de chemin de fer de catégorie 1 et de grands détaillants ainsi qu’avec d’autres grandes entreprises.

La direction de la Société a établi une politique de crédit selon laquelle le profil de chaque nouveau client est étudié avant que les modalités habituelles de paiement et de livraison ne soient offertes. L’étude de crédit comprend l’examen des notations externes, lorsque disponibles, ainsi que des références prises auprès d’autres fournisseurs. Chaque client a une limite d’achat, qui représente un crédit maximal pré-autorisé par la direction. Une revue mensuelle de l’âge des créances est faite par la direction. Les clients qui ne satisfont pas aux exigences de crédit à la suite de l’évaluation peuvent uniquement traiter avec la Société sur une base de prépaiement.

La Note 5 fournit des détails sur l’âge des créances aux 31 décembre 2025 et 2024. Le plus grand client de la Société avait des ventes représentant 14 % des ventes totales pour l’exercice clos le 31 décembre 2025 (14 % pour l’exercice clos le 31 décembre 2024) et un solde des créances de huit millions \$ au 31 décembre 2025 (10 millions \$ au 31 décembre 2024). Les ventes de ce client sont incluses dans la catégorie du bois à usage résidentiel.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsque celles-ci deviennent exigibles. L’approche de la Société en matière de gestion des liquidités est de s’assurer, qu’à long terme, elle aura suffisamment de liquidités pour régler ses passifs lorsqu’ils deviendront exigibles, dans des conditions normales aussi bien qu’inhabituelles, sans subir de pertes ou porter atteinte à sa réputation.

Les activités d’exploitation de la Société sont la première source de trésorerie. La Société détient également des facilités de crédit (Note 11) qui peuvent être utilisées pour répondre aux besoins du fonds de roulement ainsi qu’aux besoins généraux de la Société. Au 31 décembre 2025, la Société disposait de 634 millions \$ de liquidités disponibles, dont 590 millions \$ (431 millions \$ US) au titre des facilités de crédit de la Société.

Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2025 et 2024

Le tableau suivant détaille les échéances liées aux passifs financiers aux 31 décembre :

(Montants en millions de dollars canadiens)						2025
	Valeurs comptables	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 an	Années 2 et 3	Années 4 et 5	Plus de 5 ans
Comptes créditeurs et charges à payer	153	153	153	—	—	—
Obligations liées à la dette à long terme ¹	1 339	1 557	88	437	588	444
Paiements minimaux en vertu d'obligations locatives ¹	303	352	72	117	52	111
	1 795	2 062	313	554	640	555

						2024
	Valeurs comptables	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 an	Années 2 et 3	Années 4 et 5	Plus de 5 ans
Comptes créditeurs et charges à payer	180	180	180	—	—	—
Obligations liées à la dette à long terme ¹	1 380	1 710	62	299	686	663
Paiements minimaux en vertu d'obligations locatives ¹	323	384	74	128	65	117
	1 883	2 274	316	427	751	780

¹ Comprend les paiements d'intérêts. Les intérêts sur la dette à taux variables sont présumés demeurer inchangés par rapport aux taux en vigueur au 31 décembre 2025 et 2024.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque lié à la variation des prix du marché, tels les taux de change et les taux d'intérêt, et à son incidence sur les bénéfices de la Société et la valeur de ses instruments financiers. L'objectif de la gestion des risques de marché est de gérer et de contrôler ces risques selon des paramètres acceptables tout en optimisant le rendement.

Risque de change

Une grande partie des revenus et des dépenses consolidés de la Société sont perçus ou libellés dans la monnaie fonctionnelle des unités commerciales opérant leurs activités sur les marchés où elle exerce ses activités. Par conséquent, la sensibilité de la Société aux variations des taux de change est économiquement limitée. La principale source de risque de change de la Société réside dans les transactions commerciales des opérations canadiennes libellées en dollars américains. L'objectif de la Société en matière de gestion du risque de change est de minimiser son exposition aux flux de trésorerie et aux opérations en devises étrangères, en transigeant avec des tiers dans la monnaie fonctionnelle des unités d'exploitation dans la mesure du possible et par le recours à des contrats de change à terme. Au 31 décembre 2025, la Société n'avait aucun contrat de change à terme en vigueur.

Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2025 et 2024

Le tableau qui suit présente de l'information sur l'incidence d'une appréciation de 10 % du dollar américain par rapport au dollar canadien sur le résultat net et le résultat global pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024. Pour une dépréciation de 10 % du dollar américain par rapport au dollar canadien, il y aurait une incidence égale en sens inverse sur le résultat net et le résultat global.

Cette analyse considère l'incidence d'une variation du taux de change sur les actifs et les passifs financiers courants libellés en devise américaine se trouvant à l'état consolidé de la situation financière des entités canadiennes totalisant 11 millions \$ (quatre millions \$ au 31 décembre 2024) et quatre millions \$ (six millions \$ au 31 décembre 2024), respectivement. L'incidence d'une variation du taux de change sur la dette à long terme des entités canadiennes libellée en dollars américains a été incluse dans l'analyse de sensibilité des autres éléments du résultat global, car elle a été désignée comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger (Note 11).

(Montants en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Augmentation du résultat net	1	—
Diminution des autres éléments du résultat global	18	29

Risque de taux d'intérêt

La Société conclut des contrats de swap de taux d'intérêt afin de réduire les incidences des fluctuations de taux d'intérêt sur sa dette à long terme. Ces contrats de swap exigent l'échange périodique de paiements sans l'échange du montant du capital nominal sur lequel les paiements sont fondés. Au 31 décembre 2025, la Société a atténué son exposition au risque de taux d'intérêt sur la dette à long terme. Si on considère l'effet des contrats de swap de taux d'intérêt, 68 % (68 % au 31 décembre 2024) de la dette à long terme de la Société est à taux d'intérêt fixe.

La Société a désigné ses contrats de swap de taux d'intérêt comme couvertures de flux de trésorerie de la dette sous-jacente. La charge d'intérêts sur la dette est ajustée de manière à y inclure les paiements effectués ou reçus aux termes des contrats de swap de taux d'intérêt. La documentation des couvertures de flux de trésorerie permet la substitution de la dette sous-jacente pour autant que l'efficacité de la couverture soit démontrée. Au 31 décembre 2025, toutes les couvertures de flux de trésorerie étaient efficaces.

Le tableau suivant présente un sommaire des contrats de swap de taux d'intérêt de la Société aux 31 décembre :

					2025	2024
Montant nominal	Instrument d'emprunt connexe	Taux fixe %	Entrée en vigueur	Échéance	Équivalent nominal CA\$	Équivalent nominal CA\$
50 \$ US	Facilités de crédit rotatif	0,796*	Décembre 2021	Décembre 2026	69	72
125 \$ US	Facilité de prêt à terme	1,0769**	Juillet 2021	Juin 2028	171	180

* Plus marge applicable basée sur une grille de prix incluse dans les facilités de crédit rotatif.

**Plus marge fixe de 1,725 %.

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2025, une augmentation de 1 % des taux d'intérêt aurait augmenté la charge d'intérêt de trois millions \$ et diminué la perte nette présentée aux autres éléments du résultat global d'approximativement quatre millions \$. Pour une diminution de 1 % des taux d'intérêt, il y aurait une incidence égale en sens inverse sur la charge d'intérêt et sur les autres éléments du résultat global.

21 Informations à fournir sur le capital

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital est d'assurer une liquidité et une flexibilité financière suffisantes pour poursuivre sa stratégie de croissance, tout en maintenant une approche prudente en matière de levier financier et de gestion du risque financier. La Société gère sa structure de capital et procède aux ajustements correspondants en fonction de l'évolution de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, la Société peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, émettre de nouvelles actions ou de nouvelles dettes, acquérir ou vendre des actifs, réduire le montant de la dette existante ou racheter des actions aux fins d’annulation.

Le capital de la Société est composé de la dette totale, qui comprend les obligations locatives, et des capitaux propres, qui comprennent le capital-actions. La principale mesure utilisée par la Société pour surveiller son capital est le ratio d'endettement, qu'elle vise à maintenir dans une fourchette de 2,0 à 2,5 x. Le ratio d’endettement est défini comme la dette nette divisée par le BAIIA. La dette nette est la somme du total de la dette à long terme et des obligations locatives (y compris, pour chacun, la partie courante) moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

La Société utilise son capital pour financer ses besoins en fonds de roulement, ses dépenses en capital et ses acquisitions. La Société finance actuellement ces besoins à partir de ses flux de trésorerie générés en interne et de ses facilités de crédit. Cependant, les futures acquisitions et les opportunités de croissance peuvent nécessiter de nouvelles sources de financement.

22 Transactions entre des parties liées

Rémunération des membres clés de la direction

Les membres clés de la direction comprennent les administrateurs non-membres de la direction de Stella Jones Inc., le président et chef de la direction ainsi que les premiers vice-présidents. Le tableau ci-dessous présente la rémunération versée ou à verser aux membres clés de la direction :

(Montants en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Salaires, rémunération et autres avantages	7	8
Rémunération fondée sur des actions	9	9
	16	17

23 Information sectorielle

La Société exerce ses activités dans deux secteurs d’activité, soit la production et la vente de bois traité sous pression et l’achat et la vente de billots et de bois d’œuvre. Les secteurs d’activité sont gérés de manière indépendante, car les processus opérationnels et les besoins en capitaux sont différents.

Le secteur du bois traité sous pression inclut les produits destinés aux sociétés de services publics, principalement des poteaux en bois destinés aux sociétés de services publics, les traverses de chemins de fer, le bois d’œuvre à usage résidentiel et les produits industriels.

Le secteur des billots et du bois d’œuvre comprend les ventes de billots récoltés, dans le cadre des activités d’approvisionnement de la Société, qui ne sont pas conformes afin d’être utilisés comme poteaux de bois destinés aux sociétés de services publics. Ce secteur comprend également les ventes aux marchés locaux de la construction

domiciliaire de bois d’œuvre excédentaire. Les actifs et le résultat net associés au secteur des billots et bois d’œuvre ne sont pas significatifs.

Les usines sont situées dans six provinces canadiennes de même que dans 17 états américains. La Société exploite également un large réseau d’approvisionnement et de distribution à l’échelle nord-américaine.

Les ventes sont attribuées aux différents pays selon l’emplacement du client, comme suit :

(Montants en millions de dollars canadiens)	2025	2024
États-Unis	2 660	2 515
Canada	832	954
	3 492	3 469

Les ventes par produit sont les suivantes :

(Montants en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Produits destinés aux sociétés de services publics	1 822	1 705
Traverses de chemin de fer	821	890
Bois d’œuvre à usage résidentiel	615	614
Produits industriels	160	154
Bois traité sous pression	3 418	3 363
Billots et bois d'œuvre	74	106
	3 492	3 469

Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés
31 décembre 2025 et 2024

Les immobilisations corporelles, les actifs au titre du droit d’utilisation, les immobilisations incorporelles et le goodwill sont attribués aux différents pays selon leur emplacement, et se détaillent comme suit au 31 décembre :

(Montants en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Immobilisations corporelles		
États-Unis	789	765
Canada	327	283
	1 116	1 048
Actifs au titre du droit d'utilisation		
États-Unis	212	236
Canada	76	75
	288	311
Immobilisations incorporelles		
États-Unis	182	115
Canada	61	55
	243	170
Goodwill		
États-Unis	413	385
Canada	21	21
	434	406

24 Règlement de l'assurance

En 2025, la Société a réglé avec son assureur une réclamation en lien avec un incendie survenu en 2023 à ses installations de fabrication de Silver Springs, au Nevada, pour un produit total, déduction faite de la franchise, de 53 millions \$ (37,5 millions \$ US).

À la suite du règlement, la Société a comptabilisé un recouvrement d’assurance pour pertes liées à l’interruption des activités de 10 millions \$ (7 millions \$ US) en réduction du « Coût des ventes » et un gain sur la réclamation de dommages sur biens de 28 millions \$ (19,5 millions \$ US) comme « Gain sur le règlement d’assurance ». Le montant restant du règlement d’assurance, soit 15 millions \$ (11 millions \$ US), a servi à rembourser la Société pour la valeur comptable d’immobilisations corporelles endommagées, ainsi que pour des frais de nettoyage et de restauration de site.

En 2024, la Société avait reçu une avance de la société d'assurance pour cette réclamation de 10 millions \$ (7,5 millions \$ US). La portion restante de 43 millions \$ (30 millions \$ US) a été reçue au deuxième trimestre de 2025.

25 Événement postérieur à la date de clôture

Le 25 février 2026, le conseil d’administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,34 \$ par action ordinaire payable le 24 avril 2026 aux actionnaires inscrits aux registres de la Société à la fermeture des affaires le 2 avril 2026.

Assemblée annuelle des actionnaires

En mode hybride

Le 6 mai 2026, 11 h 00, heure avancée de l’Est

Via webdiffusion en direct

<https://meetings.lumiconnect.com/400-859-260-305>

Mot de passe : stella2026 (sensible à la casse)

En présentiel

1250, boul. René-Lévesque Ouest,
bureau 3610, Montréal, QC, H3B 4W8

Siège social

Stella-Jones inc.
3100, boul. de la Côte-Vertu, bureau 300
Saint-Laurent, QC, H4R 2J8
514-934-8666
communications@stella-jones.com

**STELLA
JONES**



stella-jones.com

in [/company/stella-jonesinc](https://www.linkedin.com/company/stella-jonesinc)

f [/StellaJonesInc](https://www.facebook.com/StellaJonesInc)